

[Logo DELTA 8.7] [Logo UNU CPR]

Guide de politiques de justice de Delta 8.7

ISBN 978-92-808-6533-2

Copyright Université des Nations Unies, 2021. L'ensemble du contenu (texte, visualisations, graphiques), sauf indication contraire, est publié sous une licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commerciale-Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). L'utilisation, la rediffusion et la citation de ce contenu sont autorisées sans autorisation préalable.

Citation suggérée : Delta 8.7, « Guide de politiques de justice, » *Guides de politiques de Delta 8.7* (2021)

Ce guide a été rédigé par le groupe de travail sur la justice Delta 8.7 en tant que publication originale de Delta 8.7 : plateforme de connaissances de l'Alliance 8.7. Delta 8.7 est financé par le Fonds d'innovation contre l'esclavage moderne (MSIF) du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni. Cette publication a été produite indépendamment du ministère de l'Intérieur britannique et toutes les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas le point de vue du gouvernement britannique.

Participants à la création du Guide de politiques de justice de Delta 8.7 :

Animateur de réunion :



Groupe de pilotage :

- Urmila Bhoola, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et conséquences
- Dr Charita L. Castro, directrice des affaires du travail, employée du gouvernement américain
- Morgan Flynn, responsable, Fonds d'innovation contre l'esclavage moderne du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni
- Nick Grono, PDG, The Freedom Fund
- Jacqueline Joudo Larsen, criminologue et responsable de la recherche, initiative Walk Free de la fondation Minderoo
- Professeure Zoe Trodd, directrice, Rights Lab, Université de Nottingham
- Thomas Wissing, chef de l'unité Sensibilisation et partenariats du service des principes et droits fondamentaux au travail, Organisation internationale du travail ; secrétariat de l'Alliance 8.7
- Bukeni Waruzi, directeur exécutif, Free the Slaves

Président du groupe de travail :

- Ruth Juliet Nyambura Gachanja, conseillère technique en droits de l'enfant, experte en lutte contre la traite des personnes, avocate à la Haute Cour du Kenya

Membres du groupe de travail :

- Ioana Bauer, présidente, eLiberare
- Vicky Brotherton, responsable de l'engagement politique, Rights Lab, Université de Nottingham
- Jean Bruggeman, directeur exécutif, Freedom Network USA
- Susana Casado, secrétaire, Institut national d'administration publique du Mexique
- Jenny Constantine, conférencière, officier des forces de l'ordre, service de police de Trinité-et-Tobago
- John Coyne, chef du programme Strategic Policing and Law Enforcement et du programme North and Australia's Security Program, Institut australien de stratégie politique
- Dina Dominitz, coordinatrice nationale de la lutte contre la traite et chef de l'unité de lutte contre la traite, ministère de la Justice d'Israël
- Malina Enlund, chef de la lutte contre la traite, ECPAT International
- Chris Gay, cofondateur et président, Freedom Now International
- Kwynn Gonzalez-Pons, doctorante et associée de recherche, Université de l'Utah
- Dr Mollie Gordon, professeure agrégée, Département de psychiatrie et des sciences du comportement de la Menninger Clinic, Baylor College of Medicine
- Charity Jensen, chef des programmes, Global Family Care Network

- Leo Lin, analyste principal, Research Institute for European and American Studies
- Petra Linden, directrice de la santé internationale et de la traite des êtres humains, CommonSpirit Health
- Alison Marshal, associée, Jones Day
- Gonzalo Martinez de Vedia, responsable principal de programme, recrutement éthique (Amériques), Verité
- Megan K. Mattimoe JD, directrice exécutive, Advocating Opportunity; ATER en droit international, Faculté de droit, Université de Tolède
- Roy McComb, consultant indépendant sur la criminalité transnationale organisée
- Wafwile Musukwa, inspecteur du travail, ministère du Travail du Malawi
- Paul Divakar Namala, secrétaire général de la Campagne nationale sur les droits de l'homme, Inclusivity Project
- Kara Napolitano, responsable de la recherche et de la formation, Laboratory to Combat Human Trafficking
- Dr David Okech, maître de conférences, Université de Géorgie
- Samuel Okoroji Ugochukwu, agent principal de renseignement de la recherche et des programmes, Agence nationale pour l'interdiction de la traite des personnes
- Philippa Jane Roberts, directrice de la politique juridique et avocate, Hope for Justice
- Jamie Rosseland, consultant en lutte contre la traite
- Dr Katarina Schwarz, directrice associée, Rights Lab, Université de Nottingham
- Mihai Serban, membre du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains, Conseil de l'Europe
- Gulnara Shahinian, membre du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains, Conseil de l'Europe
- Dr Hanni Stoklosa, cofondatrice et directrice exécutive, HEAL Trafficking
- Peter Williams, conseiller principal sur l'esclavage moderne, International Justice Mission

Remerciements

Nous remercions tout particulièrement la présidente du groupe de travail sur la justice Delta 8.7, Ruth Juliet Nyambura Gachanja, et les responsables des sous-groupes, Peter Williams, Iona Bauer, Paul Divakar Namala et Hanni Stoklosa, qui ont joué un rôle crucial dans la création et la rédaction de ce guide. Nous adressons également nos remerciements au Rights Lab de l'Université de Nottingham, qui était chargé de fournir les principaux éléments de recherche du processus du Guide de politiques, en publiant l'examen non exhaustif des données probantes.

Comme le prévoient les conditions d'utilisation de Delta 8.7, les opinions exprimées dans ce guide sont celles des participants au groupe de travail et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université des Nations Unies ou de ses partenaires.

[Logo DELTA 8.7] [Logo UNU-CPR]

Sommaire

Le Guide de politiques de justice : introduction

Le processus du Guide de politiques

Politique de justice pénale

Politique de justice civile

Politique de justice internationale

Politique d'implication des rescapés

 Témoignages des rescapés

 Types de soutien

 Travail en collaboration et en partenariat

Politiques et pratiques en matière de santé

Le Guide de politiques de justice : introduction

Au sens large, la justice est la base sur laquelle reposent les efforts visant à lutter contre l'esclavage moderne aux niveaux international, national et local. Pour que la cible 8.7 des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies soit menée à bien, il est évident que des mesures efficaces dans un contexte judiciaire nécessitent un examen sérieux de la *manière* dont les interventions sont effectuées, et non uniquement des mesures adoptées. Pour ce faire, les États peuvent demander des conseils sur la mise en œuvre efficace des politiques de justice pour tenir leurs engagements. Le rôle du Guide de politiques de justice de Delta 8.7 est d'assister les décideurs pour évaluer « ce qui fonctionne » afin de mettre fin à l'esclavage moderne dans un contexte judiciaire.

L'importance de mettre en œuvre une réponse judiciaire forte

Cela fait 20 ans que le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants¹ (Protocole de Palerme) est entré en vigueur et 5 ans que les États membres de l'ONU se sont engagés à prendre des mesures contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains d'ici 2030, ainsi que les pires formes de travail des enfants d'ici 2025. Malgré cet objectif ambitieux, les problématiques de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains demeurent tenaces. En 2016, l'Organisation internationale pour les migrations et l'initiative Walk Free de la fondation Mindereroo ont estimé que 40,3 millions d'individus² vivaient dans des situations d'esclavage moderne. Alors que les États abordent progressivement la question de l'esclavage moderne dans leurs cadres juridiques, des lacunes importantes concernant la mise en œuvre et les politiques persistent, comme cela a été récemment révélé par l'Antislavery Legislation Database³. L'analyse de la base de données a mis en évidence, *entre autres*, des lacunes généralisées dans la mise en œuvre nationale par les États de leurs obligations internationales d'interdire l'exploitation. De nombreux États se retrouvent alors en violation potentielle du droit international. Ces lacunes entraînent également des réparations inadéquates pour de nombreux rescapés et victimes au sein de leurs systèmes juridiques nationaux, tout en impactant grandement les possibilités de coopération, d'application et de protection efficaces.

Définir ce qu'est la justice

Aux fins du présent Guide de politiques, la justice couvre les vastes thèmes de la justice pénale, civile et internationale ; le soutien apporté aux rescapés et leur implication, et ; les politiques et pratiques en matière de santé. Le groupe de travail d'experts qui s'est réuni pour rédiger ce Guide de politiques a été chargé d'examiner les recherches disponibles menées à ce jour sur l'esclavage moderne dans un contexte judiciaire. Le Guide de politiques détaille les hypothèses clés, identifiées par le groupe de travail, qui pourraient aider les acteurs politiques travaillant dans un contexte judiciaire à accélérer les progrès effectués pour atteindre la cible 8.7.

Principales conclusions

Il est évident que la manière d'encadrer la justice doit privilégier une approche fondée sur des données probantes et centrée sur les victimes.

Des cadres juridiques et politiques doivent être mis en place afin de garantir que les victimes ne soient pas traitées comme des criminelles pour des infractions commises en lien l'esclavage moderne. Cela permettra d'accroître l'identification et la participation des victimes, mais également de poursuivre les auteurs réels en justice. Les études ont démontré qu'il est non seulement nécessaire de ne pas traiter les victimes comme des criminelles, mais aussi de garantir leur accès à des services efficaces de conseil, de réadaptation et autres, afin de mettre toutes les chances du côté des rescapés, en particulier des enfants. Des politiques axées sur des modèles de soutien flexibles, centrés sur les victimes et sur les rescapés et/ou les enfants, sont cruciales pour le rétablissement et la réintégration. De plus, un soutien à long terme (y compris financier, éducatif et professionnel) et l'accès à une aide juridique gratuite sont des formes importantes d'assistance impactant directement le rétablissement et la réintégration, réduisant ainsi les risques d'être de nouveau victime de la traite. Il est également crucial de veiller à ce que les rescapés bénéficient de soins de santé mentale et physique à long terme et adaptés à leur âge, car la nécessité de soins de santé qui répondent aux expériences spécifiques de l'esclavage moderne et de la traite a été démontrée.

Les efforts de justice doivent se concentrer sur une formation appropriée et adéquate.

Les éléments suivants sont cruciaux : des acteurs spécialisés des forces de l'ordre et de la justice pénale correctement formés au sujet de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains ; la coordination et la collaboration transversales pour améliorer les enquêtes, les arrestations et les poursuites ; ainsi que de veiller à ce que les rescapés reçoivent un soutien et que le système judiciaire soit centré sur les victimes. Pour les enfants en particulier, il est nécessaire de mettre en place des politiques garantissant un accès centré sur l'enfant à des mécanismes de justice, permettant aux jeunes victimes d'obtenir réparation par le biais du système de justice pénale de l'État. Concernant la santé des victimes, il est de la plus haute importance de fournir aux travailleurs de la santé une formation sur l'esclavage moderne prenant en considération les besoins des adultes et des enfants, permettant ainsi une intervention ciblée et appropriée.

La nécessité d'un cadre législatif clair.

Compte tenu de la nature complexe de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne, les États devraient établir des définitions législatives claires et complètes des infractions liées à l'esclavage moderne afin de soutenir des mesures de lutte efficaces. Les définitions législatives devraient donc continuer à être redéfinies sur la base de la jurisprudence au fur et à mesure que les tribunaux statuent sur de telles questions. Des mécanismes de suivi et de contrôle, tels qu'un rapporteur national ou un système national de surveillance, contribueront à garantir que les lois relatives à l'esclavage moderne soient pleinement mises en œuvre. Ils peuvent également aider l'État à développer de bonnes pratiques, des plans d'action nationaux, ainsi que de nombreuses autres initiatives.

Les politiques doivent privilégier la collaboration intersectorielle.

La coordination et la collaboration intersectorielles entre les acteurs de la lutte contre l'esclavage à tous les niveaux, y compris entre les acteurs communautaires et transnationaux, sont importantes. Elles améliorent l'identification des victimes, les enquêtes, les arrestations, les poursuites, le soutien et l'implication des rescapés, et la mise en œuvre globale des lois. Il est également important de mettre en place une coordination aux niveaux opérationnels, y compris entre les divers organismes et agences des forces de l'ordre.

L'engagement envers les mesures de lutte contre l'esclavage fondées sur des données probantes et centrées sur les victimes nécessite réflexion et dévouement pour s'assurer que la politique est mise en pratique. Il est également nécessaire de veiller à ce que cette pratique ait une issue favorable pour ceux qui subissent, ou qui sont vulnérables à, l'exploitation. Nous espérons que ce Guide de politiques mettra en lumière certaines de ces politiques et aidera les États à atteindre la cible 8.7

Outre ce Guide de politiques, il existe divers autres cadres pouvant proposer des lignes directrices. Ils comprennent les Dispositions législatives types concernant la traite des personnes⁴, adoptées en 2020, ainsi que les Principes et directives concernant les droits de l'homme et la traite des êtres humains : recommandations⁵.

Le processus du Guide de politiques

En 2015, 193 États membres se sont engagés à respecter la cible 8.7 des ODD. La cible 8.7 engage les États membres à :

Prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Entre les mois d'avril 2020 et mars 2021, [Delta 8.7](#) a réuni trois groupes de travail composés d'experts mondiaux dans le but de produire trois Guides de politiques pour atteindre la cible 8.7 dans trois vastes domaines : [la justice](#), [la crise](#) et [les marchés](#).

L'objectif de ces Guides de politiques est de fournir une formulation hautement crédible et actuelle de nos connaissances sur l'ensemble des politiques mondiales et nationales nécessaires pour intensifier les progrès vers la cible 8.7, dans un format adapté aux acteurs politiques. Ils fourniront un aperçu de « ce qui fonctionne » pour atteindre la cible 8.7.

Ces guides s'adressent plus particulièrement aux décideurs politiques multilatéraux et nationaux. Ils ne cherchent pas à dicter aux décideurs politiques la manière dont ils doivent s'organiser pour atteindre la cible 8.7, car cela nécessiterait une compréhension des défis spécifiques à chaque pays, des ressources disponibles et de divers autres facteurs contextuels. Ils visent plutôt à proposer une ressource politique fondée sur des données concrètes, qui soit pertinente dans tous les contextes et utilisable par les acteurs politiques du monde entier, y compris ceux qui étudient les structures de politiques multilatérales.

Les Guides de politiques donnent la priorité aux informations sur les méthodes efficaces fondées sur des critères scientifiques rigoureux. En conséquence, les orientations proposées ne sont ni exhaustives ni définitives. Elles sont complètes et détaillées dans les domaines où les données probantes sont exhaustives et solides, tandis que dans d'autres cas, elles sont plus fragmentaires et plus spéculatives. Cela permettra toutefois de mettre en évidence les domaines où les preuves sont convaincantes, et ceux où elles font défaut. Le processus de délibération par lequel les Guides de politiques sont formulés est conçu pour être reproductible. L'objectif est de saisir l'état actuel des connaissances sur les solutions efficaces et de permettre aux futures éditions de ces Guides de politiques de refléter les changements, en fonction de l'état des connaissances existantes.

Le groupe de travail

Delta 8.7 a rassemblé un [groupe de travail d'experts mondiaux](#) pour produire le Guide de politiques de justice. Les membres ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures ouvert. Les membres ont été nommés de manière à constituer un groupe diversifié en termes de genre, d'emplacement géographique, d'âge, d'institution, de groupe d'intervenants et de discipline. Ce procédé s'est efforcé d'inclure les témoignages d'un ou plusieurs rescapés dans chaque processus de consultation du groupe de travail, soit en faisant participer un rescapé au groupe de travail, soit en organisant des consultations sur mesure sur les projets de Guides de politiques. Les membres du groupe de travail ont été répartis en sous-groupes en fonction de leur expertise et ont été invités à évaluer les deux apports de la recherche pour les hypothèses liées à leur « sous-thème » respectif.

Apports de recherche

I. Rassembler les preuves

Entre juillet et septembre 2020, Delta 8.7 a rassemblé une base de données probantes concernant ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7. Deux processus ont été mis à profit : une communication publique de données probantes et un examen non exhaustif des preuves réalisés par le Rights Lab de l'Université de Nottingham.

Ces deux processus avaient pour objectif d'identifier les sources et éléments de preuve reposant sur des méthodes scientifiques rigoureuses et/ou testés par une mise en œuvre gouvernementale. Pour chaque preuve soumise, des informations sur plus de 20 points de données différents ont été recueillies. Cette base de données permet au groupe de travail d'établir un périmètre des éléments de preuve relatifs à des domaines thématiques et des hypothèses spécifiques sur ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7.

II. Cartographier les éléments de preuve

La base de données a été cartographiée de deux manières : qualitativement et quantitativement. Les deux approches ont permis d'évaluer la force des données probantes associées à des thèmes précis et, si possible, à des hypothèses spécifiques. La force d'une preuve a été divisée en trois composantes :

1. **la diversité des preuves** – indique le type, les méthodes et le modèle des données probantes associées aux différents thèmes et hypothèses. Ces informations ont permis à chaque groupe de travail de distinguer les thèmes et les hypothèses qui ont été explorés par diverses recherches et approches de mise en œuvre de ceux qui sont soutenus par des données probantes moins variées.
2. **l'envergure des éléments de preuve** – quantifie le volume, l'échelle et la portée géographique des données probantes associées à un thème ou à une hypothèse. Cela a aidé le groupe de travail à identifier les thèmes et les hypothèses qui ont été testés de manière plus approfondie.

3. **la qualité technique des preuves** – provient de la « qualité des données probantes » des informations fournies par les auteurs. Cela a permis au groupe de travail de comprendre à la fois quels thèmes et quelles hypothèses étaient soutenus par des données probantes jugées de très bonne qualité.

Veillez consulter la [note technique](#) pour une analyse détaillée du processus.

III. Évaluer les preuves

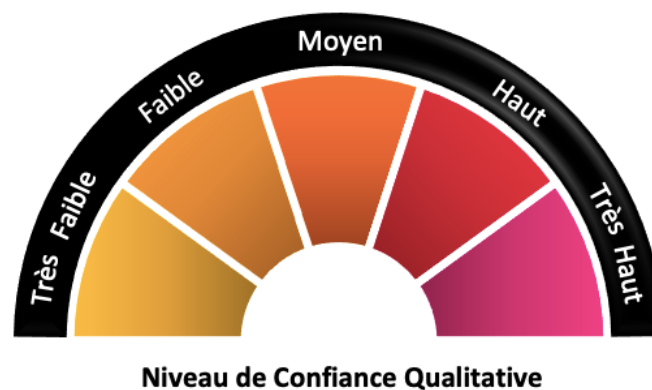
Les groupes de travail ont examiné ces documents de référence (l'examen non exhaustif des données probantes effectué par le Rights Lab, la base de données sous-jacente et l'évaluation quantitative Delta 8.7) et les ont retravaillés à l'aide d'un modèle commun pour en faire un Guide de politiques visant à fournir un aperçu des données probantes relatives à ce qui *pourrait* fonctionner pour atteindre la cible 8.7. Parmi leurs tâches, citons :

1. identification des sources de preuves qui manquaient et qui devaient être incorporées ;
2. discussion sur la force des preuves associées à chaque thème et/ou hypothèse ;
3. identification d'autres interventions ou hypothèses qui n'ont pas été prises en compte dans les données probantes, mais qui peuvent être prometteuses ;
4. attribution d'un score de confiance à chaque hypothèse.

Comprendre et interpréter les scores de confiance

Les groupes de travail ont été invités à indiquer leur niveau de confiance dans l'efficacité d'une intervention ou la validité de l'hypothèse à l'aide d'une échelle déterminée. La confiance dans la certitude d'un résultat est basée sur la **force des preuves** qui est évaluée selon : a) la diversité des preuves ; b) l'envergure des éléments de preuve et ; c) la qualité technique des preuves et l'expérience des membres du groupe de travail. La stratégie du groupe de travail sur le Guide de politiques de justice a été élaborée sur la base d'un récit plus inclusif et partagé concernant l'exploitation de main-d'œuvre, le travail forcé et l'esclavage moderne, fondé sur l'examen des données probantes disponibles, mais aussi, fait très important, sur une synthèse impliquant les diverses expériences personnelles, de recherche et de pratiques (système de justice pénale, ONG, élaboration de politiques) des membres du groupe de travail. La base de données n'a pas été utilisée comme seul indicateur de la solidité d'une hypothèse, mais comme point de départ d'un processus « adaptatif » en plusieurs étapes visant à définir et à affiner les paramètres des politiques.

Le score de confiance a créé une structure métrique permettant au groupe de travail de discuter, d'examiner et de valider les deux principaux apports de la recherche aux Guides de politiques : l'examen des données probantes par Rights Lab et le score quantitatif Delta 8.7. L'évaluation visant à obtenir un indice de confiance constitue un contrôle de qualité supplémentaire, permettant au groupe de travail d'évaluer des éléments de preuves que les deux sources de recherche ont peut-être eu du mal à considérer ou à cartographier. Le degré de *certitude* des principales conclusions est donc basé sur les évaluations par le groupe de travail des deux principaux apports de la recherche. Dans les documents du Guide de politiques, elle est exprimée sous la forme d'un niveau de confiance qualitatif allant de « très faible » à « très haut ».



Notes de mise en œuvre

Delta 8.7 a réuni ces groupes de travail pour inclure des praticiens et des acteurs politiques, précisément parce qu'il vise à combler le fossé entre la recherche et la politique. Dans cet esprit, les groupes de travail ont pu inclure une « note de mise en œuvre » dans les cas où une hypothèse peut sembler contredire leur propre expérience de l'application d'une pratique/politique, ou s'ils ont jugé nécessaire d'inclure un commentaire qui apporte une précision ou une nuance supplémentaire à une conclusion.

Politique de justice pénale

L'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage sont des crimes. Cette vérité n'a été acceptée dans le monde que relativement récemment, donnant lieu à une opportunité historique de mettre fin à l'esclavage des personnes. La criminalisation moderne de l'esclavage et des pratiques analogues à l'esclavage amène les systèmes de justice pénale à s'attaquer à cette problématique. Les réponses de la justice perturbent, dissuadent et punissent les délinquants, et permettent de sauver et réadapter les victimes. Comme le soulignent les hypothèses ci-dessous, une réponse forte de la justice pénale donne également la priorité à la protection et au soutien apportés aux victimes. À mesure que ces réponses de justice pénale s'améliorent, les possibilités pour que l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage prospèrent dans le monde continueront à diminuer.

Hypothèse 1 : niveau de confiance très haut

Les cadres et pratiques juridiques et politiques qui garantissent que les rescapés ne soient pas traités comme des criminels pour des infractions commises en lien avec l'esclavage moderne sont essentiels à l'identification efficace des victimes, à la participation et au bien-être des rescapés, et à la poursuite des délinquants.

Raison du score de confiance : bien que peu nombreuses, les études étayant cette hypothèse étaient convaincantes et de très bonne qualité. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Il est essentiel que les rescapés ne soient pas traités comme des criminels pour des infractions commises en lien avec l'esclavage moderne. Les études ont démontré qu'il est crucial de ne pas traiter les victimes comme des criminelles et de garantir l'accès à des services de conseil, de réadaptation et d'autres services efficaces, afin de mettre toutes les chances du côté des rescapés, en particulier des enfants. Une formation des forces de l'ordre axée sur des approches réparatrices et sur la manière de mettre les victimes en contact avec les services appropriés est fondamentale. Des régimes de non-responsabilité visant à protéger les rescapés de la criminalisation existent dans de nombreux systèmes juridiques, mais pas encore dans tous, et certains régimes de non-responsabilité sont inadéquats. La plupart des études font état de défaillances dans la mise en œuvre des dispositions concernant la non-responsabilité. Par exemple, spécifier des crimes exemptés peut conduire à des concepts inutiles de « victime parfaite ». Les interprétations injustifiées et étroites des définitions de l'esclavage moderne (par exemple, exiger l'utilisation de la force physique pour établir la coercition) conduisent à des échecs de l'identification des véritables victimes et mènent à considérer ces dernières comme des « acteurs coupables et complices ». De même, définir une norme de preuve trop stricte au stade de l'identification (par exemple, utiliser de petites incohérences dans le récit de la victime pour remettre en question la crédibilité de l'ensemble, ou rejeter les demandes en raison d'un manque de preuves venant corroborer les faits) peut mener à traiter la victime comme une criminelle.

Force des preuves

Diversité

La plupart des études ont effectué une collecte de données primaires par le biais de recherches qualitatives et de modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens, notamment avec des informateurs et des intervenants clés, des rescapés, des groupes de discussion et des analyses de cas (notamment à partir de données gouvernementales). Certains articles concernaient des discussions théoriques, s'appuyant sur des ressources primaires ou secondaires ou une combinaison des deux, ou bien sur des références bibliographiques.

Envergure

Les études n'étaient que peu diversifiées sur le plan géographique, une grande majorité provenant du Royaume-Uni. Les autres juridictions couvertes étaient l'Espagne et les États-Unis, et l'une des études avait une portée internationale. L'accent prédominant mis sur le cadre juridique et politique du Royaume-Uni peut entraver la possibilité d'extrapoler les conclusions à d'autres contextes nationaux en l'absence de recherches supplémentaires. Certains enseignements peuvent être extrapolés à des pays dotés de systèmes de justice pénale similaires.

Qualité technique des preuves

La qualité des données probantes étayant cette hypothèse était relativement élevée. La plupart des études étaient claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes ou relativement convaincantes. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes.

Hypothèse 1

Alinka Gearon, « [Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England](#) », *The British Journal of Criminology* 59, 2 (2019) : 481-500.

Carolina Villacampa et Núria Torres, « [Human Trafficking for Criminal Exploitation: The Failure to Identify Victim](#) », *European Journal on Criminal Policy and Research* 23 (2017) : 393-408.

Carolina Villacampa et Nuria Torres, « [Trafficked Women in Prison: The Problem of Double Victimisation](#) », *European Journal on Criminal Policy and Research* 21 (2014) : 99-115.

Urrelo Huapaya et Giuliana Belissa, « [How united states immigration laws enable modern slavery](#) », *Lumen* 14, 2 (2019) : 319-333.

Iffat Idris, *Interventions to Support Victims of Modern Slavery* (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Jennifer E. O'Brien, Brooke Jordan, Nina Honeycutt, Catherine Wilsnack et Clara Davison, « ["It's All about Breaking down Those Barriers...": Exploring Survivors' Perspectives on Services and Treatment Needs following Commercial Sexual Exploitation during Childhood](#) », *Journal of Evidence-based Social Work* 16, 2 (2019) : 160-177.

Julia Muraszkiwicz, « [Protecting Victims of Human Trafficking from Liability: An Evaluation of Section 45 of the Modern Slavery Act](#) », *The Journal of Criminal Law* 83, 5 (2019) : 394-405.

Lorena Arocha, *Wrong kind of victim? One year on: an analysis of UK measures to protect trafficked persons* (Londres : Anti-Trafficking Monitoring Group et Anti-Slavery International, 2010).

Rachel Annison, *Hidden in plain sight: Three years on: updated analysis of UK measures to protect trafficked persons* (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2013).

Ryan T. Shields et Elizabeth J. Letourneau, « [Commercial Sexual Exploitation of Children and the Emergence of Safe Harbor Legislation: Implications for Policy and Practice](#) », *Sexual Disorders* 17, 11 (2015) : 10-15.

Hypothèse 2 : niveau de confiance haut

Former les acteurs des forces de l'ordre et de la justice pénale sur l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains améliore l'identification, les enquêtes et les poursuites des infractions liées à l'esclavage moderne.

Raison du score de confiance : un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de très bonne qualité et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était correcte. Elles étaient diversifiées sur le plan géographique. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Il existe un besoin évident de formation spécialisée concernant la traite des êtres humains et l'esclavage moderne pour une vaste diversité d'agents de la justice pénale et publique, notamment les officiers de police, les procureurs et les gardes-frontières. Les sources soulignent l'aspect essentiel d'une telle formation pour garantir que les acteurs de la justice pénale disposent des connaissances et des compétences requises pour traiter de manière appropriée les dossiers. Les recommandations concernant les domaines sur lesquels la formation doit porter comprenaient : les définitions et composantes des infractions ; la dynamique de la délinquance et du statut de victime ; éviter de traiter les rescapés comme des criminels ; les processus centrés sur la victime et tenant compte des traumatismes ; les différentes formes d'exploitation, et ; repérer les signes et les nuances du consentement et de la coercition. Il est souligné que les stéréotypes et les présomptions concernant la traite des êtres humains et ses rescapés font obstacle aux mesures d'identification et d'action, notamment les notions de « victime idéale », de « mythes de la prostitution » et les suppositions erronées selon lesquelles l'exploitation sexuelle est la principale forme de traite. La nécessité d'institutionnaliser et de poursuivre la formation a également été soulignée.

Force des preuves

Diversité

Les données probantes qui étayaient cette hypothèse sont variées ; parmi celles-ci, un vaste éventail d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La plupart des déclarations examinées par ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, en adoptant principalement des méthodes de recherche qualitative et des modèles observationnels.

Envergure

Les études liées à cette hypothèse étaient de portée nationale et diversifiées sur le plan géographique, couvrant la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Finlande, le Mexique, les Philippines, la Serbie, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens et le nombre de personnes interrogées allait de 18 à 90. Au sein de ce groupe d'hypothèses, les sondages étaient également une méthode courante et le nombre de participants allait de 7 à 302. Les entretiens avec des informateurs clés ont été complétés par des analyses de cas dans trois des études. L'une d'elles a également réalisé des sondages auprès des parties prenantes et une analyse statistique des ensembles de données secondaires. Le nombre de cas examinés au sein de l'analyse allait de 175 à 390.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, les données probantes étant majoritairement considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes. Dans l'ensemble, les méthodologies étaient fiables et clairement exposées, combinant plusieurs méthodes pour produire une base probante solide permettant de tirer des conclusions. La base probante tire parti d'une large prise en compte des données statistiques et de cas dans plusieurs des documents évalués, renforçant ainsi les preuves grâce à un examen plus approfondi et étayant les conclusions des entretiens avec des groupes d'échantillons plus petits. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. Les auteurs se sont souvent inspirés des documentations internationales plutôt que de se concentrer exclusivement sur les juridictions examinées dans l'étude. Plusieurs études ont démontré un impact positif mesurable de la formation au lieu de simplement identifier les besoins de formation, elles étaient donc d'autant plus convaincantes.

Notes de mise en œuvre

La valeur et l'impact d'une formation sont immenses lorsqu'elle est dispensée à différents niveaux et à toutes les parties prenantes concernées. La formation doit identifier le rôle de chaque acteur dans un contexte plus vaste, afin d'encourager une compréhension de ce qu'implique leurs actions au-delà de leur fonction individuelle dans le système judiciaire.

Hypothèse 2
Anita Franklin et Lisa Doyle, Still at risk: A review of support for trafficked children (Londres : The Children's Society et The Refugee Council, 2013).
Arun Kumar Acharya, Armando Moctezuma Suarez et Francisco de Jesus Gomez Ontiveros, « Trafficking of Women and Children in Mexico: An Assessment of Anti-Trafficking Laws », <i>Revista de Cercetare si Interventie Sociala</i> 53 (2016) : 5-21.
Biljana Simeunovic-Patic et Sanja Copic, « Protection and Assistance to Victims of Human Trafficking in Serbia: Recent Developments », <i>European Journal of Criminology</i> 7, 1 (2010) : 45-60.
Carolina Villacampa et Núria Torres, « Human Trafficking for Criminal Exploitation: The Failure to Identify Victim », <i>European Journal on Criminal Policy and Research</i> 23 (2017) : 393-408.
Carolina Villacampa et Nuria Torres, « Trafficked Women in Prison: The Problem of Double Victimisation », <i>European Journal on Criminal Policy and Research</i> 21 (2014) : 99-115.
Claire M. Renzetti, Amy Bush, Marissa Castellanos et Gretchen Hunt, « Does training make a difference? An evaluation of a specialized human trafficking training module for law enforcement officers », <i>Journal of Crime and Justice</i> 38, 3 (2015).
Holly Burkhalter, « Sex Trafficking, Law Enforcement and Perpetrator Accountability », <i>Anti-Trafficking Review</i> 1 (2012).
Jennifer E. O'Brien, Brooke Jordan, Nina Honeycutt, Catherine Wilsnack et Clara Davison, « "It's All about Breaking down Those Barriers...": Exploring Survivors' Perspectives on Services and Treatment Needs following Commercial Sexual Exploitation during Childhood », <i>Journal of Evidence-Based Social Work</i> 16, 2 (2019) : 160-177.
Johanna Niemi et Jussi Aaltonen, « Tackling Trafficking by Targeting Sex Buyers: Can It Work? » <i>Violence Against Women</i> 13, 10 (2017) : 1228-1248.
Katarina Schwarz et Jing Geng, « Reasserting Agency: Procedural Justice, Victim-Centricity, and the Right to Remedy for Survivors of Slavery and Related Exploitation », <i>Journal of Modern Slavery</i> 4, 2 (2018) : 93-120.
Lisa R. Muftić, « Attitudes Regarding Criminal Justice Responses to Sex Trafficking among Law Enforcement Officers in Bosnia and Herzegovina », <i>Journal of Criminal Justice and Security</i> , 15, 2 (2013) : 177-189.
Lorena Arocha, Wrong kind of victim? One year on: an analysis of UK measures to protect trafficked persons (Londres : Anti-Trafficking Monitoring Group et Anti-Slavery International, 2010).
Naomi L. Svensson, From Inside Prison Walls: Interviews with Incarcerated Brothel Owners and Human Traffickers in Cambodia (Phnom Penh : International Justice Mission, 2011).
Peter Williams, Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).
Susan Mapp, Emily Hornung, Madeleine D'Almeida et Jessica Juhnke, « Local Law Enforcement Officers' Knowledge of Human Trafficking: Ability to Define, Identify, and Assist », <i>Journal of Human Trafficking</i> 2, 4 (2016) : 329-342.
The Freedom Fund, Literature review: Behavior change communications campaigns targeting the demand-side of exploitation (Londres : The Freedom Fund, 2019).

Hypothèse 3 : niveau de confiance haut

La coordination et la collaboration intersectorielles entre les acteurs de la lutte contre l'esclavage à tous les niveaux améliorent les enquêtes, les arrestations, les poursuites, la participation des rescapés et les résultats des soins apportés aux rescapés.

Raison du score de confiance : les données probantes étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes, même si de nombreuses études étaient de faible envergure et limitées sur le plan géographique. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

La coordination et la collaboration intersectorielles sont importantes à tous les niveaux (des acteurs communautaires locaux à la coopération transnationale) afin de soutenir une implication efficace des forces de l'ordre et des rescapés. Les enquêtes, les arrestations et les poursuites se sont avérées profiter d'une coordination efficace et pâtir de son absence. La collaboration entre les organismes accroît la puissance des réponses du secteur de la justice afin de lutter contre l'esclavage moderne et la traite. Plusieurs études ont souligné la nécessité d'une coordination au niveau opérationnel ainsi qu'aux niveaux supérieurs, et que le rang, la diplomatie et les formalités entravent souvent une collaboration efficace. La collaboration entre les différents organismes et agences des forces de l'ordre (au niveau national et transnational) permet à la police et aux procureurs de travailler ensemble pour garantir que les preuves nécessaires sont collectées afin de faire aboutir les poursuites, améliorant ainsi les taux d'arrestation et de condamnation. La nécessité de collaborer avec la police communautaire locale afin d'améliorer les chances d'identification des victimes et d'améliorer la collecte de preuves est prouvée. La coordination entre les forces de l'ordre, les services sociaux, les autres services aux rescapés (y compris les ONG) et les rescapés eux-mêmes s'est avérée essentielle pour garantir une implication positive des rescapés dans les processus de justice pénale, accroître la volonté des rescapés de participer aux poursuites et obtenir des résultats positifs en matière de poursuites et de soins apportés aux rescapés.

Force des preuves

Diversité

La plupart des études ont effectué une collecte de données primaires et fait appel à des méthodes de recherche qualitatives et des modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens, huit études ayant mené des entretiens avec des informateurs clés, notamment des policiers, des procureurs, des magistrats, des acteurs gouvernementaux, la société civile, ainsi que des organisations intergouvernementales et internationales.

Envergure

Les études étaient diversifiées sur le plan géographique, notamment cinq études axées sur des zones infranationales aux Pays-Bas et aux États-Unis et les études restantes adoptant une portée nationale au Cambodge, en Inde, au Mexique, au Népal, aux Philippines, au Portugal et en Thaïlande. De nombreuses études étaient dépendantes du contexte et non généralisables. Le nombre des personnes interrogées lors des entretiens d'une même étude allait de 17 à 121. Des sondages ou des groupes de discussions d'informateurs clés ont recueilli des données auprès de 58 individus. L'une des études a interrogé 175 fournisseurs de services et a combiné les réponses avec des données secondaires provenant d'un sondage indépendant auprès de 206 individus afin d'effectuer une analyse comparative. Une étude a mené une analyse de données secondaires portant sur des données variées, une autre était non empirique et concernait une analyse des lois et des politiques.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive. Toutes les études ont été jugées pleinement ou relativement claires et adaptées au contexte, et la majorité a été considérée comme pleinement ou relativement transparente, valide, fiable et convaincante. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. Les entretiens ont souvent été complétés par des méthodes supplémentaires de collecte et d'analyse de données. Les auteurs ont trouvé que les études qui incluaient des données gouvernementales étaient particulièrement convaincantes.

Notes de mise en œuvre

La coordination et la collaboration multidisciplinaires sont essentielles, mais ne garantiront pas à elles seules des résultats positifs ou des réponses efficaces. La collaboration nécessite un objectif, une direction et une impulsion. Cela signifie souvent que des individus ou des entités doivent assumer un rôle de leadership au sein de groupes interdisciplinaires. Les participants doivent se concentrer pleinement sur l'objectif global des efforts des organismes multiples et ne pas considérer la collaboration comme une fin en soi.

Les approches interdisciplinaires peuvent mener à des innovations au sein du fonctionnement du système judiciaire. Par exemple, le secteur financier peut aider à identifier des moyens de poursuivre les trafiquants pour des délits financiers, tels que l'évasion fiscale, et aider à développer des approches permettant d'utiliser les preuves financières lors des procès, réduisant ainsi le fardeau des témoignages des victimes (voir ci-dessous).

Hypothèse 3

Benjamin Perrin, « Just Passing Through? International Legal Obligations and Policies of Transit Countries in Combating Trafficking in Persons », <i>European Journal of Criminology</i> 7, 1 (2010) : 11-27.
David Rousseau, Review of Models of Care for Trafficking Survivors in Thailand (Washington D.C. : Winrock International, 2019).
Hea-Won Kim, Taekyung Park, Stephanie Quiring et Diana Barrett, « The anti-human trafficking collaboration model and serving victims: Providers' perspectives on the impact and experience », <i>Journal of Evidence-Informed Social Work</i> 15, 2 (2018) : 186-203.
International Justice Mission, Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: A Review of the Criminal Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission et Département d'État des États-Unis, 2018).
Kathleen Turner, Michelle Anderson et Stefanie Lopez-Howard, Assessing the Scope and Availability of Services for Human Trafficking Victims Among Georgia's Victims' Services Providers (Atlanta : Georgia Criminal Justice Coordinating Council, 2014).
Lin Huff-Corzine, Sarah Ann Sacra, Jay Corzine et Rachel Rados, « Florida's task force approach to combat human trafficking: an analysis of county-level data », <i>Police Practice and Research</i> 18, 3 (2017) : 245-258.
Maite Verhoeven et Barbra van Gestel, « Human trafficking and criminal investigation strategies in the Amsterdam Red Light District », <i>Trends in Organized Crime</i> 14, 2/3 (2011) : 148-164.
Marlene Matos et Mariana Gonçalves, « Human trafficking and criminal proceedings in Portugal: Discourses of professionals in the justice system », <i>Trends in Organized Crime</i> 21, 4 (2018) : 370-400.
Peter Williams, Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).
Thomas B. Hofmann et Yaroslaba Garcia, « Partnership, the Fourth P, Enhances HT Service Efforts in Prevention, Protection and Prosecution Areas », <i>Slavery Today</i> 2, 2 (2015) : 1-15.
Victoria Rietig, « Prevent, Protect, and Prosecute Human Trafficking in Mexico-Policy and Practical Recommendations », <i>International Migration</i> 53, 4 (2014) : 9-24.
Robin Haarr, External Evaluation of IJM's Program to Combat Sex Trafficking of Children in Cambodia, 2004-2014 (Washington D.C. : International Justice Mission, 2015).
Holly Burkhalter, « Sex Trafficking, Law Enforcement and Perpetrator Accountability », <i>Anti-Trafficking Review</i> , 1 (2012).
Progress Inc, Evaluation of the Central Nepal hotspot project using the process tracing methodology (Londres : Freedom Fund, 2019).
The Freedom Fund, Literature review: Behavior change communications campaigns targeting the demand-side of exploitation (Londres : The Freedom Fund, 2019).

Hypothèse 4 : niveau de confiance haut

La création de processus de justice pénale, notamment d'application des lois, pour lutter contre l'esclavage moderne améliore les réponses apportées par la justice pénale.

Raison du score de confiance : les études étaient variées et d'assez bonne qualité. Certaines ressources n'analysaient pas assez la causalité ou étaient prospectives. L'expérience pratique des évaluateurs étaye l'hypothèse.

Description

La complexité des infractions liées à l'esclavage moderne rend la spécialisation nécessaire et bénéfique pour une application efficace de la loi, des poursuites réussies et une collaboration entre les organismes. Les études ont démontré que des unités des forces de l'ordre spécialisées dans la lutte contre la traite ou des groupes de travail composés d'agents disposant de connaissances et formés concernant la traite et les infractions liées à l'esclavage moderne ont amélioré la quantité et la qualité des identifications des victimes, des enquêtes et des arrestations. La réduction des transferts d'agents permet de renforcer l'expertise et les compétences techniques, à travers l'enquête sociale, pour lutter efficacement contre les multiples formes d'esclavage moderne. L'amélioration de la quantité et de la qualité des données probantes provenant des unités des forces de l'ordre spécialisées, ainsi qu'une formation ciblée pour les procureurs et autres fonctionnaires, se traduisent par de meilleurs résultats en matière de poursuites.

Il a été démontré que les groupes de travail multidisciplinaires et constitués de plusieurs organismes améliorent les réponses apportées aux dossiers d'esclavage moderne, et des études ont souligné la nécessité d'une collaboration locale, nationale et internationale entre les organismes. Il a également été mis en valeur que les procédures, protocoles, politiques, formations et financements spécialisés au sein des structures institutionnelles existantes augmentent la probabilité que les victimes soient identifiées et améliorent la qualité et la quantité des enquêtes. Par exemple, les outils d'identification des victimes améliorent la capacité des agents des forces de l'ordre à identifier (et à éviter de traiter comme des criminelles) les victimes et à élargir la portée des personnes leur venant en aide et celles enquêtant et poursuivant les dossiers en lien avec la traite. Les systèmes de gestion, de suivi et de surveillance des données dans le cadre des dossiers d'esclavage moderne permettent d'améliorer les processus de justice pénale, l'allocation des ressources et la compréhension de l'évolution de la dynamique de la traite au fil du temps.

Force des preuves

Diversité

La plupart des études ont effectué une collecte de données primaires et utilisé des méthodes de recherche qualitatives et des modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens qualitatifs, neuf études ayant mené des entretiens avec des informateurs clés, et plusieurs ayant combiné des entretiens avec des informateurs clés et des entretiens avec des rescapés. Certaines études ont complété les entretiens par des examens de pièces à conviction de dossiers, des discussions de groupe, des groupes de discussion d'intervenants et/ou des analyses de cas. Deux des documents examinés comprenaient des discussions non empiriques basées sur la littérature existante, plusieurs concernaient des évaluations de programmes, un comprenait un sondage auprès de policiers et un autre adoptait une analyse quantitative des données secondaires impliquant des statistiques descriptives et une régression logistique.

Envergure

Les études ont mis en évidence une certaine diversité géographique, bien que la majorité se soit concentrée sur les États-Unis (5), trois de ces études concernant davantage des zones infranationales aux États-Unis. D'autres études ont porté sur le Cambodge (2), les Philippines (3), le Portugal, l'Afrique du Sud et une sur Amsterdam, aux Pays-Bas. L'une des études a adopté une perspective internationale. Le nombre de personnes interrogées lors de ces études allait de 18 à 121.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive. Toutes les études ont été considérées comme pleinement ou relativement claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. La majorité des études ont également été jugées convaincantes ou relativement convaincantes, une seule d'entre elles n'ayant pas répondu à ce critère. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes.

Notes de mise en œuvre

Définir clairement les fonctions et rôles respectifs des processus de lutte contre la traite simplifie les enquêtes. La mise en place de politiques spécifiques rend la collaboration interdisciplinaire plus ciblée et significative, permettant aux rescapés de bénéficier de meilleurs services. Un manque de directives politiques claires peut entraîner des problèmes, diminuant alors les possibilités d'issues favorables pour les rescapés.

La spécialisation n'efface pas la nécessité pour les unités non spécialisées de recevoir une formation de base concernant la traite des êtres humains et l'esclavage moderne. Ces connaissances sont importantes pour les fonctionnaires faisant office de premiers intervenants ou ceux pouvant interagir avec d'éventuelles victimes.

L'expertise spécialisée est renforcée par l'établissement de relations continues au sein de groupes de travail multidisciplinaires et constitués de plusieurs organismes. Par exemple, les relations entre les forces de l'ordre et les services sociaux sont renforcées par une interaction positive fréquente.

Hypothèse 4
Andrew Jones, Rhonda Schlangen et Rhodora Bucoy, An Evaluation of the International Justice Mission's "Project Lantern" Assessment of Five-year Impact and Change in the Public Justice System (Manille : International Justice Mission, 2010).
Amy Farrell, Colleen Owens et Jack McDevitt, « New laws but few cases: understanding the challenges to the investigation and prosecution of human trafficking cases », <i>Crime, Law and Social Change</i> 61 (2014) : 139–168.
David Okech, Whitney Morreau et Kathleen Benson, « Human trafficking: Improving victim identification and service provision », <i>International Social Work</i> 55, 4 (2012) : 488-503.
Geneva Brown, « Women and Children Last: The Prosecution of Sex Traffickers and Sex Offenders and the Need for a Sex Trafficker Registry », <i>Boston College Third World Law Journal</i> 31, 1 (2011) : 1-41.
International Justice Mission, Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: A Review of the Criminal Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission et Département d'État des États-Unis, 2018).
Laura Simich, Lucia Goyen, Andrew Powell et Karen Mallozzi, Improving Human Trafficking Victim Identification – Validation and Dissemination of a Screening Tool (Washington D.C. : VERA Institute of Justice, 2014).
Lin Huff-Corzine, Sarah Ann Sacra, Jay Corzine et Rachel Rados, « Florida's task force approach to combat human trafficking: an analysis of county-level data », <i>Police Practice and Research</i> 18, 3 (2017) : 245-258.
Maite Verhoeven et Barbra van Gestel, « Human trafficking and criminal investigation strategies in the Amsterdam Red Light District », <i>Trends in Organized Crime</i> 14, 2/3 (2011) : 148-164.
Margaret Chambeshi, Amanda Eckhardt, Xinyi Wang et Chris Muller, Healthcare Access for Foreign-National Survivors of Trafficking (New York : Restore NYC, 2019).
Marlene Matos et Mariana Gonçalves, « Human trafficking and criminal proceedings in Portugal: Discourses of professionals in the justice system », <i>Trends in Organized Crime</i> 21, 4 (2018) : 370-400.
Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it », <i>OECD Social, Employment and Migration Working Papers</i> 235 (2019).
Paul Oluwatosin Bello et Adewale A. Olutola, « The enforcement of anti-human trafficking law in South Africa: a case of an aircraft without a pilot », <i>Police Practice and Research</i> , 19, 3 (2018) : 270-283.
Peter Williams, Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).
Robin Haarr, Evaluation of the Program to Combat Sex Trafficking of Children in the Philippines: 2003-2015 (Washington D.C. : International Justice Mission, 2017)

Robin Haarr, External Evaluation of IJM's Program to Combat Sex Trafficking of Children in Cambodia, 2004-2014 (Washington D.C. : International Justice Mission, 2017).
Progress Inc, Evaluation of the Central Nepal hotspot project using the process tracing methodology (Londres : Freedom Fund, 2019).
The Freedom Fund, Literature review: Behavior change communications campaigns targeting the demand-side of exploitation (Londres : The Freedom Fund, 2019).

Hypothèse 5 : niveau de confiance haut

Veiller à ce que les rescapés reçoivent un soutien approprié et à ce que les processus de justice pénale soient centrés sur les victimes améliore la coopération de ces dernières dans le cadre des enquêtes et des poursuites, ce qui augmente les chances de réussite.

Raison du score de confiance : un nombre modéré d'études de qualité variable ont soutenu cette hypothèse. L'expérience pratique des évaluateurs a constitué un facteur important pour définir la fiabilité de cette hypothèse.

Description

La participation des rescapés est souvent essentielle à la réussite des enquêtes et des poursuites. Cependant, la volonté et la capacité des rescapés à s'impliquer dans ces processus sont compromises lorsqu'ils ne reçoivent pas un soutien approprié et/ou lorsque les pratiques ne sont pas centrées sur les victimes. Il faut toutefois souligner que la prestation de soins et le soutien apporté aux rescapés ne doivent jamais dépendre de leur participation aux processus de justice pénale.

Si les rescapés ne reçoivent pas d'informations claires sur les processus de justice pénale et/ou si la confiance n'est pas établie, ils sont moins susceptibles d'effectuer un signalement auprès des forces de l'ordre ou de participer tout au long du processus. Les rescapés craignent souvent d'être traités comme des criminels pour des infractions liées à l'immigration ou d'autres crimes commis dans le cadre de leur exploitation, ils évitent donc d'effectuer des signalements auprès des forces de l'ordre. Les études ont souligné la nécessité pour les agents des forces de l'ordre de tenir compte du statut d'immigration, de la peur des représailles, des traumatismes, des barrières linguistiques, du genre et du contexte culturel (qui peuvent tous constituer des obstacles à la coopération des rescapés) lorsqu'ils engagent le dialogue avec de potentielles victimes.

Lorsque les rescapés reçoivent un soutien approprié (en particulier un soutien psychologique et des conseils) et lorsque les processus de justice pénale sont adaptés aux victimes, la qualité de la participation des rescapés augmente. Par exemple, un soutien approprié atténue l'impact négatif d'un traumatisme sur la capacité d'une personne à se souvenir des événements et à témoigner des expériences violentes qu'elle a vécues. Lorsque les processus ne sont pas adaptés pour soutenir les rescapés, une victimisation secondaire et de nouveaux traumatismes peuvent survenir. Les pratiques d'accompagnement des rescapés comprennent une formation sur leur implication, la diversité des équipes des forces de l'ordre, les entretiens médico-légaux et la possibilité pour les rescapés de témoigner par vidéo, depuis des salles privées ou des salles d'audience fermées. Les études ont également mis en évidence qu'une participation positive peut s'avérer stimulante pour les rescapés et améliorer la qualité de leur témoignage.

Force des preuves

Diversité

La plupart des études ont effectué une collecte de données primaires avec des méthodes de recherche qualitatives et des modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens. Sept études ont ainsi analysé des entretiens avec des informateurs clés et des parties prenantes, tandis que trois autres ont analysé les données recueillies lors d'entretiens avec des rescapés. Trois documents reposaient sur une discussion théorique fondée sur des données probantes au sein de la littérature. Plusieurs n'ont fait aucune référence à la méthodologie. Cette ambiguïté a diminué la confiance dans la force des déclarations formulées dans ces études. La quantité de données quantitatives n'était pas suffisante.

Envergure

Les études ont porté sur différentes zones géographiques, même si la majorité d'entre elles se sont concentrées sur une seule juridiction. Une étude a examiné le contexte régional de l'Europe en comparant six pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Pays-Bas et Serbie), et deux études n'étaient pas liées à un emplacement géographique spécifique. Les autres documents étaient des études nationales, couvrant le Cambodge (2), les Philippines, le Portugal, la Thaïlande (2) et les États-Unis (3). Le nombre de personnes interrogées lors de ces études allait de 18 à 121.

Qualité technique des preuves

Même si les données probantes ont étayé l'hypothèse, la qualité de l'ensemble n'était que modérément bonne. La plupart des études étaient claires et adaptées au contexte, mais seule la moitié fournissait des preuves convaincantes venant soutenir l'hypothèse, et 17 % supplémentaires ont été considérées comme relativement convaincantes. Les données probantes étaient transparentes ou relativement transparentes, valides ou relativement valides, et fiables ou relativement fiables dans la plupart des cas. Cependant, plusieurs études ne répondaient pas totalement ou partiellement aux critères de qualité. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. Les auteurs se sont souvent inspirés des documentations internationales plutôt que de se concentrer exclusivement sur les juridictions examinées dans l'étude. Deux études ont combiné des entretiens avec des rescapés et des informateurs clés. Une étude a complété les entretiens des informateurs clés avec des groupes de discussion de parties prenantes, et deux d'entre elles ont combiné les entretiens des parties prenantes avec une analyse de dossiers et des statistiques portant sur des cas de traite des êtres humains.

Hypothèse 5

Abigail Swenstein et Kate Mogulescu, « [Resisting the Carceral: The need to align anti-trafficking efforts with movements for criminal justice reform](#) », *Anti-Trafficking Review* 6 (2016) : 118-122.

Amy Farrell, Colleen Owens et Jack McDevitt, « [New laws but few cases: understanding the challenges to the investigation and prosecution of human trafficking cases](#) », *Crime, Law and Social Change* 61 (2014) : 139-168.

Andrey Orlean, *Policy Brief: Countering Human Trafficking: Identifying, Returning and Assisting Victims from Ukraine* (Vienne : Prague Process, 2020).

Biljana Meshkovska, Nikola Mickovski, Arjan E. R. Bos et Melissa Siegel, « [Trafficking of Women for Sexual Exploitation in Europe: Prosecution, Trials and Their Impact](#) », *Anti-Trafficking Review*, 6 (2016) : 71-90.

David Rousseau, « [From Passive Victims to Partners in Their Own Reintegration: Civil society's role in empowering returned Thai fishermen](#) », *Anti-Trafficking Review* 10 (2018).

David Rousseau, *Review of Models of Care for Trafficking Survivors in Thailand* (Washington D.C. : Winrock International, 2019).

Hanna Love, Jeanette Hussemann, Lilly Yu, Evelyn McCoy et Colleen Owens, *Justice in Their Own Words: Perceptions and Experiences of (In)Justice among Human Trafficking Survivors* (Washington D.C. : National Institute of Justice, 2018).

Iffat Idris, *Interventions to Support Victims of Modern Slavery. Knowledge, Evidence and Learning for Developments* (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Peter Williams, *Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response* (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).

International Justice Mission, *Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: A Review of the Criminal Justice System's Response* (Washington D.C. : International Justice Mission et Département d'État des États-Unis, 2018).

Katarina Schwarz et Jing Geng, « [Reasserting Agency: Procedural Justice, Victim-Centricity, and the Right to Remedy for Survivors of Slavery and Related Exploitation](#) », *Journal of Modern Slavery* 4, 2 (2018) : 93-120.

Marlene Matos et Mariana Gonçalves, « [Human trafficking and criminal proceedings in Portugal: Discourses of professionals in the justice system](#) », *Trends in Organized Crime* 21, 4 (2018) : 370-400.

Robin Haarr, *External Evaluation of IJM's Program to Combat Sex Trafficking of Children in Cambodia, 2004-2014* (Washington D.C. : International Justice Mission, 2017).

Hypothèse 6 : niveau de confiance haut

Définir un cadre juridique clair et complet concernant les infractions liées à l'esclavage moderne permet de mettre en place des mesures efficaces pour lutter contre ce phénomène.

Raison du score de confiance : les études étayant cette hypothèse étaient de qualité moyenne. L'hypothèse se prête davantage à des articles théoriques qu'à des études qualitatives et/ou quantitatives. L'expérience pratique des évaluateurs a permis d'étayer cette hypothèse.

Description

Les définitions nationales et internationales encadrant les infractions liées à l'esclavage moderne et leur interprétation sont sujettes à deux types de problèmes : elles sont soit trop vastes et manquent de clarté, soit trop spécifiques et ne couvrent pas totalement l'infraction et le statut de victime. Ces deux éventualités sont problématiques, car elles ne permettent pas d'identifier et de protéger efficacement les victimes de l'esclavage moderne et compliquent davantage la poursuite des délinquants.

Certaines études ont abordé le fait que des définitions trop vagues et peu claires peuvent conduire, par exemple, à traiter les migrants comme des criminels ou à identifier les professionnel(le)s du sexe, au lieu de se concentrer sur les individus victimes de contrainte, de fraude ou de coercition. La législation nationale doit donc être suffisamment claire et délimitée pour éviter de telles applications. Parallèlement, la plupart des études ont soutenu que des définitions ou interprétations trop spécifiques de la traite ou de ses composantes (par exemple, la coercition), empêchent d'identifier les victimes et mènent à les traiter comme des acteurs coupables et complices. Les juridictions dotées d'une législation plus complète contre la traite ont tendance à identifier plus précisément les cas que celles dotées d'une législation plus basique ou d'aucune législation.

Force des preuves

Diversité

La plupart des études étaient théoriques ou examinaient des données probantes secondaires et impliquaient une analyse des lois et politiques internationales et nationales, ce qui n'est pas vraiment surprenant étant donné la nature juridique technique de l'hypothèse. Deux documents rapportent également les résultats d'études de cas. L'un d'entre eux a d'ailleurs effectué une analyse théorique des mécanismes de filtrage utilisés par les organismes des forces de l'ordre à la frontière américano-mexicaine. Quatre études ont effectué une collecte de données primaires et utilisé des recherches qualitatives et des modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens, notamment les entretiens avec des informateurs clés, des rescapés, des groupes de discussion, des agents de police et d'autres parties prenantes. Une étude a également étudié des pièces à conviction de dossiers.

Envergure

Les études étaient diversifiées sur le plan géographique. Une étude théorique avait une portée internationale et une autre portait spécifiquement sur les États des États-Unis. Les autres documents étaient des études nationales, couvrant la Bulgarie, le Canada, l'Érythrée, la Thaïlande (2), le Mexique, le Portugal, le Royaume-Uni et les États-Unis (3). Les conclusions étaient liées aux systèmes juridiques spécifiques sur lesquels ils ont été menés, l'extrapolation à d'autres zones géographiques nécessiterait donc des recherches supplémentaires. Toutefois, les auteurs se sont souvent inspirés des documentations internationales plutôt que de se concentrer exclusivement sur les juridictions examinées dans l'étude. Le nombre de personnes interrogées lors des entretiens allait de 20 à 166. Une étude s'est appuyée sur 166 entretiens et 140 examens de pièces à conviction de dossiers provenant de rapports de police et judiciaires.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, les données probantes étant majoritairement considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. La quantité de preuves empiriques étayant les discussions conceptuelles n'était pas suffisante.

Notes de mise en œuvre

Compte tenu de la complexité des infractions liées à l'esclavage moderne, les législateurs devraient s'efforcer d'être clairs et d'éviter toute ambiguïté dans la mesure du possible. Les lois doivent couvrir toutes les manifestations de l'esclavage moderne et doivent donc être complètes. Les lignes directrices concernant l'interprétation et/ou la clarification de la législation subordonnée ou des décisions de common law sont souvent utiles pour l'élaboration de bonnes pratiques d'application des lois dans un contexte donné. Les définitions législatives doivent continuer à être affinées sur la base de la jurisprudence au fur et mesure de l'examen des dossiers d'esclavage moderne par les tribunaux.

Dans la pratique, les définitions et interprétations trop spécifiques ou inappropriées sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés : les réponses politiques peuvent être inhibées par de telles définitions. Des définitions strictes peuvent permettre aux États de prétendre qu'ils n'ont pas de cas d'esclavage moderne tout en acceptant la présence, par exemple, d'engagisme. Le processus d'élaboration des définitions devrait toujours inclure des rescapés.

Hypothèse 6

Alinka Gearon, « [Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England](#) », *The British Journal of Criminology* 59, 2 (2019) : 481-500.

Amy Farrell, Colleen Owens et Jack McDevitt, « [New laws but few cases: understanding the challenges to the investigation and prosecution of human trafficking cases](#) », *Crime, Law and Social Change* 61 (2014) : 139–168.

Arun Kumar Acharya, Armando Moctezuma Suarez et Francisco de Jesus Gomez Ontiveros, « [Trafficking of Women and Children in Mexico: An Assessment of Anti-Trafficking Laws](#) », *Revista de Cercetare si Interventie Sociala* 53 (2016) : 5-21.

Brittany Warren, « ["If You Have A Zero-Tolerance Policy, Why Aren't You Doing Anything?": Using the Uniform Code of Military Justice to Combat Human Trafficking Abroad](#) », *The George Washington Law Review* 80, 4 (2012).

Iyabode Ogunniran, « [Forward Looking or Backward Stepping: Evaluating Child Protection from Sexual Exploitation in Nigeria](#) », *Journal of Human Trafficking* 3, 3 (2017) : 167-181.

Julie Kaye et Bethany Hastie, « [The Canadian Criminal Code Offence of Trafficking in Persons: Challenges from the Field and within the Law](#) », *Social Inclusion* 3, 1 (2015) : 88-102.

Katherine Solits et Rebecca Walters, « ['What's in a Name?': Mislabelling, misidentification, and the US government's failure to protect human trafficking survivors in the Central American refugee crisis](#) », *Anti-Trafficking Review* 11 (2018).

Marlene Matos et Mariana Gonçalves, « [Human trafficking and criminal proceedings in Portugal: Discourses of professionals in the justice system](#) », *Trends in Organized Crime* 21, 4 (2018) : 370-400.

Mogos O. Brhane, « [Trafficking in persons for Ransom and the Need to Expand the Interpretation of Article 3 of the UN Trafficking Protocol](#) », *Anti-Trafficking Review* 4 (2015).

Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « [Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it](#) », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* 235 (2019).

Vladislava Stoyanova, « [The Crisis of a Definition: Human Trafficking in Bulgarian Law](#) », *Amsterdam Law Forum* 5, 1 (2013) : 64-79.

Hannah Thinyane, Francisca Sassetti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, [Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations](#) (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

Hypothèse 7 : niveau de confiance haut

La prévention, l'identification et le soutien doivent avoir le même degré de priorité au sein des mécanismes de justice pénale et les réponses de la justice pénale doivent incorporer des pratiques adaptées aux victimes tout en s'intégrant efficacement aux autres réponses.

Raison du score de confiance : un grand nombre d'études ont soutenu cette hypothèse ; cependant, peu d'études provenaient de praticiens (la plupart étaient des articles universitaires). La preuve la plus solide était en faveur d'une réponse équilibrée, axée sur les intérêts de la victime. Cette conclusion est également soutenue par l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

L'importance des mécanismes de justice pénale dans la réponse à l'esclavage moderne est avérée. Cependant, les efforts visant à améliorer les réponses de la justice pénale ne devraient pas se faire au détriment d'interventions tout aussi cruciales, telles que la prévention et la protection. Les approches de justice pénale qui ne s'intègrent pas correctement aux efforts de prévention et aux services aux rescapés, et/ou ne prennent pas assez en compte les victimes ou manquent de connaissances au sujet de leurs traumatismes, peuvent causer des dommages supplémentaires, conduire à des issues défavorables et affecter la confiance.

La prestation de services aux victimes formellement identifiées ne devrait jamais dépendre de leur participation aux processus de justice pénale. Pour de nombreuses raisons, certaines victimes ne peuvent pas ou ne veulent pas participer à ces processus. Les victimes ont le droit de bénéficier des services et du soutien dont elles ont besoin, qu'elles participent ou non aux procédures de justice pénale. Les services d'aide aux victimes et les réponses de la justice pénale doivent disposer des ressources suffisantes, être soutenus par des politiques et s'intégrer de manière efficace. Le risque de subir de nouveaux traumatismes liés à la participation aux processus de justice pénale met en évidence le besoin de pratiques de justice pénale adaptées aux victimes, tenant compte des traumatismes, et de soins à long terme apportés aux rescapés.

Accorder une trop grande importance à la justice pénale et des malentendus concernant la victimisation dans l'esclavage moderne empêchent l'identification des rescapés et/ou mènent à leur criminalisation illégale pour des actes commis en raison de leur victimisation. Plusieurs études ont suggéré de réorienter le discours et les ressources vers des conceptions plus larges de la justice (y compris, par exemple, les réponses de santé publique) et d'intégrer la justice pénale dans ce cadre. Sans suggérer l'abandon de la justice pénale, ces études ont souligné la nécessité d'équilibrer les mesures de justice pénale avec les efforts de protection et de prévention.

Force des preuves

Diversité

Les études relatives à cette hypothèse ont utilisé diverses méthodes, notamment des entretiens qualitatifs, des entretiens avec des informateurs clés, des entretiens avec des rescapés, des groupes de discussion, l'observation des participants, des recherches ethnographiques qualitatives, des études de cas, des analyses interprétatives et des analyses juridiques et politiques. Plusieurs documents concernant des discussions secondaires ou théoriques ont également été inclus. Dans le cadre de cette hypothèse, nous avons noté la prédominance des travaux universitaires plutôt que de ceux des praticiens ou des ONG (ne concernant qu'une seule étude).

Envergure

Les études étaient diversifiées sur le plan géographique, la majorité se concentrant sur des juridictions uniques, à savoir l'Australie, l'Autriche, la Chine, l'Angleterre, l'Inde, l'Italie, la Norvège, Singapour, l'Afrique du Sud ou les États-Unis (2). Une étude a examiné trois contextes spécifiques (Myanmar, l'Asie du Sud, principalement l'Inde, et le Moyen-Orient), et trois études n'étaient pas liées à une zone géographique spécifique. Le nombre de participants allait de 1 à 80.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, la plupart des études étant claires, valides, transparentes et convaincantes, bien que la fiabilité de certaines études soit discutable. Même si leur qualité est variable, la grande majorité des études ont présenté des données probantes solides étayant les déclarations au sein de l'hypothèse.

Hypothèse 7

Abigail Swenstein et Kate Mogulescu, « [Resisting the Carceral: The need to align anti-trafficking efforts with movements for criminal justice reform](#) », *Anti-Trafficking Review* 6 (2016) : 118-122.

Alinka Gearon, « [Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England](#) », *The British Journal of Criminology* 59, 2 (2019) : 481-500.

Anette Brunovskis et May-Len Skilbrei, « [Two Birds with One Stone? Implications of Conditional Assistance in Victim Protection and Prosecution of Traffickers](#) », *Anti-Trafficking Review* 6 (2016).

Aziza Ahmed et Meena Seshu, « ["We have the right not to be 'rescued'...": When Anti-Trafficking Programmes Undermine the Health and Well-Being of Sex Workers](#) », *Anti-Trafficking Review* 1 (2012).

Beate Andrees, « [Defending Rights, Securing Justice: The International Labour Organization's Work on Forced Labour](#) », *Journal of Criminal Justice* 14, 2 (2016) : 343-362.

Cathy Zimmerman et Nicola Pocock, « [Human Trafficking and Mental Health: 'My Wounds are Inside; They are Not Visible'](#) », *The Brown Journal of World Affairs* 19, 2 (2013) : 265-280.

Elena Shih, « [Health and Rights at the Margins: Human trafficking and HIV/AIDS amongst Jingpo ethnic communities in Ruili City, China](#) » *Anti-Trafficking Review* 2 (2013).

Emma George, Darlene McNaughton et George Tsourtos, « [An Interpretive Analysis of Australia's Approach to Human Trafficking and Its Focus on Criminal Justice Over Public Health](#) », *Journal of Human Trafficking* 3, 2 (2017) : 81-92.

Evelyn Probst, « [Victims' protection within the context of trafficking in human beings and European Union standards](#) », *Académie de droit européen* 19 (2018) : 357-367.

Hanna Love, Jeanette Hussemann, Lilly Yu, Evelyn McCoy et Colleen Owens, *Justice in Their Own Words: Perceptions and Experiences of (In)Justice among Human Trafficking Survivors* (Washington D.C. : National Institute of Justice, 2018).

Katarina Schwarz et Jing Geng, « [Reasserting Agency: Procedural Justice, Victim-Centricity, and the Right to Remedy for Survivors of Slavery and Related Exploitation](#) », *Journal of Modern Slavery* 4, 2 (2018) : 93-120.

Kathryn Baer, « [The Trafficking Protocol and the Anti-Trafficking Framework: Insufficient to Address Exploitation](#) », *The Anti-Trafficking Review* 4 (2015) : 167- 172.

Letizia Palumbo, « [Protection of trafficked people in Italy: policies, limits and challenges](#) », *Journal of Money Laundering Control* 18, 1 (2015).

Louise Gomez-Mera, « [Regime Complexity and Global Governance: The case of trafficking in Persons](#) », *European Journal of International Relations* 3, 4 (2017) : 303-326.

Ntokozo Yingwana, Rebecca Walker et Alex Etchart, « [Sex Work, Migration, and Human Trafficking in South Africa: From polarised arguments to potential partnerships](#) », *Anti-Trafficking Review* 12 (2019) : 74-90.

Hypothèse 8 : niveau de confiance haut

Les mécanismes de surveillance et de suivi aident à assurer la mise en œuvre et l'application efficaces des lois et politiques sur l'esclavage moderne.

Raisons du score de confiance : les études comprenaient à la fois des articles théoriques et des recherches empiriques. Cependant, la portée géographique des données probantes était limitée. L'expérience pratique de certains évaluateurs a étayé l'hypothèse.

Description

Des systèmes de contrôle indépendants, tels qu'un rapporteur ou un « surveillant » national, aident à garantir que la politique gouvernementale de lutte contre la traite, le travail des enfants et l'esclavage moderne est correctement et efficacement mise en œuvre. Par exemple, un rapporteur national peut contribuer à garantir l'utilisation des bonnes pratiques en matière de prévention, de détection, d'enquête et de poursuite des infractions liées

à l'esclavage moderne et d'identification des victimes. Des systèmes complets et coordonnés de surveillance du travail des enfants sont nécessaires pour garantir des efforts efficaces pour lutter contre ce phénomène. Les processus de contrôle de la qualité au sein des mécanismes nationaux d'orientation (NRM) peuvent aider à améliorer la qualité des services, tels que l'interprétation pour les victimes, en évitant la perte de preuves et les décisions négatives ayant des conséquences néfastes pour les rescapés.

Force des preuves

Diversité

Les études soutenant cette hypothèse ont mis à profit une collecte de données primaires, une analyse de données primaires et secondaires, et des discussions théoriques. Les méthodes employées comprenaient des analyses de cas, des entretiens, des discussions de groupe, des analyses des données quantitatives et des recherches documentaires.

Envergure

Trois des quatre études se sont concentrées sur le Royaume-Uni, la quatrième ayant une portée internationale. Les conclusions peuvent être généralisées à d'autres contextes. Cependant, la compréhension de la pratique et des résultats de ces interventions dans divers contextes nécessite des recherches supplémentaires. Aucune des études n'a impliqué directement des rescapés.

Qualité technique des preuves

La plupart des études étaient pleinement ou relativement claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes.

Hypothèse 8

Amy Weatherburn, « [Using an integrated human rights-based approach to address modern slavery: the UK experience](#) », *European Human Rights Law Review* 2 (2016) : 184-194.

Lorena Arocha, [Wrong kind of victim? One year on: an analysis of UK measures to protect trafficked persons](#) (Londres : Anti-Trafficking Monitoring Group et Anti-Slavery International, 2010).

Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « [Child labour: causes, consequences and policies to tackle it](#) », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* 235 (2019).

Rachel Annison, [Hidden in plain sight: Three years on: Updated analysis of UK measures to protect trafficked persons](#) (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2013).

Hypothèse 9 : niveau de confiance moyen

Élargir l'orientation de l'enquête pour inclure d'autres formes de preuves que les témoignages des rescapés augmenterait les taux de réussite.

Raison du score de confiance : bien que peu nombreuses, les études couvraient des lieux et des types d'esclavage moderne variés. De nombreuses études étaient d'ordre théorique, ne démontrant pas la réussite de l'approche suggérée. L'expérience pratique des évaluateurs étaye l'hypothèse.

Description

Plusieurs études ont souligné la nécessité d'élargir la collecte de preuves dans les dossiers d'esclavage moderne. La pratique tend à s'appuyer fortement sur les témoignages des rescapés et à refuser de soutenir la soumission d'autres types/classifications de preuves, telles que les preuves médico-légales numériques et les preuves financières. En règle générale, il est nécessaire d'obtenir des preuves plus solides dans le cadre des poursuites pour des infractions liées à l'esclavage moderne et les stratégies qui reposent trop fortement sur les témoignages des rescapés peuvent entraver des poursuites efficaces. Témoigner s'avère souvent difficile pour les rescapés et peut entraîner de nouveaux traumatismes. L'absence d'approches du témoignage adaptées aux rescapés et tenant compte des traumatismes, ainsi que d'autres obstacles entre les forces de l'ordre et les rescapés, diminuent

la confiance et entravent l'implication des rescapés dans les processus de justice pénale.

Force des preuves

Diversité

Les trois sources étaient des études primaires avec des modèles observationnels, adoptant des méthodes qualitatives ou combinant une analyse quantitative et qualitative. Chacune des études a mis à profit des entretiens avec des informateurs clés. L'une d'elles a complété les enquêtes initiales par une analyse participative et un petit ensemble de sondages de suivi. Une autre a mené une analyse approfondie de pièces à conviction de dossiers.

Envergure

Chaque étude s'est concentrée sur un contexte national, couvrant les Philippines, le Portugal et les États-Unis. Les personnes interrogées allaient de 12 à 166 et l'analyse des pièces à conviction de dossiers a porté sur 140 cas de traite des êtres humains.

Qualité technique des preuves

L'hypothèse a été considérée comme ayant été prouvée dans tous les cas, bien qu'avec un degré variable. Même si les études étaient liées aux contextes particuliers dans lesquels elles ont été menées, il est possible de les extrapoler à d'autres contextes, et les méthodes rigoureuses adoptées fournissent une base solide pour une analyse et une recherche plus approfondies.

Notes de mise en œuvre

Même s'il est clairement nécessaire d'élargir la collecte de preuves au-delà des témoignages des rescapés, l'utilisation de preuves provenant de transactions financières peut être difficile, car de nombreuses transactions sont effectuées de manière informelle par des groupes criminels organisés. Le témoignage des rescapés reste une preuve essentielle, souvent au cœur des poursuites. Toutefois, d'autres preuves peuvent et doivent être ajoutées pour étayer et corroborer les témoignages et renforcer le dossier de l'accusation. Une dépendance excessive vis-à-vis des rescapés peut créer une pression supplémentaire sur ces derniers, et parfois les obliger à rester sur le lieu d'exploitation plus longtemps que nécessaire. Des pratiques qui soutiennent les intérêts de la victime et améliorent son expérience du témoignage sont essentielles à des poursuites bien intégrées et efficaces. Les États devraient envisager d'adopter des politiques permettant d'inclure le recours à des poursuites sans victime, le cas échéant, comme au Royaume-Uni.

Hypothèse 9

Amy Farrell, Colleen Owens et Jack McDevitt, « [New laws but few cases: understanding the challenges to the investigation and prosecution of human trafficking cases](#) », *Crime, Law and Social Change* 61 (2014) : 139–168.

International Justice Mission, [Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: A Review of the Criminal Justice System's Response](#) (Washington D.C. : International Justice Mission et Département d'État des États-Unis, 2018).

Marlene Matos et Mariana Gonçalves, « [Human trafficking and criminal proceedings in Portugal: Discourses of professionals in the justice system](#) », *Trends in Organized Crime* 21, 4 (2018) : 370-400.

Hypothèse 10 : niveau de confiance moyen

La prévalence de l'esclavage moderne peut être réduite via une réponse de justice pénale efficace, centrée sur les victimes et bien intégrée dans les processus de protection et d'identification des rescapés et d'engagement communautaire.

Raison du score de confiance : bien que peu nombreuses, les études comprennent des recherches empiriques (qualitatives et quantitatives) qui étayent l'hypothèse. Davantage d'études démontrant la réduction de la prévalence

grâce à des interventions efficaces sont nécessaires.

Description

De nombreuses études font référence à l'hypothèse selon laquelle la poursuite réussie des auteurs d'esclavage moderne agit comme un moyen de dissuasion efficace contre les infractions futures et réduit la prévalence. Même s'il existe un grand nombre de données probantes soutenant l'impact dissuasif d'une application efficace de la loi et des poursuites judiciaires sur la criminalité en général, relativement peu d'études ont spécifiquement testé cette déclaration en ce qui concerne les infractions liées à l'esclavage moderne. Celles dont c'est le cas ont identifié plusieurs thèmes clés :

- Lorsque des poursuites plus fréquentes et plus efficaces sont placées au sein d'une réponse multidisciplinaire qui soutient les rescapés et renforce la confiance de la communauté dans le système de justice pénale, il a été démontré que la prévalence, par exemple du trafic sexuel d'enfants, diminue considérablement.
- Les industries et les lieux où l'impunité est élevée (par exemple, l'industrie de la pêche) sont des domaines au sein desquels les poursuites ont un rôle important à jouer dans la prévention de l'esclavage moderne.
- Des poursuites sont nécessaires dans le cadre de toute stratégie à long terme visant à réduire durablement la prévalence. Tenter d'éviter les poursuites par le biais de règlements à l'amiable risque de ne pas dissuader les abus.

Force des preuves

Diversité

L'une des sources était une étude observationnelle à méthodes mixtes impliquant des entretiens avec des informateurs clés, des sondages et des examens de pièces à conviction de dossiers. Une autre étude était également mixte et adoptait des méthodes qualitatives, synthétisant des données d'entretiens avec des informateurs clés, des données d'enquêtes sociales, une analyse des évaluations de programmes, des études empiriques et des documents pertinents. D'autres approches comprenaient une étude observationnelle et une brève discussion théorique en réponse à un débat (en l'absence de preuves solides).

Envergure

Deux études examinées par ce groupe étaient de portée internationale, l'une concernant le Cambodge et l'autre les Philippines. Deux ont examiné la question de l'esclavage moderne au sens large, une autre s'est concentrée spécifiquement sur l'exploitation des pêcheurs et des marins en mer et une s'est concentrée sur le trafic sexuel d'enfants.

Qualité technique des preuves

Les sources étaient de qualité technique variable, l'étude philippine répondant à chacun des critères de qualité (claire, transparente, adaptée au contexte, valide, fiable et convaincante), tandis que les autres répondaient pleinement ou partiellement à certains des critères et pas à d'autres. Dans l'ensemble, d'autres recherches de qualité sont nécessaires pour étayer les conclusions initiales de certaines de ces études.

Notes de mise en œuvre

Si les études à ce sujet sont rares, l'expérience israélienne en matière de trafic sexuel étaye fortement cette hypothèse. Les efforts des poursuites (alliés à des efforts importants de soutien aux victimes et de prévention) qui ont ciblé de manière globale les principaux réseaux de trafic et prononcé des peines appropriées ont efficacement mis fin à la forme grave de trafic qui prévalait au début des années 2000.

De même, la baisse significative de la prévalence du trafic sexuel d'enfants au Cambodge du début des années 2000 à nos jours est attribuée à une forte réponse des procureurs, associée à des bonnes pratiques centrées sur les rescapés et tenant compte des traumatismes, ainsi qu'à l'amélioration des services de soins aux rescapés.

Hypothèse 10

Peter Williams, [Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response](#) (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).

Rebecca Surtees, « [Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers](#) », *Groningen Journal of International Law* 1, 2 (2013) : 91-151.

Victor Boutros et John Cotton Richmond, « [Investments in Human Trafficking Prosecutions are Indispensable](#) », *Anti-Trafficking Review* 6 (2016) : 107-110.

Robin Haarr, [External Evaluation of IJM's Program to Combat Sex Trafficking of Children in Cambodia, 2004-2014](#) (Washington D.C. : International Justice Mission, 2017).

Hypothèse 11 : niveau de confiance moyen

Fonder l'élaboration des politiques sur des données probantes solides améliore l'efficacité de la politique de lutte contre l'esclavage.

Raison du score de confiance : bien que soutenant l'hypothèse, le nombre de preuves était limité. L'hypothèse semble intuitivement correcte et est étayée par l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Des données probantes solides sont un puissant moyen de contrer les suppositions erronées et les malentendus lors de la création et la mise en œuvre d'une politique de lutte contre l'esclavage. Par exemple, des statistiques gonflées et une trop grande insistance sur le trafic sexuel peuvent conduire à des généralisations préjudiciables sur les travailleurs et travailleuses du sexe et à un manque de ressources pour lutter contre le trafic de main-d'œuvre. Les politiques fondées sur des faits solidement établis sont généralement plus nuancées et crédibles. Elles sont finalement plus efficaces et donc plus susceptibles de recueillir un soutien politique pour l'obtention de ressources continues. Cela est particulièrement vrai lorsque les données probantes identifient les bonnes pratiques à prioriser, qui peuvent ensuite être intégrées dans la législation et apporter un changement durable. La politique de lutte contre la traite peut et doit également être aiguillée par des études sur les préjudices individuels et sociétaux causés par la traite.

Force des preuves

Diversité

L'une des sources était une étude primaire utilisant des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives avec modèle observationnel. Une autre était une étude secondaire et non empirique ayant mené une analyse de mots-clés et une analyse du contenu de la législation fédérale. Une autre étude était une analyse méthodique théorique et non empirique.

Envergure

L'une des études avait une portée internationale et deux autres se concentraient sur des contextes nationaux, à savoir la Belgique et les États-Unis, bien qu'il soit possible d'extrapoler à d'autres contextes.

Qualité technique des preuves

Dans l'ensemble, des méthodes rigoureuses ont été adoptées, fournissant une base solide pour des recherches ultérieures. Les études étaient pleinement ou relativement claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes.

Hypothèse 11

J. Taylor Scott, Alexandra M. Ingram, Shannon L. Nemer et D. Max Crowley, « [Evidence-Based Human Trafficking Policy: Opportunities to Invest in Trauma-Informed Strategies](#) », *American Journal of Community Psychology* 64, 3-4 (2019) : 438-358.

Ronald Weitzer, « [Sex Trafficking and the Sex Industry: The Need for Evidence-Based Theory and Legislation. The Journal of Criminal Law and Criminology](#) », *Journal of Criminal Law and Criminology* 101, 4 (2015) : 1337-1370.

Victoria A. Greenfield, Letizia Paoli et Andries Zoutendijk, « [The harms of human trafficking: demonstrating the applicability and value of a new framework for systematic, empirical analysis](#) », *Global Crime* 17, 2 (2016) : 152-180.

Hypothèse 12 : niveau de confiance moyen

Assurer l'accès à des interprètes lors des processus de justice pénale contribue à garantir un procès équitable et à veiller à ce que justice soit faite dans les dossiers d'esclavage moderne.

Raison du score de confiance : bien que peu nombreuses, les études soutenant cette hypothèse étaient de très bonne qualité. L'expérience pratique des évaluateurs étaye fortement cette hypothèse.

Description

L'accès à des interprètes est essentiel dans le cadre des mesures prises par la justice pénale pour lutter contre l'esclavage, en particulier concernant l'implication des premiers intervenants auprès des victimes, car l'esclavage moderne implique très souvent des acteurs de différents pays, cultures et langues. Assurer une interprétation de haute qualité tout au long des enquêtes et des procédures judiciaires est une mesure relativement simple ayant un impact positif significatif. Le corollaire est également vrai : l'absence d'une bonne interprétation est un obstacle important à un processus pénal juste et équitable.

Force des preuves

Diversité et envergure

La seule étude prise en considération dans le cadre de cette hypothèse était centrée sur le Cambodge. L'hypothèse a été testée au sein d'une étude primaire qualitative avec un modèle de recherche observationnel impliquant des entretiens avec 57 détenues d'une prison réservée aux femmes qui ont été incarcérées en raison de traite des êtres humains ou d'exploitation sexuelle commerciale d'enfants ; 48 de ces femmes ont également participé à six groupes de discussion.

Qualité technique des preuves

Cette hypothèse a été considérée comme fortement prouvée dans le contexte de l'étude, les données probantes soutenant cette conclusion étant jugées claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes.

Hypothèse 12

Naomi L. Svensson, [From Inside Prison Walls: Interviews with Incarcerated Brothel Owners and Human Traffickers in Cambodia](#) (Phnom Penh : International Justice Mission, 2011).

Des hypothèses prometteuses qu'aucune donnée probante n'étaye actuellement

Hypothèse 13

La mise en œuvre de mécanismes d'accès à la justice spécialisés, centrés sur les enfants et adaptés au développement, garantira que les jeunes victimes obtiennent réparation par le biais des systèmes de justice pénale de l'État et que justice soit faite dans les dossiers d'esclavage moderne.

Bien qu'elle n'ait pas été formellement identifiée lors de l'examen non exhaustif des données probantes, effectué par Rights Lab, le groupe de travail a estimé que l'hypothèse ci-dessus devrait être incluse dans le Guide de politiques de justice. Des preuves supplémentaires ont été fournies par le groupe de travail pour soutenir l'inclusion de cette hypothèse. Les documents ont noté l'importance de mettre en œuvre des mécanismes d'accès à la justice spécialisés et centrés sur les enfants, soulignant leur rôle pour autonomiser les enfants afin qu'ils participent activement à leur propre protection et, par là même, pour aider à identifier leurs besoins spécifiques de rétablissement et de réintégration. Parmi les données probantes soumises par le groupe de travail, des documents ont cité l'importance de mettre en œuvre des mécanismes d'accès à la justice centrés sur les enfants, tels que : des mesures de protection spécifiques dans les cours et tribunaux, un soutien psychosocial adapté au développement et l'accès à des avocats qualifiés et expérimentés.

Hypothèse 14

La simplification des définitions internationales de la traite des personnes réduirait le degré de spécialisation nécessaire et améliorerait les résultats de l'identification, de la protection et des poursuites.

L'une des hypothèses mentionnées précédemment : « définir un cadre juridique clair et complet concernant les infractions liées à l'esclavage moderne permet de mettre en place des mesures efficaces pour lutter contre ce phénomène » appelle à des définitions claires et complètes de l'esclavage moderne pour soutenir les réponses. À titre de distinction, l'hypothèse proposée suggère que le cadre juridique international (maintenant dans sa troisième décennie) pourrait bénéficier d'une simplification.

Clarifier les délimitations et recoupements entre des termes tels que « esclavage moderne », « traite des personnes », « travail forcé », « pratiques analogues à l'esclavage » et d'autres aiderait à aligner la recherche et l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale.

Bien qu'exhaustive, la définition de la traite des personnes dans les Protocoles de Palerme continue d'être ambiguë et de prêter à confusion, car les responsables de la justice pénale, les décideurs politiques et ceux qui travaillent dans le domaine de la protection des victimes cherchent à l'appliquer dans des contextes variés. Il existe une confusion et des interprétations différentes autour de concepts tels que la coercition, le plein gré/le consentement, l'intention criminelle et le besoin (ou autre) de déplacement/voyage.

Ces ambiguïtés et d'autres incitent souvent les enquêteurs et les procureurs à rechercher d'autres chefs d'accusation ou à abandonner complètement un dossier, car ils ne sont pas certains de pouvoir prouver les éléments des infractions liées à la traite. Cela se traduit à son tour par un nombre de condamnations trompeusement bas et une incapacité à intégrer les lois sur la traite dans la pratique courante des systèmes de justice pénale. Le public ne peut donc pas percevoir la véritable ampleur de la problématique de la traite dans leur pays.

L'esclavage moderne est une activité criminelle intrinsèquement complexe, de sorte que le besoin de spécialisation demeurera. Cependant, une définition plus simple résultant d'un perfectionnement des bonnes pratiques et des grandes avancées effectuées dans les efforts de lutte contre l'esclavage grâce au Protocole de Palerme pourrait permettre de réduire le degré de spécialisation requis et de faciliter la formation des intervenants de première ligne et des fonctionnaires non spécialisés.

L'hypothèse suggère d'examiner si une analyse critique et une éventuelle révision du Protocole seraient justifiées. La grande expérience pratique liée au Protocole offre une opportunité de réviser les définitions de manière raisonnée, pratique et en se basant sur des données probantes⁶.

Politique de justice civile

Aux fins du processus du Guide de politiques, la politique de justice civile englobe les réparations civiles ; l'indemnisation civile ; les procédures civiles ; le droit civil ; les mécanismes civils ; la politique du travail ; la réglementation du travail ; la politique de l'emploi ; la réglementation de l'emploi et l'indemnisation des victimes. Les mécanismes de justice civile sont extrêmement importants pour garantir que les victimes et les rescapés puissent bénéficier des processus d'immigration et recevoir une indemnisation.

Hypothèse 15 : niveau de confiance haut

Veiller à ce que les rescapés de l'esclavage moderne aient accès à des lois et réglementations solides et appliquées concernant le droit du travail soutient efficacement les efforts de protection.

Raison du score de confiance : les études étaient diverses et de très bonne qualité. L'expérience pratique des évaluateurs étaye l'hypothèse.

Description

Les recherches portant sur cette hypothèse ont souligné la nécessité de veiller à ce que les protections de la main-d'œuvre s'étendent aux groupes vulnérables, afin d'assurer l'accès aux interventions et aux programmes dédiés à la main-d'œuvre, ainsi qu'aux réparations civiles. En outre, l'accent a été mis sur la nécessité d'une meilleure ratification des traités internationaux du travail et du respect de ces cadres au niveau national au sein de la législation et de la réglementation nationales. Les principaux sujets examinés étaient les travailleurs domestiques, les pêcheurs et les marins. La nécessité de réglementer les pratiques de recrutement dans ces domaines a tout particulièrement été soulignée. Le discours global examiné par ce groupe s'est concentré sur la nécessité d'intégrer les réponses pour lutter contre l'esclavage moderne au sein de la justice du travail, y compris l'intégration des cadres de justice pénale et d'immigration dans ce contexte, afin de garantir que les causes profondes soient traitées.

Force des preuves

Diversité

Les données probantes soutenant cette hypothèse sont variées. Les études examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes.

Envergure

Les études examinées par ce groupe étaient diversifiées sur le plan géographique, bien que fortement axées sur l'Asie. Six études portaient sur une seule juridiction nationale (Australie, Bangladesh, Belgique, Népal, Turquie et États-Unis), une étude a examiné deux régions et un pays (Asie du Sud, tout particulièrement l'Inde, le Moyen-Orient et Myanmar), tandis qu'une autre a étudié quatre contextes nationaux (Cambodge, Indonésie, Philippines et Singapour). L'une des études s'est concentrée sur trois contextes infranationaux en Inde (Bangalore, Tirupur et la région de la capitale nationale de Delhi), et deux d'entre elles n'étaient pas liées à un emplacement géographique spécifique mais de portée mondiale. Les méthodes de recherche comprenaient des entretiens avec des travailleurs migrants (26 à 54 personnes interrogées), ainsi que des entretiens avec des informateurs clés (7 à 62 personnes interrogées). Elles comprenaient également 226 analyses de cas.

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la majorité des déclarations étant jugées claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. Les données probantes étayant les déclarations ont également été jugées convaincantes ou relativement convaincantes dans la majorité des cas. Toutes les études ont été considérées comme répondant pleinement ou partiellement aux critères de qualité concernant la transparence, l'adaptation au contexte, la validité et la fiabilité.

Hypothèse 15

Beate Andrees, « [Defending Rights, Securing Justice: The International Labour Organization's Work on Forced Labour](#) », *Journal of Criminal Justice* 14, 2 (2016) : 343-362.

Beatriz Camargo Magalhães, « [Mind the Protection \(Policy\) Gap: Trafficking and Labor Exploitation in Migrant Domestic Work in Belgium](#) », *Journal of Immigrant and Refugee Studies* 15, 2 (2017) : 122-139.

Frances Simmons et Fiona David, « [The Road to Effective Remedies: Pragmatic reasons for treating cases of 'sex trafficking' in the Australian sex industry as a form of 'labour trafficking' »](#), *Anti-Trafficking Review* 1 (2012) : 60-79.

Marley S. Weiss, « [Human Trafficking and Forced Labor: A Primer](#) », *American Bar Association Journal of Labor & Employment Law* 31, 1 (2015) : 1-52.

Mia Mahmudur Rahim et Sk Samidul Islam, « ['It isn't "help," it's work': Legal regulation of domestic work in Bangladesh](#) », *Common Law World Review* 47, 4 (2018) : 272-289.

Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « [Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it](#) », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* 235 (2019).

Rebecca Surtees, « [Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers](#) », *Groningen Journal of International Law*, 1, 2 (2013) : 91-151.

Sallie Yea, « [Human Trafficking and Jurisdictional Exceptionalism in the Global Fishing Industry: A Case Study of Singapore](#) », *Geopolitics* (2020).

Sanjai Bhatt, *Not Made by Children Project: An Impact Assessment Study* (La Haye : Global March Against Child Labour, 2013).

Sarah Paoletti, Eleanor Taylor-Nicholson, Bandita Sijapati et Bassina Farbenblum, « [Migrant Workers' Access to Justice at Home: Nepal](#) », *Faculty Scholarship at Penn Law* 1326 (2014).

Stephanie J. Nawyn, Nur Banu Kavakli, Tuba Demirci-Yilmaz et Vanja Pantic Oflazoğlu, « [Human Trafficking and Migration Management in the Global South](#) », *International Journal of Sociology* 46, 3 (2016) : 189-204.

Hypothèse 16 : niveau de confiance moyen

Veiller à ce que les rescapés, adultes comme enfants, aient accès à une indemnisation et à des réparations civiles qui soutiennent leur rétablissement et leur réintégration est important pour lutter contre la traite et l'esclavage moderne.

Raison du score de confiance : les études étaient variées et d'assez bonne qualité. L'expérience pratique des évaluateurs étaye l'hypothèse.

Description

Les études ont relevé l'importance de l'indemnisation et des réparations civiles dans la lutte contre la traite et l'esclavage moderne. Ce point a été souligné non seulement dans le cadre de l'aide au rétablissement et à la réintégration, mais aussi pour empêcher les rescapés d'être de nouveau victime de la traite, car le manque de soutien matériel devient un facteur de vulnérabilité pour les victimes. Une étude a identifié « l'autonomisation économique » comme étant le principal besoin des rescapés, car elle permet de lutter contre la pauvreté et les privations qui incarnent souvent des facteurs menant à la traite. Offrir aux rescapés les moyens financiers de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille les rend moins susceptibles de rechercher des opportunités d'emploi risquées. Les études ont mis en évidence les préjudices spécifiques associés à la traite et à l'esclavage moderne, soulignant la complexité de ces cas et indiquant que les régimes généralisés d'indemnisation des crimes ne les prennent pas en compte, d'où la nécessité de programmes spécialisés.

Force des preuves

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse sont diversifiées, avec des méthodes de recherche et de mise en œuvre variées. La majorité des déclarations examinées par ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires.

Envergure

Même si les études examinées par ce groupe d'hypothèses ont analysé plusieurs contextes nationaux, la plupart des documents se sont concentrés sur une seule juridiction, couvrant l'Australie (2), le Cambodge, la Serbie, la Thaïlande et le Royaume-Uni. Une étude n'était pas liée à un emplacement géographique spécifique mais de portée mondiale. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens et le nombre de personnes interrogées allait de 20 à 27.

Qualité technique des preuves

Dans l'ensemble, les données probantes étayant cette déclaration ont été jugées solides, la majorité des déclarations examinées par ce groupe étant considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. La majorité des déclarations ont également été considérées comme convaincantes ou relativement convaincantes, bien que ce critère de qualité ait été satisfait dans moins de cas. Dans l'ensemble, les méthodologies examinées par ce groupe d'hypothèses étaient fiables et clairement exposées, combinant plusieurs méthodes pour produire une base probante plus solide permettant de soutenir les conclusions formulées. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes.

Hypothèse 16

Ben Middleton, Georgios A. Antonopoulos et Georgios Papanicolaou, « [The Financial Investigation of Human Trafficking in the UK: Legal and Practical Perspective](#) », *The Journal of Criminal Law* 83, 4 (2019).

Biljana Simeunovic-Patic et Sanja Copic, « Protection and Assistance to Victims of Human Trafficking in Serbia: Recent Developments », *European Journal of Criminology* (2010).

David Rousseau, « [From Passive Victims to Partners in Their Own Reintegration: Civil society's role in empowering returned Thai fishermen](#) », *Anti-Trafficking Review* 10 (2018).

Frances Simmons, « [Money Matters: Material justice for survivors of slavery and human trafficking](#) », *Precedent* 115 (2013).

Frances Simmons et Fiona David, « [The Road to Effective Remedies: Pragmatic reasons for treating cases of 'sex trafficking' in the Australian sex industry as a form of 'labour trafficking'](#) » *Anti-Trafficking Review* 1 (2012) : 60-79.

Peter Williams, [Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response](#) (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).

Rebecca Surtees, « [Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers](#) », *Groningen Journal of International Law* 1, 2 (2013) : 91-151.

Hypothèse 17 : niveau de confiance moyen

La mise en place et l'application de mécanismes solides de réglementation et d'application des droits du travail soutiennent les efforts de prévention.

Raison du score de confiance : les études étaient diverses et de très bonne qualité. L'expérience pratique des évaluateurs étaye l'hypothèse.

Description

L'éducation et l'application de politiques du travail solides, telles que la garantie que les frais de recrutement (lorsqu'ils sont autorisés) sont à la charge des employeurs et non des employés, peuvent conduire à la prévention de l'exploitation. Les conclusions de ce groupe ont révélé que, bien que nécessaires, les protections de la main-d'œuvre n'étaient pas suffisantes à elles seules pour assurer la protection des travailleurs vulnérables. Celles-ci devaient être accompagnées d'une éducation des travailleurs sur le droit du travail, les droits des travailleurs et les droits en général. Ces conclusions ont mis en évidence les conséquences positives de l'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation sur l'auto-identification et le signalement. En outre, les données probantes ont examiné les rôles clés, tels que les « délégués syndicaux » (des dirigeants formés aux lois et aux régimes du travail pertinents au contexte de travail), pouvant contacter un grand nombre de travailleurs et fournir une éducation aux droits du travail. Il a été constaté que les délégués syndicaux se sentent eux-mêmes habilités par ce rôle à dénoncer les abus auprès de la direction.

Force des preuves

Diversité

Les données probantes soutenant cette hypothèse sont variées. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes.

Envergure

Les études examinées par ce groupe étaient diversifiées sur le plan géographique, bien que fortement axées sur l'Asie. Six études portaient sur une seule juridiction nationale (Australie, Bangladesh, Belgique, Népal, Turquie et États-Unis), une étude a examiné deux régions et un pays (Asie du Sud, tout particulièrement l'Inde, le Moyen-Orient et Myanmar), une autre a étudié quatre contextes nationaux (Cambodge, Indonésie, Philippines et Singapour), une étude s'est concentrée sur trois contextes infranationaux en Inde (Bangalore, Tirupur et la région de la capitale nationale de Delhi), et deux n'étaient pas liées à un emplacement géographique spécifique mais de portée mondiale. Les méthodes de recherche comprenaient des entretiens avec des travailleurs migrants (26 à 54 personnes interrogées), ainsi que des entretiens avec des informateurs clés (7 à 62 personnes interrogées). Elles comprenaient également 226 analyses de cas.

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la majorité des déclarations étant jugées claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. Les données probantes étayant les déclarations ont également été jugées convaincantes ou relativement convaincantes dans la majorité des cas. Toutes les études ont été considérées comme répondant pleinement ou partiellement aux critères de qualité concernant la transparence, l'adaptation au contexte, la validité et la fiabilité.

Hypothèse 17

Beate Andrees, « [Defending Rights, Securing Justice: The International Labour Organization's Work on Forced Labour](#) », *Journal of Criminal Justice* 14, 2 (2016) : 343-362.

Beatriz Camargo Magalhães, « [Mind the Protection \(Policy\) Gap: Trafficking and Labor Exploitation in Migrant Domestic Work in Belgium](#) », *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, 15, 2 (2017) : 122-139.

Frances Simmons et Fiona David, « [The Road to Effective Remedies: Pragmatic reasons for treating cases of 'sex trafficking' in the Australian sex industry as a form of 'labour trafficking'](#) » *Anti-Trafficking Review* 1 (2012) : 60-79.

Marley S. Weiss, « [Human Trafficking and Forced Labor: A Primer](#) », *ABA Journal of Labor & Employment Law* 31, 1 (2015) : 1-52.

Mia Mahmudur Rahim et Sk Samidul Islam, « [It isn't "help," it's work': Legal regulation of domestic work in Bangladesh](#) », *Common Law World Review* 47, 4 (2018) : 272-289.

Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « [Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it](#) », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* 235 (2019).

Rebecca Surtees, « [Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers](#) », *Groningen Journal of International Law* 1, 2 (2013) : 91-151.

Sallie Yea, « [Human Trafficking and Jurisdictional Exceptionalism in the Global Fishing Industry: A Case Study of Singapore](#) », *Geopolitics* (2020).

Sanjai Bhatt, *Not Made by Children Project: An Impact Assessment Study* (La Haye : Global March Against Child Labour, 2013).

Sarah Paoletti, Eleanor Taylor-Nicholson, Bandita Sijapati et Bassina Farbenblum, « [Migrant Workers' Access to Justice at Home: Nepal](#) », *Faculty Scholarship at Penn Law* 1326, (2014).

Stephanie J. Nawyn, Nur Banu Kavakli, Tuba Demirci-Yilmaz et Vanja Pantic Oflazoğlu, « [Human Trafficking and Migration Management in the Global South](#) », *International Journal of Sociology* 46, 3 (2016) : 189-204.

Hypothèse 18 : niveau de confiance moyen

Exiger des délinquants qu'ils indemnisent ou paient des réparations civiles aux victimes, adultes comme enfants, dissuade les activités de traite.

Raison du score de confiance : un nombre modéré d'études de qualité variable ont soutenu cette hypothèse. L'expérience pratique des évaluateurs a constitué un facteur important pour définir la fiabilité de cette hypothèse.

Description

Les études soutenant cette hypothèse démontrent que l'indemnisation des rescapés peut avoir un rôle dissuasif important en imposant des coûts économiques à la perpétration, avec des conséquences sur la dissuasion de commettre des infractions, en particulier par les acteurs dont les motivations sont d'ordre économique. Les études ont également observé l'importance générale de l'indemnisation et des réparations civiles dans la lutte contre la traite et l'esclavage moderne. En outre, l'une des études analysées s'est concentrée sur les enquêtes financières et la confiscation et la saisie des avoirs des auteurs comme moyen d'obtenir une indemnisation pour les rescapés.

Force des preuves

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse étaient peu diversifiées, la majorité des déclarations examinées par ce groupe analysant des données secondaires.

Envergure

La base probante étayant cette hypothèse ne peut pas être considérée comme géographiquement diversifiée, les études examinées par ce groupe portant sur deux contextes nationaux : la Serbie et le Royaume-Uni. L'une des études a utilisé des méthodes non empiriques, tandis que l'autre a mis une recherche qualitative à profit.

Qualité technique des preuves

Dans l'ensemble, les données probantes étayant cette déclaration ont été jugées solides, la majorité des déclarations examinées par ce groupe étant considérées comme relativement claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. L'une des études consistait en une analyse documentaire d'articles existants, tandis que l'autre analysait des cadres juridiques.

Hypothèse 18

Ben Middleton, Georgios A. Antonopoulos et Georgios Papanicolaou, « [The Financial Investigation of Human Trafficking in the UK: Legal and Practical Perspective](#) », *The Journal of Criminal Law* 83, 4 (2019).

Biljana Simeunovic-Patic et Sanja Copic, « [Protection and Assistance to Victims of Human Trafficking in Serbia: Recent Developments](#) », *European Journal of Criminology* 7, 1 (2010) : 45-60.

Politique de justice internationale

La justice internationale englobe à la fois le droit et les politiques utilisés pour atteindre la cible 8.7. Bien que la politique internationale joue un rôle essentiel dans la garantie des droits et de la protection, il est intéressant de noter que dans l'examen non exhaustif des données probantes effectué par Rights Lab, Université de Nottingham, très peu de documents pertinents dans un contexte de justice internationale ont été inclus. Cela est dû en partie à la difficulté d'évaluer les impacts des politiques et des interventions élaborées à ce niveau, mais indique également la nécessité de recherches approfondies supplémentaires sur les impacts de ce qui fonctionne pour lutter contre l'esclavage moderne dans le contexte de la justice internationale. Ceci explique les scores de confiance légèrement inférieurs attribués aux hypothèses suivantes.

Hypothèse 19 : niveau de confiance moyen

La coordination transnationale entre les gouvernements dans le cadre de la législation de lutte contre l'esclavage et son application améliore l'implication des pays pour lutter contre la traite des êtres humains.

Raison du score de confiance : bien que peu nombreuses, les études soutenant cette hypothèse étaient convaincantes et d'assez bonne qualité. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Le principal objectif de cette base probante était d'évaluer l'efficacité de la coopération et de la coordination entre les gouvernements. Les domaines examinés étaient la détection, le soutien et la justice. Plusieurs sources ont également noté l'importance de la collaboration pour relier les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux au niveau transnational, afin d'assurer une protection efficace. Outre les opportunités de partage de compétences entre différents acteurs et d'alliance de capacités pour améliorer les réponses globales, une communication ouverte, la confiance et une forte capacité à collaborer de manière détaillée ont été jugées nécessaires. La coopération pourrait également jouer un rôle dans le plaidoyer international en faveur de l'amélioration des lois et des politiques relatives à la traite et à l'esclavage moderne. En outre, les protocoles d'entente bilatéraux et multilatéraux ont été considérés comme un cadre précieux au sein duquel la coopération pourrait être organisée, mais le manque de directives et les procédures peu claires pour leur mise en œuvre ont entravé leur réussite.

Force des preuves

Diversité

Les données probantes soutenant cette hypothèse sont relativement variées. Le contenu des études était assez diversifié, chacune mettant l'accent sur le rôle essentiel de la coopération et de la coordination internationales et transnationales, mais souvent de différentes manières et avec des angles de vue différents. La majorité des déclarations examinées par ce groupe ont été testées via des études théoriques ou secondaires, dont quatre déclarations testées dans trois études impliquant la collecte de données primaires.

Envergure

Les études examinées par ce groupe étaient diversifiées sur le plan géographique. Plusieurs d'entre elles ont adopté une perspective internationale et n'étaient pas liées à un emplacement géographique spécifique et à des contextes particuliers, et une étude s'est penchée sur le développement d'un outil international modelé sur un cadre américain. Les études liées à un emplacement géographique spécifique se sont toutes concentrées sur la région Asie-Pacifique. Toutes les études primaires ont utilisé des entretiens avec des informateurs clés, chacune complétant ces entretiens par des méthodes de collecte et d'analyse de données supplémentaires. Elles ont également fait appel à des analyses d'enquêtes sociales, à des groupes de discussion, à l'observation des participants et au suivi des processus. Le nombre de participants allait de 22 à 121.

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la majorité des déclarations étant jugées adaptées au contexte et fiables, et relativement claires, transparentes, valides et convaincantes. Dans l'ensemble des cas, les données probantes ont été évaluées comme étant positives, avec une seule étude considérée comme non fiable.

Hypothèse 19
Andreas Schloenhardt et Mark Loong, « Return and Reintegration of Human Trafficking Victims from Australia », <i>International Journal of Refugee Law</i> 23, 2 (2011) : 143-173.
Benjamin Perrin, « Just Passing Through? International Legal Obligations and Policies of Transit Countries in Combating Trafficking in Persons », <i>European Journal of Criminology</i> 7, 1 (2010) : 11-17.
Deanna Davy, « Responding to Child Sex Trafficking: Transnational Advocacy Networks in the Greater Mekong Subregion », <i>Women and Criminal Justice</i> 23, 4 (2013) : 304-325.
Geneva Brown, « Women and Children Last: The Prosecution of Sex Traffickers and Sex Offenders and the Need for a Sex Trafficker Registry », <i>Boston College Third World Law Journal</i> 31, 1 (2011) : 40.
Peter Williams, Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).
International Justice Mission, Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: A Review of the Criminal Justice System's Response (Washington D.C. : International Justice Mission et Département d'État des États-Unis, 2018).
James Sinclair, « Strategic Litigation as a Tool to Combat Modern Slavery », <i>Journal of Modern Slavery</i> 4, 2 (2018) : 47-65.
Louise Gomez-Mera, « Regime Complexity and Global Governance: The case of trafficking in Persons », <i>European Journal of International Relations</i> 3, 4 (2017) : 303-326.

Hypothèse 20 : niveau de confiance moyen

Des politiques d'immigration restrictives et des contrôles stricts aux frontières augmentent les risques d'esclavage moderne et de traite, réduisent la probabilité d'identification des victimes et aboutissent à la criminalisation de ces dernières.

Raison du score de confiance : bien que moins nombreuses, les études étayant cette hypothèse étaient relativement solides. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer l'impact des politiques d'immigration restrictives et des contrôles stricts aux frontières dans différentes parties du monde.

Description

Ce groupe dispose de données probantes relativement opposées concernant l'impact d'une immigration restrictive et de contrôles stricts aux frontières. D'une part, elles révèlent comment les politiques et approches restrictives en matière d'immigration n'empêchent pas la divulgation des expériences d'abus ni ne garantissent l'intervention. D'autres constatations indiquent que les États perçoivent que le contrôle aux frontières est un élément important de l'intervention contre la traite. D'autres études identifient des moyens d'améliorer l'identification et la protection des victimes dans un contexte de politiques d'immigration restrictives, telles que le renforcement des capacités des agents de l'immigration à soutenir les victimes, la maximisation des ressources pour le contrôle des frontières et l'immigration dans le cadre d'une approche multidimensionnelle de lutte contre la traite et en fondant les politiques sur des preuves empiriques. Certaines études ont noté que les agents des forces de l'ordre et de l'immigration se concentraient souvent sur l'immigration plutôt que sur la traite, le statut de victime étant observé à travers le prisme du statut d'immigration de l'individu, créant ainsi une « culture d'incrédulité » envers les expériences des migrants et des victimes. Cela conduit alors à des approches punitives, donnant naissance à des mesures punitives à l'encontre des victimes, y compris la criminalisation, la détention et l'expulsion. Les systèmes de « visas liés » ont également été analysés. Il a été noté qu'ils augmentent les opportunités d'exploitation des travailleurs migrants et diminuent la probabilité de signalement.

Diversité

Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. De plus, l'ensemble des études étaient relativement variées. Il existait une proportion relativement élevée d'études théoriques et conceptuelles pour ce groupe.

Envergure

Les études étaient diversifiées sur le plan géographique, plusieurs adoptant des perspectives internationales qui n'étaient pas liées à un emplacement géographique spécifique. Une étude s'est concentrée sur l'Union européenne dans son ensemble ; l'une a examiné l'Europe, la Syrie et l'Érythrée ; et une autre concernait le Cambodge, l'Indonésie, les Philippines et Singapour. Deux études ont adopté des perspectives infranationales plus spécifiques, tandis que les autres documents étaient des études nationales, couvrant la Belgique, le Royaume-Uni, l'Italie, la Malaisie, le Népal, les Pays-Bas et les États-Unis (2). Les méthodes de recherche qualitatives étaient les plus courantes dans les études primaires, même si les méthodes non empiriques étaient également courantes étant donné la proportion relativement élevée d'études théoriques ou conceptuelles. Toutes les études empiriques ont adopté des modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus couramment utilisée était les entretiens, le nombre de participants allant de 7 à 85.

Qualité technique des preuves

La qualité des données probantes étayant cette hypothèse a été jugée relativement bonne, la majorité ayant été considérées comme claires, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes. La majorité d'entre elles ont également été considérées comme étant pleinement ou relativement transparentes.

Notes de mise en œuvre

Des données probantes concernant des contextes géographiques variés mettent en évidence les interconnexions entre l'esclavage moderne, la politique d'immigration et le contrôle des frontières. L'immigration et le contrôle des frontières s'avèrent liés aux risques et vulnérabilités de l'esclavage moderne, à la dynamique de la traite et de l'esclavage, à la probabilité d'identification et au traitement des victimes et des rescapés. Cependant, les interactions entre ces problématiques sont complexes, contestées et spécifiques au contexte. Dans certains cas, des approches particulières de l'immigration et du contrôle des frontières s'avèrent exacerber les risques et les vulnérabilités, et potentiellement entraîner des préjudices directs pour les victimes. Dans d'autres, les mécanismes d'immigration et de contrôle aux frontières sont identifiés comme soutenant les efforts visant à lutter contre l'esclavage moderne.

Il n'est pas possible de formuler un unique message clair sur les impacts de la politique d'immigration et du contrôle des frontières sur l'esclavage moderne en se basant uniquement sur la base probante examinée. Cela signifie que ce Guide de politiques ne peut pas fournir des conseils simples aux décideurs politiques sur la façon dont la politique d'immigration et le contrôle aux frontières devraient être structurés pour lutter efficacement contre l'esclavage moderne. Toutefois, les décideurs devraient examiner attentivement les recoupements entre ces domaines politiques et veiller à ce que la politique et le contrôle soient structurés de manière à faciliter l'identification des victimes et à soutenir et éviter de rendre les victimes de l'esclavage moderne plus vulnérables ou de les exposer à des préjudices supplémentaires.

Hypothèse 20

Alinka Gearon, « [Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England](#) », *The British Journal of Criminology* 59, 2 (2019) : 481-500.

Annie Wilson, « [Notes du terrain : risques de traite pour les réfugiés](#) », *Societies Without Borders* 7, 1 (2012) : 100-118.

Beatriz Camargo Magalhães, « [Mind the Protection \(Policy\) Gap: Trafficking and Labor Exploitation in Migrant Domestic Work in Belgium](#) », *Journal of Immigrant and Refugee Studies* 15, 2 (2017) : 122-139.

Benjamin Perrin, « [Just Passing Through? International Legal Obligations and Policies of Transit Countries in Combating Trafficking in Persons](#) », *European Journal of Criminology* 7, 1 (2010) : 11-17.

Cathy Zimmerman et Nicola Pocock, « Human Trafficking and Mental Health: 'My Wounds are Inside; They are Not Visible' », <i>The Brown Journal of World Affairs</i> 19, 2 (2012) : 265-280.
Iffat Idris, Interventions to Support Victims of Modern Slavery (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).
Katherine Solits et Rebecca Walters, « 'What's in a Name?': Mislabelling, misidentification, and the US government's failure to protect human trafficking survivors in the Central American refugee crisis », <i>Anti-Trafficking Review</i> 11, (2018).
Lenore Lyons et Michele Ford, « Trafficking Versus Smuggling: Malaysia's Anti-Trafficking in Persons Act », <i>Human Trafficking in Asia: Forcing Issues</i> ed. Sallie Yea (New York : Routledge, 2014).
Letizia Palumbo, « Protection of trafficked people in Italy: policies, limits and challenges », <i>Journal of Money Laundering Control</i> 18, 1 (2015) : 52-65.
Louise Gomez-Mera, « Regime Complexity and Global Governance: The case of trafficking in Persons », <i>European Journal of International Relations</i> 3, 4 (2017) : 303-326.
Lucrecia Rubio Grundell, EU Anti-Trafficking Policies and Crime Control to Prevention and Protection (Florence : European University Institute, 2015).
Margaret Chambeshi, Amanda Eckhardt, Xinyi Wang et Chris Muller, Healthcare Access for Foreign-National Survivors of Trafficking (New York City : Restore NYC, 2019).
Masja van Meeteren et Ellen Wiering, « Labour trafficking in Chinese restaurants in the Netherlands and the role of Dutch immigration policies. A qualitative analysis of investigative case files », <i>Crime, Law and Social Change</i> 72 (2019) : 107-124.
Rebecca Miller et Sebastian Baumeister, « Managing Migration: Is border control fundamental to anti-trafficking and anti-smuggling interventions? », <i>Anti-Trafficking Review</i> 2 (2013) : 15-32.
Sallie Yea, « Human Trafficking and Jurisdictional Exceptionalism in the Global Fishing Industry: A Case Study of Singapore », <i>Geopolitics</i> (2020).
Sarah Paoletti, Eleanor Taylor-Nicholson, Bandita Sijapati et Bassina Farbenblum, « Migrant Workers' Access to Justice at Home: Nepal », <i>Faculty Scholarship at Penn Law</i> 1326, (2014).
Toni Schofield, Julie Hepworth, Mairwen Jones et Eugene Schofield, « Health and community services for trafficked women: an exploratory study of policy and practice » <i>Australian Journal of Social Issues</i> 46, 4 (2016) : 391-410.
Tuesday Reitano, « A Perilous but Profitable Crossing : The Changing Nature of Migrant Smuggling through sub-Saharan Africa to Europe and EU Migration Policy (2012-2015) », <i>The European Review of Organised Crime</i> 2, 1 (2015) : 1-23.

Hypothèse 21 : niveau de confiance moyen

L'harmonisation des lois et politiques nationales traitant de l'esclavage moderne avec celles d'autres pays et le droit international améliore les obligations des pays à réagir à la traite des êtres humains.

Raison du score de confiance : un nombre modéré d'études de qualité variable ont soutenu cette hypothèse. L'expérience pratique des évaluateurs a constitué un facteur important pour définir la fiabilité de cette hypothèse.

Description

Les sources soutenant cette hypothèse ont examiné plusieurs problématiques, notamment : la nécessité d'une coordination transnationale de la réglementation des entreprises (dont l'absence conduit les entreprises à simplement déplacer leur siège social dans le pays ayant les cadres les moins contraignants) ; la nécessité d'une coordination des sanctions entre les pays et des garanties de protection pour les victimes ; l'importance de coordonner la législation entre les pays, y compris les pays de transit (souvent exclus des politiques et accords collectifs internationaux) ; la nécessité d'harmoniser diverses lois nationales recoupant les questions d'esclavage moderne (le manque de cohérence interne pourrait créer de nouvelles vulnérabilités à la traite) et ; la nécessité de considérer plus particulièrement les recoupements avec le droit et la politique d'immigration.

Force des preuves

Diversité

Les données probantes soutenant cette hypothèse sont relativement peu variées. Les études examinées par ce groupe ont été publiées en 2010, 2013, 2015, 2018 et 2020 et étaient toutes des recherches théoriques ou secondaires, principalement des analyses juridiques et politiques doctrinales.

Envergure

Les études étaient principalement axées sur le contexte européen, couvrant les contextes nationaux de la Bulgarie, de la Russie et du Royaume-Uni. L'une des études portait sur l'Union européenne dans son ensemble, et la dernière n'était liée à aucun emplacement géographique spécifique mais de portée mondiale. Aucune autre information n'a été fournie concernant l'envergure.

Qualité technique des preuves

Toutes les études étayant cette hypothèse ont été publiées, quatre d'entre elles l'ayant été après avoir été évaluées par des pairs avec paternité universitaire et une publiée par une ONG sans examen préalable par des pairs. L'hypothèse a été considérée comme prouvée dans deux cas, faiblement prouvée dans un cas et non prouvée dans deux cas.

Hypothèse 21

Benjamin Perrin, « [Just Passing Through? International Legal Obligations and Policies of Transit Countries in Combating Trafficking in Persons](#) », *European Journal of Criminology* 7, 1 (2010) : 11-17.

Irina Molodikova, « [One Step Forward and Two Steps Back: Migration Policy and Human Trafficking in the Russian Federation since the Palermo Protocol of 2020](#) », *Journal of Human Trafficking* 6, 2 (2020) : 141-155.

James Sinclair, « [Strategic Litigation as a Tool to Combat Modern Slavery](#) », *Journal of Modern Slavery* 4, 2 (2018) : 47-65.

Lucrecia Rubio Grundell, [EU Anti-Trafficking Policies and Crime Control to Prevention and Protection](#) (Florence : European University Institute, 2015).

Vladislava Stoyanova, « [The Crisis of a Definition: Human Trafficking in Bulgarian Law](#) », *Amsterdam Law Forum* 5, 1 (2013) : 64-79.

Hypothèse 22 : niveau de confiance moyen

L'habilitation des acteurs non traditionnels (c'est-à-dire des personnes qui ne jouent pas un rôle direct dans la lutte contre la traite des êtres humains) qui sont des piliers de la communauté, au niveau local, augmente le nombre de victimes de la traite des êtres humains identifiées.

Raison du score de confiance : une seule source étayait cette hypothèse. L'expérience pratique des évaluateurs a constitué un facteur important pour définir la fiabilité de cette hypothèse.

Description

En l'absence d'identification proactive de la part de la police, une solution annexe pour augmenter le nombre de victimes identifiées consiste à s'appuyer sur des acteurs non traditionnels pouvant identifier et signaler des cas de traite des êtres humains. De plus, étant donné que le recrutement, et parfois l'exploitation, se produisent au sein de la communauté des victimes, la constitution de réseaux solides d'acteurs informels servant de points d'intervention peut conduire à l'identification à la fois des victimes d'exploitation et des personnes qui y sont vulnérables. Les individus clés de la communauté, tels que le clergé ou les enseignants, peuvent jouer un rôle à la fois dans l'éducation et la sensibilisation, ainsi que dans l'identification et le signalement des cas. Si ce processus peut être étendu à d'autres catégories d'acteurs (esthéticiens, chauffeurs, livreurs), des populations plus larges peuvent être couvertes et, potentiellement, davantage de victimes identifiées.

Force des preuves

Diversité

La diversité des preuves étayant cette hypothèse est limitée, la seule documentation examinée étant une note de projet. L'hypothèse a été considérée comme soutenue par cette unique preuve, la déclaration étant jugée adaptée au contexte et fiable, et relativement claire, transparente, valide et convaincante.

Envergure

L'étude concerne uniquement la Roumanie, avec 718 participants formés : 327 prêtres et 391 professeurs.

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la déclaration étant jugée adaptée au contexte et fiable, et relativement claire, transparente, valide et convaincante, même si sa portée ne considère qu'un seul pays.

Projet en cours non publié avec eLiberare, l'ambassade du Royaume-Uni à Bucarest, l'ambassade des États-Unis à Bucarest, l'Agence nationale contre la traite des personnes et l'Église orthodoxe roumaine.

Politique d'implication des rescapés

Les rescapés de l'esclavage et de la traite des êtres humains sont souvent marginalisés ou subissent le « tokénisme » dans le mouvement de lutte contre l'esclavage et sont, pour la plupart, exclus de l'élaboration des politiques. Cette exclusion est préjudiciable pour atteindre la cible 8.7. Ayant réellement connu l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, les rescapés disposent d'une précieuse connaissance de la façon dont ces violations des droits humains se manifestent et de l'impact qu'elles ont sur les individus et les communautés. Dans le domaine du soutien ou de la prise en charge des rescapés du travail forcé, de la traite des êtres humains et du travail des enfants, la politique ou le modèle unique n'existe pas. Les besoins de l'individu varient considérablement en fonction de ses expériences, de son histoire et de son environnement. Néanmoins, il existe des démarches et des principes fondamentaux en matière de politiques et d'assistance pratique qui sont fondés sur la primauté de la protection des victimes et l'inclusion des témoignages des victimes et des rescapés.

La section suivante catégorise trois aspects fondamentaux de la politique d'implication des rescapés à prendre en compte par les acteurs politiques : les témoignages des rescapés, les types de soutien, ainsi que la collaboration et les partenariats. Comme indiqué précédemment, ces Guides de politiques sont complets et détaillés dans des domaines où les données probantes sont exhaustives et rigoureuses, mais elles pourront être plus fragmentaires et plus ou moins spéculatives dans d'autres. Les groupes de travail ont été invités à indiquer leur niveau de confiance dans l'efficacité d'une intervention ou la validité de l'hypothèse à l'aide d'une échelle fournie, en fonction de la force des preuves.

La recherche sur l'impact de l'implication des rescapés est relativement récente, les scores de confiance attribués ci-dessous peuvent donc ne pas être aussi élevés qu'on pourrait s'y attendre compte tenu de l'importance de l'inclusion des rescapés. Comme l'examen des données probantes du Rights Lab le souligne : « Alors que de nombreuses études ont mené des évaluations de politiques et d'interventions existantes, les preuves concernant ce thème ont tendance à se concentrer sur l'évaluation des besoins de soutien et les exigences des bonnes pratiques plutôt que sur l'évaluation de l'impact des approches spécifiques. ». Cette évaluation de l'impact est essentielle pour valider une conclusion/hypothèse, c'est pourquoi des niveaux de confiance légèrement inférieurs ont été attribués par le groupe de travail.

I. Témoignages des rescapés

Hypothèse 23 : niveau de confiance haut

Modifier les conceptions et les représentations du statut de victime améliorerait l'identification de ces derniers, réduirait le risque de criminalisation et soutiendrait les efforts des forces de l'ordre.

Raison du score de confiance : les études comprenaient à la fois des articles théoriques et des recherches empiriques. Même si l'expérience pratique des évaluateurs a soutenu l'hypothèse, un manque de diversité géographique au sein de l'ensemble de données probantes soulève la question de l'universalité et de l'objectivité lors de l'élaboration de conclusions et de la formulation de propositions d'application à d'autres contextes variés. Des recherches supplémentaires sont nécessaires.

Description

À travers la base probante, la nécessité de développer des conceptions et des représentations de la victimisation plus nuancées et fondées sur des preuves dans les cas d'esclavage moderne a été identifiée, tout comme les préjudices des stéréotypes et des images inexactes. Les stéréotypes dominants identifiés dans les campagnes de lutte contre l'esclavage et la traite comprennent, sans s'y limiter, le « profil » de la victime de la traite. Par exemple, une femme ou un enfant, généralement exploité sexuellement et sans aucun pouvoir sur sa victimisation, ou des récits de victimisation racialisés. Ces définitions stéréotypées de la victimisation se concentrent sur les abus physiques (par opposition aux abus psychologiques) et sur un manque apparent de consentement à la migration, ou sur la conviction de la victime qu'elle migrerait pour exercer un autre travail mais se retrouvait contrainte à l'exploitation sexuelle. Les victimes masculines étaient souvent exclues de ce récit, la vulnérabilité étant associée à la féminité. Les stéréotypes des délinquants ont également fait l'objet d'une enquête, portant principalement sur ceux représentés comme des criminels organisés de sexe masculin inconnus des victimes.

Il a été noté que ces stéréotypes de victime et de délinquant avaient plusieurs conséquences sur l'identification et le traitement des victimes, ainsi que sur les processus de justice pénale. La criminalisation des victimes a été signalée dans plusieurs études où les agents des forces de l'ordre ne disposaient pas d'une compréhension nuancée et complexe du statut de victime, ce qui a entraîné une nouvelle victimisation des rescapés et une réticence à se signaler aux autorités. Plusieurs documents ont noté le rôle des visuels utilisés lors des campagnes dans le façonnement et la perpétuation de ces profils, et ont donc indiqué la nécessité d'un changement à ce niveau pour améliorer les mesures de lutte contre la traite.

Diversité

Les études examinées par ce groupe ont adopté des méthodes relativement variées. La majorité ont entrepris des études secondaires basées sur les documentations existantes, impliquant principalement une analyse théorique ou conceptuelle.

Envergure

Même si les études portaient sur des zones géographiques variées, les sources avaient tendance à se concentrer sur les contextes européen et américain. Les études nationales comprenaient la Bosnie-Herzégovine, le Canada, l'Indonésie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les données primaires recueillies provenaient de 33 à 362 personnes. Les analyses de cas allaient de 2 210 à 2 606. Cependant, les échantillons ne sont pas suffisamment représentatifs en raison de l'absence de désagrégation des données par genre, origine ethnique ou statut socio-économique.

Qualité technique des preuves

Les preuves étayant cette hypothèse ont été jugées solides, la majorité des déclarations étant considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. L'ensemble des études répondaient totalement ou partiellement à ces critères. La majorité des études ont également été considérées comme pleinement ou relativement convaincantes. Les limites de cet ensemble de preuves comprennent une confiance excessive dans les études théoriques/conceptuelles et non empiriques. De plus, de nombreuses sources n'ont pas été évaluées par des pairs.

Notes de mise en œuvre

Lors de l'examen de cette hypothèse, il est important de noter que des informations démographiques importantes ne figurent pas dans les données et peuvent ne pas inclure le point de vue spécifique des personnes confrontées à la servitude héréditaire ou à la discrimination fondée sur le travail et l'ascendance. Un manque de diversité géographique au sein de l'ensemble de données probantes soulève la question de l'universalité et de l'objectivité lors de l'élaboration de conclusions et de la formulation de propositions d'application à d'autres contextes variés.

Hypothèse 23

Ann De Shalit, Robert Heynen et Emily van der Meulen, « [Human Trafficking and Media Myths: Federal Funding, Communication Strategies, and Canadian Anti-Trafficking Programs](#) », *Canadian Journal of Communication* 39 (2014) : 385-412.

Erlend Paasche, May-Len Skilbrei et Sine Plambech, « [Vulnerable Here or There? Examining the vulnerability of victims of human trafficking before and after return](#) », *Anti-Trafficking Review* 10 (2018).

Jasmine Phillips, « [Black Girls and the \(Im\)Possibilities of a Victim Trope: The Intersectional Failures of Legal and Advocacy Interventions in the Commercial Sexual Exploitation of Minors in the United States](#) », *UCLA Law Review* (2015).

Katarina Schwarz et Jing Geng, « [Reasserting Agency: Procedural Justice, Victim-Centricity, and the Right to Remedy for Survivors of Slavery and Related Exploitation](#) », *Journal of Modern Slavery* 4, 2 (2018) : 93-120.

Letizia Palumbo, « [Protection of trafficked people in Italy: policies, limits and challenges](#) », *Journal of Money Laundering Control* 18, 1 (2015) : 52-65.

Lisa R. Muftić, « [Attitudes Regarding Criminal Justice Responses to Sex Trafficking among Law Enforcement Officers in Bosnia and Herzegovina](#) », *Journal of Criminal Justice and Security* 15, 2 (2013) : 177-189.

Lorena Arocha, [Wrong kind of victim? One year on: an analysis of UK measures to protect trafficked persons](#) (Londres : Anti-Trafficking Monitoring Group et Anti-Slavery International, 2010).

Mariyana Radeva Berke, « [Labour exploitation and trafficking for labour exploitation — trends and challenges for policy-making](#) », *Académie de droit européen* 16 (2015) : 359-377.

Michael Wilson et Erin O'Brien, « [Constructing the ideal victim in the United States of America's annual trafficking in persons reports](#) », *Crime, Law and Social Change* 65, 1 (2016) : 2-32.

Ronald Weitzer, « [Sex Trafficking and the Sex Industry: The Need for Evidence-Based Theory and Legislation. The Journal of Criminal Law and Criminology](#) », *Journal of Criminal Law and Criminology* 101, 4 (2015) : 1337-1370.

Samantha Lyneham et Jacqueline Joudo Larsen, « [Exploitation of Indonesian trafficked men, women and children and implications for support](#) », *Trends & issues in crime and criminal justice* 450 (2013).

Hypothèse 24 : niveau de confiance moyen

Des modèles de soins et d'implication des rescapés tenant compte des traumatismes sont nécessaires pour soutenir le rétablissement et la réintégration.

Raison du score de confiance : même si cette hypothèse est étayée par l'expérience pratique des évaluateurs, la base probante n'est pas assez fournie et la majorité des études n'ont été entreprises qu'aux États-Unis. Des recherches supplémentaires sont encore nécessaires avant qu'une plus grande confiance puisse être attribuée.

Description

Apporter aux rescapés de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains des soins tenant compte de leurs traumatismes joue un rôle essentiel dans leur rétablissement et leur réintégration. Les études ont noté que les approches tenant compte des traumatismes réduisaient les risques graves d'être de nouveau sujet à la victimisation ou aux traumatismes dans divers contextes, tout comme les approches individualisées, flexibles, prenant les rescapés en considération, adaptées à la culture et fondées sur des données probantes. Diverses approches des soins tenant compte des traumatismes ont été discutées au sein de ce groupe, plusieurs études prenant en compte les approches cliniques traditionnelles. Une étude a examiné l'efficacité du yoga

thérapeutique, des arts expressifs et des interventions sensorielles (techniques de respiration, aromathérapie, zoothérapie, pleine conscience) et a conclu que ces approches ont des impacts positifs significatifs sur le rétablissement, le bien-être et la réintégration des rescapés (y compris le rétablissement de la confiance et des liens sociaux) dans le cadre spécifique analysé.

Plusieurs études examinées par ce groupe ont souligné le besoin de recherches plus poussées et plus rigoureuses concernant la pratique et les impacts des soins tenant compte des traumatismes dans différents contextes et avec différentes populations.

Diversité

La plupart des études n'incorporaient que des données probantes provenant des États-Unis. La majorité des informations soutenant cette hypothèse étaient soit qualitatives, soit non empiriques. Lorsque l'on parle de soutien psychologique, des données empiriques pourraient s'avérer cruciales pour prouver de telles déclarations. Les individus n'étaient pas désagrégés par genre, origine ethnique, statut autochtone ou statut socio-économique.

Envergure

L'envergure des études était inégale et insuffisante. Les échantillons étaient pour la plupart très petits, malgré quelques valeurs aberrantes très vastes, comme une étude portant sur 100 personnes aux Philippines et 1 000 aux États-Unis.

Qualité technique des preuves

La qualité des preuves étayant cette hypothèse a été jugée variable, mais soutenant dans l'ensemble une conclusion positive. Les études primaires examinées par ce groupe étaient souvent soutenues par des références bibliographiques complètes et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. Cependant, certaines des études hypothétiques et conceptuelles soutenaient moins clairement l'hypothèse.

Hypothèse 24

Antonio Pascual-Leone, Jean Kim et Orrin-Porter Morrison, « [Working with Victims of Human Trafficking](#) », *Journal of Contemporary Psychotherapy* 47 (2017) : 51-59

Cathy L. Miller, Gloria Duke et Sally Northam, « [Child Sex-Trafficking Recognition, Intervention, and Referral: An Educational Framework for the Development of Health-Care-Provider Education Programs](#) », *Journal of Human Trafficking* 2, 3 (2000) : 177-200.

Cathy L. Miller, Makini Chisolm-Straker, Gloria Duke et Hanni Stoklosa, « [A Framework for the Development of Healthcare Provider Education Programs on Human Trafficking Part Three: Recommendations](#) », *Journal of Human Trafficking* 6, 4 (2020) : 425-434.

Dorothy Neriah Muraya et Deborah Fry, « [Aftercare Services for Child Victims of Sex Trafficking: A Systematic Review of Policy and Practice](#) », *Trauma, Violence, and Abuse* 17 (2015) : 204-220.

Hanni Stoklosa, Marti MacGibbon et Joseph Stoklosa, « [Human Trafficking, Mental Illness, and Addiction: Avoiding Diagnostic Overshadowing](#) », *AMA Journal of Ethics* 19, 1 (2017) : 23-24.

International Justice Mission, [Online Sexual Exploitation of Children in the Philippines: A Review of the Criminal Justice System's Response](#) (Washington D.C. : International Justice Mission et Département d'État des États-Unis, 2018).

J. Taylor Scott, Alexandra M. Ingram, Shannon L. Nemer et D. Max Crowley, « [Evidence-Based Human Trafficking Policy: Opportunities to Invest in Trauma-Informed Strategies](#) », *American Journal of Community Psychology* 64, 3-4 (2019) : 438-358.

Jennifer E. O'Brien, Brooke Jordan, Nina Honeycutt, Catherine Wilsnack et Clara Davison. « ['It's All about Breaking down Those Barriers...': Exploring Survivors' Perspectives on Services and Treatment Needs following Commercial Sexual Exploitation during Childhood](#) », *Journal of Evidence-based Social Work* 16, 2 (2019) : 160-177.

Laura C. Palombi, Hannah Van Ochten et Caroline Patz, « [The Pharmacists' Role in Identifying and Supporting Victims of Human Trafficking](#) »; *Journal of Human Trafficking* 5, 3 (2019) : 255-266.

Polaris, [Promising Practices: An Overview of Trauma-Informed Therapeutic Support for Survivors of Human Trafficking](#) (Washington D.C. : Polaris et Sanar, 2015).

Wendy Macias-Konstantopoulos, « [Human Trafficking: The Role of Medicine in Interrupting the Cycle of Abuse and Violence](#) » *Annals of Internal Medicine* 165 (2016) : 582-588.

Hannah Thinyane, Francisca Sassetti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, [Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations](#) (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

Karen Albright, Jordan Greenbaum, Sherry A. Edwards et Carmelle Tsai, « [Systematic review of facilitators of, barriers to, and recommendations for healthcare services for child survivors of human trafficking globally](#) », *Child Abuse & Neglect* 100 (2020).

II. Types de soutien

Hypothèse 25 : niveau de confiance haut

Garantir un accès gratuit à des conseils juridiques et à des aides est nécessaire pour soutenir efficacement les rescapés.

Raison du score de confiance : un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de très bonne qualité et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était correcte. Elles étaient diversifiées sur le plan géographique. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Les sources ont noté que les victimes/rescapés doivent disposer d'un accès approprié à des conseils juridiques et à des services de soutien pour assurer un rétablissement efficace. Un soutien efficace aux rescapés peut inclure un certain nombre de services : un refuge adéquat à long terme, l'accès à des avocats, le soutien des autorités gouvernementales locales, la protection contre les abus et l'exploitation, une famille d'accueil spécialisée (pour les enfants), un soutien psychologique, un soutien à la réadaptation, l'accès à la nourriture, etc. Les études ont noté qu'en l'absence d'accès à ces services de soutien, des effets préjudiciables peuvent avoir lieu, non seulement sur la victime/le rescapé, mais également sur les procédures judiciaires. Des problématiques, telles que le manque de financement et l'incohérence dans la mise en œuvre des services de soutien, ont été soulignées par de nombreuses études de la base de données.

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse sont variées, avec des données collectées auprès d'un ensemble diversifié de parties prenantes, notamment des prestataires de services, des rescapés de la traite et des agents des forces de l'ordre.

Envergure

Même si les études examinées par ce groupe d'hypothèses portaient sur des zones géographiques variées, la majorité ne se concentraient que sur une seule juridiction. Des études nationales ont examiné l'Autriche, le Nigeria, la Serbie, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Vietnam. Les données primaires collectées dans toutes les études étaient de faible portée, reposant sur des jeux de données de très petite taille. Au sein des études, les groupes sociaux n'étaient pas suffisamment désagrégés et les contextes sociaux pas assez représentés, ce qui peut impacter la capacité d'un individu à accéder aux services de soutien dédiés au rétablissement et la réadaptation.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, les données probantes étant majoritairement considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes. La moitié des études ont été publiées sans être préalablement évaluées par des pairs.

Hypothèse 25

Adejumo Gbadebo Olubunmi, E. Olu-Owolabi Fadeke et O. Fayomi Oluyemi, « [Perceived Satisfaction and Effectiveness of Rehabilitation of Victims of Human Trafficking in Nigeria: Implications for Political and Psychological Interventions](#) », *British Journal of Education, Society and Behavioral Science* 6, 3 (2015) : 218-226.

Anita Franklin et Lisa Doyle, [Still at risk: A review of support for trafficked children](#) (Londres : The Children's Society et The Refugee Council, 2013).

Biljana Simeunovic-Patic et Sanja Copic, « [Protection and Assistance to Victims of Human Trafficking in Serbia: Recent Developments](#) », *European Journal of Criminology* 7, 1 (2010) : 45-60.

Evelyn Probst, « [Victims' protection within the context of trafficking in human beings and European Union standards](#) », *Académie de droit européen* 19 (2018) : 357-367.

Iffat Idris, [Interventions to Support Victims of Modern Slavery](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Laura Simich, Lucia Goyen, Andrew Powell et Karen Mallozzi, [Improving Human Trafficking Victim Identification – Validation and Dissemination of a Screening Tool](#) (Washington D.C. : VERA Institute of Justice, 2014).

Rachel Annison, [Hidden in plain sight: Three years on: updated analysis of UK measures to protect trafficked persons](#) (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2013).

Thanh Hung Tran, Tien Hoang Le et Thi Phuong Diep Tran, « [Support Trafficking Victims through Inter-Agency Cooperation in Vietnam: Achievements and Limitations](#) », *Asian Journal of Criminology* 15 (2019) : 321-344.

Hypothèse 26 : niveau de confiance moyen

Garantir l'accès à un logement approprié et sûr est nécessaire pour assurer une protection, un rétablissement et une réintégration efficaces des rescapés.

Raison du score de confiance : même si l'hypothèse est cohérente avec l'expérience pratique des évaluateurs, la base probante fait quelque peu défaut, les sources étant de qualité moyenne et n'ayant pas une large portée géographique.

Description

Les documents ont noté la nécessité et les bénéfices d'un accès à un logement sûr pour assurer une protection, un rétablissement et une réintégration efficaces des rescapés. Un accès approprié, sûr et supervisé à un logement profite non seulement aux rescapés adultes, mais également aux enfants. Le manque de financement et de normes procédurales appropriées peut entraver l'accès à un logement sûr pour les victimes/rescapés. Un hébergement sûr doit toutefois être au cœur du processus de rétablissement et de réintégration. Il est évident que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour recueillir des données désagrégées prenant en considération l'intersectionnalité et son impact sur le soutien à long terme apporté aux rescapés. En outre, accorder une importance prioritaire aux témoignages des victimes/rescapés dans le cadre de la collecte de données probantes serait bénéfique aux fins de cette hypothèse.

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse sont variées. Des recherches et approches de mises en œuvre diversifiées ont été utilisées.

Envergure

Les éléments de preuve étayant cette hypothèse n'étaient pas diversifiés sur le plan géographique, la plupart des recherches se concentrant sur les États-Unis. Les études examinées par ce groupe étaient de petite taille.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse n'a pas été jugée entièrement favorable à une conclusion positive. Certaines études n'étaient pas suffisamment claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et/ou convaincantes.

Hypothèse 26

Adejumo Gbadebo Olubunmi, E. Olu-Owolabi Fadeke et O. Fayomi Oluyemi, « [Perceived Satisfaction and Effectiveness of Rehabilitation of Victims of Human Trafficking in Nigeria: Implications for Political and Psychological Interventions](#) », *British Journal of Education, Society & Behavioral Science* 6, 3 (2015) : 218-226.

Amy Farrell, Colleen Owens et Jack McDevitt, « [New laws but few cases: understanding the challenges to the investigation and prosecution of human trafficking cases](#) », *Crime, Law and Social Change* 61 (2014) : 139-168.

Anita Franklin et Lisa Doyle, [Still at risk: A review of support for trafficked children](#) (Londres : The Children's Society et The Refugee Council, 2013).

Iffat Idris, [Interventions to Support Victims of Modern Slavery](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Organisation internationale pour les migrations, [Report on the contribution of the NCATS to the identification and assistance for victims of trafficking](#) (Paris : Organisation internationale pour les migrations, 2010).

Joanne Van Selm, [Evaluation of the Effectiveness of Measures for the Integration of Trafficked Persons](#) (Paris : Organisation internationale pour les migrations, 2013).

Jodi L. Williams, [Human Trafficking Survivors, After Care Services, and Institutional Betrayal: A Qualitative Perspective on the Effectiveness of a Victim Advocacy Program](#) (Columbia, Missouri : Université du Missouri-Columbia, 2017).

Miriam Potocky, « [Effectiveness of Services for Victims of International Human Trafficking: An Exploratory Evaluation](#) », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 8, 4 (2015) : 359-385.

Vicky Brotherton, [Time to Deliver: Considering pregnancy and parenthood in the UK's response to human trafficking](#) (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2016).

Hypothèse 27 : niveau de confiance moyen

Une assistance immédiate, notamment via des soins de santé et un soutien matériel, est essentielle pour permettre le rétablissement et la réintégration des rescapés de l'esclavage moderne.

Raison du score de confiance : même si l'expérience pratique des évaluateurs a étayé cette hypothèse, l'évaluation de l'impact réel de l'assistance immédiate au sein de la base probante est limitée. Pour qu'un score de confiance plus élevé soit attribué, d'autres recherches évaluant l'efficacité de l'assistance à court terme doivent être menées.

Description

Les études ont souligné l'importance cruciale de s'assurer que les besoins immédiats des rescapés soient satisfaits, notamment l'accès aux soins de santé d'urgence et à un soutien matériel. Ces besoins immédiats et à court terme des rescapés pourraient inclure un logement et de la nourriture, des soins de santé physique et mentale, des services de sécurité, la gestion des dossiers et la défense des droits juridiques. Les études ont souligné l'importance d'assurer la sécurité et la protection des rescapés. Il convient de noter que la valeur et la nécessité d'un soutien immédiat ont été mises en avant dans un grand nombre d'études analysées lors de cette évaluation. Ce point était généralement considéré comme allant de soi et servait de postulat sur lequel les auteurs basaient leur argumentaire. Dans plusieurs cas, le besoin d'un soutien à long terme (examiné ci-dessus) a été présenté comme nécessaire *en plus* d'une assistance immédiate. Cependant, l'importance du soutien immédiat n'a pas été spécifiquement testée dans bon nombre des documents évalués.

Diversité

Le groupe comprenait deux études principales, l'une impliquant des entretiens semi-structurés avec des prestataires de soutien, et l'autre une combinaison de sondages auprès de rescapés et d'entretiens de rescapés. Une étude à méthodes mixtes a également été incluse dans ce groupe, comportant des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, des sondages auprès de professionnels de la lutte contre la traite et une analyse de documents étant toujours d'actualité. Une autre étude examinée par ce groupe était une étude bibliographique non systématique.

Envergure

La majorité des études ne portaient que sur un contexte géographique spécifique et, dans certains cas, étaient limitées à une organisation ou à une zone spécifique d'un pays.

Qualité technique des preuves

La majorité des études disposaient d'un cadre de recherche clair, étaient convaincantes et adaptées au contexte, mais certaines manquaient de transparence, de fiabilité et de validité. De plus, la majorité des études ont été publiées sans être préalablement évaluées par des pairs.

Notes de mise en œuvre

Un score de confiance moyen a été attribué, car l'hypothèse n'a pas été entièrement prouvée par l'ensemble de données probantes identifiées. Cependant, les praticiens de ce domaine attribueraient un score de confiance plus élevé à cette hypothèse compte tenu de leur expérience. Il est important de tenir compte du contexte culturel spécifique et du vécu réel des communautés auxquelles appartiennent les rescapés, car cela peut impacter l'accès au soutien.

Hypothèse 27

Adejumo Gbadebo Olubunmi, E. Olu-Owolabi Fadeke et O. Fayomi Oluyemi, « [Perceived Satisfaction and Effectiveness of Rehabilitation of Victims of Human Trafficking in Nigeria: Implications for Political and Psychological Interventions](#) », *British Journal of Education, Society & Behavioral Science* 6, 3 (2015) : 218-226.

Iffat Idris, [Interventions to Support Victims of Modern Slavery](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Naomi M. Twigg, « [Comprehensive Care Model for Sex Trafficking Survivors](#) », *Journal of Nursing Scholarship* 49, 3 (2016).

Vicky Brotherton, [Time to Deliver: Considering pregnancy and parenthood in the UK's response to human trafficking](#) (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2016).

Hypothèse 28 : niveau de confiance haut

Apporter un soutien à long terme aux rescapés de l'esclavage moderne est nécessaire pour soutenir efficacement leur rétablissement et leur réintégration.

Raison du score de confiance : les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes ayant une très bonne portée géographique. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Les documents ont noté que les victimes/rescapés n'ont pas reçu un soutien à long terme adéquat pour permettre leur rétablissement et leur réintégration. La priorité a été donnée aux poursuites et aux procédures pénales et non à l'aide apportée aux victimes/rescapés. Même si des mécanismes étatiques étaient en place pour fournir le soutien requis, dans de nombreux cas, les autorités et les prestataires de services ne les ont pas utilisés. Un soutien à court terme était souvent apporté, mais celui-ci manquait de cohérence. Sans suivi approprié, les rescapés pouvaient se retrouver confrontés à des problèmes de santé mentale. Le suivi à long terme et le soutien au rétablissement et à la réintégration devraient inclure des services variés, tels que des services de sécurité en cas de crise, des services d'hébergement en cas de crise, des soins médicaux d'urgence, des produits de première nécessité et la gestion initiale des dossiers. Les services supplémentaires recommandés comprenaient des services d'urgence en matière de toxicomanie, des services de santé mentale d'urgence et le regroupement familial.

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse étaient variées en termes de méthodes (qualitatives et quantitatives) et de données (primaires et secondaires). Parmi les données probantes, un large éventail d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des déclarations examinées par ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, et plusieurs pays différents étaient représentés dans la base probante.

Envergure

Même si les études examinées par ce groupe d'hypothèses portaient sur des zones géographiques variées, la majorité ne se concentraient que sur une seule juridiction. Les études nationales ont couvert l'Albanie, l'Australie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, le Cambodge, l'Indonésie, la Moldavie, le Népal, le Pakistan, le Royaume-Uni et les États-Unis. La méthode de collecte de données la plus courante était les entretiens et le nombre de personnes interrogées allait de 5 à 108.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, les données probantes étant majoritairement considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes. Dans l'ensemble, les méthodologies examinées par ce groupe d'hypothèses étaient fiables et clairement exposées, combinant plusieurs méthodes pour produire une base probante plus solide permettant de soutenir les conclusions formulées. La base probante tire parti d'une large prise en compte des données statistiques et de cas dans plusieurs des documents évalués, renforçant ainsi les preuves grâce à un examen plus approfondi et étayant les conclusions des entretiens avec des groupes d'échantillons plus petits. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes.

Hypothèse 28
Carole Murphy, A Game of Chance? Long-term Support for Survivors of Modern Slavery (Londres : Centre d'étude sur l'esclavage moderne de St Mary, 2018).
Emma George, Darlene McNaughton et George Tsourtos, « An Interpretive Analysis of Australia's Approach to Human Trafficking and Its Focus on Criminal Justice Over Public Health », <i>Journal of Human Trafficking</i> 3 (2017) : 81-92.
Evelyn Probst, « Victims' protection within the context of trafficking in human beings and European Union standards », <i>Académie de droit européen</i> 19 (2018) : 357-367.
Farhan Yousaf, « Forced migration, human trafficking and human security », <i>Current Sociology Monograph</i> 66, 2 (2018) : 209-225.
Iffat Idris, Interventions to Support Victims of Modern Slavery (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).
Organisation internationale pour les migrations, Report on the contribution of the NCATS to the identification and assistance for victims of trafficking (Paris : Organisation internationale pour les migrations, 2010).
Laura Cordisco Tsai, Vanntheary Lim et Channtha Nhanh, « 'I Feel Like We Are People Who Have Never Known Each Other Before': The Experiences of Survivors of Human Trafficking and Sexual Exploitation Transitioning from Shelters to Life in the Community », <i>Forum: Qualitative Social Research</i> 21, 1 (2020).
Lauren A. McCarthy, « Life after Trafficking in Azerbaijan: Reintegration experiences of survivors », <i>Anti-Trafficking Review</i> 10 (2018) : 105-122.
Naomi M. Twigg, « Comprehensive Care Model for Sex Trafficking Survivors », <i>Journal of Nursing Scholarship</i> 49, 3 (2016).
Nicolae V. Ostrovski, Martin J. Prince, Cathy Zimmerman, Mihai A. Hotineanu, Lilia T. Gorceag, Viorel I. Gorceag, Clare Flach et Melanie A. Abas, « Women in post-trafficking services in moldova: diagnostic interviews over two time periods to assess returning women's mental health », <i>British Medical Council Public Health</i> 11, 232 (2011).

Pranab Dahal, Sunil Kumar Joshi et Katarina Swahnberg, « 'We are looked down upon and rejected socially': A Qualitative Study of the Experiences of Trafficking Survivors in Nepal », <i>Global Health Action</i> 8, 1 (2015).
Rachel Annison, Hidden in plain sight: Three years on: updated analysis of UK measures to protect trafficked persons (Londres : The Anti Trafficking Monitoring Group, 2013).
Rebecca J. Macy et Natalie Johns, « Aftercare Services for International Sex Trafficking Survivors: Informing U.S. Service and Program Development in an Emerging Practice Area », <i>Trauma, Violence and Abuse</i> 12, 2 (2011) : 87-98.
Rebecca Surtees, « Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers », <i>Groningen Journal of International Law</i> 1, 2 (2013) : 91-151.
Rebecca Surtees, Our Lives: Vulnerability and Resilience Among Indonesian Trafficking Victims (Washington D.C. : NEXUS, 2017).

Hypothèse 29 : niveau de confiance haut

Apporter un soutien financier et à l'emploi aux rescapés de l'esclavage moderne est nécessaire pour soutenir leur rétablissement et leur réintégration et prévenir les risques d'être de nouveau victime de traite.

Raison du score de confiance : un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de très bonne qualité et couvraient une zone géographique diversifiée. Cependant, dans certains cas, les études nécessitaient des échantillons de données de plus grande taille et de meilleure qualité. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Les documents ont noté la nécessité d'un développement économique des rescapés dans le cadre du processus de rétablissement et de réintégration. Même si certaines juridictions ont fourni un soutien financier, la mise en œuvre et l'accueil des procédés manquaient de cohérence. En outre, il est nécessaire de soutenir la formation professionnelle et l'emploi, ainsi que les besoins élémentaires, tels que le logement, la nourriture et les vêtements. Les avantages financiers et psychologiques du développement des actifs comprenaient un plus grand espoir en l'avenir, l'autonomie, une capacité d'action accrue et une meilleure stabilité des ménages contre les chocs de revenu.

Force des preuves

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse sont variées en termes de méthodes (qualitatives et quantitatives) et de données (primaires et secondaires). Parmi les données probantes, un large éventail d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des déclarations examinées par ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, et plusieurs pays différents étaient représentés dans la base probante.

Envergure

Certaines études nécessiteraient des échantillons de données de plus grande taille et de meilleure qualité. Il est possible de mieux définir l'hypothèse ou de formuler d'autres hypothèses qui prennent en compte différents types d'exploitation et de contextes géographiques, ou qui identifient des types spécifiques de soutien financier et d'emploi qui sont plus bénéfiques pour des cohortes spécifiques et dans différents contextes géographiques. Même si les études examinées par ce groupe d'hypothèses portaient sur des zones géographiques variées, la majorité ne se concentraient que sur une seule juridiction. Des études nationales ont examiné la Thaïlande, les Philippines et le Vietnam. Quelques études ont été qualifiées d'internationales et peu d'études ont analysé des données provenant de plusieurs contextes géographiques.

Qualité technique des preuves

La solidité des preuves étayant cette hypothèse n'a pas été jugée entièrement favorable à une conclusion positive, et certaines études n'étaient pas suffisamment claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et/ou convaincantes. La base probante profiterait d'une large prise en compte des données statistiques et de cas dans plusieurs des documents évalués, renforçant les preuves grâce à un examen plus approfondi et étayant les conclusions des entretiens portant sur des groupes d'échantillons plus petits. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes.

Hypothèse 29

Chloé Bailey, [Her freedom, her voice: Insights from the Freedom Fund's work with women and girls](#) (Londres : The Freedom Fund, 2017).

David Rousseau, « [From Passive Victims to Partners in Their Own Reintegration: Civil society's role in empowering returned Thai fishermen](#) », *Anti-Trafficking Review* 10 (2018).

David Rousseau, [Review of Models of Care for Trafficking Survivors in Thailand](#) (Washington D.C. : Winrock International, 2019).

David Trees, Vu Pham Thi Nguyen Thanh et Tran Ban Hung, [Assessment Report on Reintegration Support Models for Victims of Trafficking in Vietnam](#) (Hanoï : Organisation internationale pour les migrations, Mission au Vietnam 2012).

Iffat Idris, [Interventions to Support Victims of Modern Slavery](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Joanne Van Selm, [Evaluation of the Effectiveness of Measures for the Integration of Trafficked Persons](#) (Paris : Organisation internationale pour les migrations, 2013).

Laura Cordisco Tsai, Ivy Flor Seballos-Llena et Rabia Ann Castellano-Datta, « [Participatory Assessment of a Matched Savings Program for Human Trafficking Survivors and their Family Members in the Philippines](#), » *Forum: Qualitative Social Research* 18, 2 (2017).

Laura Cordisco Tsai, « [The Process of Managing Family Financial Pressures Upon Community Reentry Among Survivors of Sex Trafficking in the Philippines: A Grounded Theory Study](#) », *Journal of Human Trafficking* 3, 3 : (2017): 211-230.

Martina Angela Caretta et Casa Rut, « [A Multilevel Analysis of a "Good Practice" in the Social Assistance of Sexually Trafficked Nigerian Women](#) », *Affilia* 30, 4 (2015) : 546-559.

Meghan A. Camp, John R. Barner et David Okech, « [Implications of human trafficking in Asia: a scoping review of aftercare initiatives centered on economic development](#) », *Journal of Evidence-Informed Social Work* 15,2 (2018) : 204-214.

Thanh Hung Tran, Tien Hoang Le et Thi Phuong Diep Tran, « [Support Trafficking Victims through Inter-Agency Cooperation in Vietnam: Achievements and Limitations](#) », *Asian Journal of Criminology* 15 (2019).

III. Collaboration et partenariats

Hypothèse 30 : niveau de confiance haut

La coordination et la collaboration intersectorielles entre les acteurs de la lutte contre l'esclavage à tous les niveaux améliorent l'identification et le soutien apporté aux victimes.

Raison du score de confiance : Cette hypothèse est étayée par une solide base probante et fortement soutenue par l'expérience pratique.

Description

Les documents ont noté que les approches intersectorielles et multisectorielles pour identifier les victimes/rescapés et leur apporter un soutien sont les plus efficaces pour leur réintégration et leur rétablissement. Un dialogue plus important doit être établi entre les agences gouvernementales, les OSC, les ONG et les acteurs privés, afin de garantir

l'utilisation de la meilleure méthode possible pour lutter contre les formes modernes d'esclavage. Une implication active via une approche multisectorielle doit être incluse dans la formation que reçoivent les prestataires de services. La collaboration offre la possibilité d'inclure plusieurs points de vue concernant la situation, permettant ainsi d'améliorer le plan d'action. Le dialogue entre les organisations et les parties prenantes est essentiel pour développer des stratégies innovantes et efficaces en matière d'identification et de soutien aux victimes.

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse étaient variées en termes de méthodes (qualitatives et quantitatives) et de données (primaires et secondaires). Parmi les données probantes, un large éventail d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des déclarations examinées par ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, et plusieurs pays différents étaient représentés dans la base probante.

Envergure

Les études examinées par ce groupe d'hypothèses portaient sur des zones géographiques variées, mais la majorité ne se concentraient que sur une seule juridiction. Des études nationales ont porté sur le Cambodge, le Mexique, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, le Royaume-Uni et les États-Unis. Quelques études portaient sur plusieurs juridictions, comparant les pratiques dans plusieurs pays différents, deux études étant de portée mondiale. Cependant, dans la plupart des études, la taille de l'échantillon d'entretiens était limitée, la majorité des études comprenant moins de 50 sujets et un maximum de 175.

Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, les données probantes étant majoritairement considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes. Dans l'ensemble, les méthodologies examinées par ce groupe d'hypothèses étaient fiables et clairement exposées, combinant plusieurs méthodes pour produire une base probante plus solide permettant de soutenir les conclusions formulées. La base probante tire parti d'une large prise en compte des données statistiques et de cas dans plusieurs des documents évalués, renforçant ainsi les preuves grâce à un examen plus approfondi et étayant les conclusions des entretiens avec des groupes d'échantillons plus petits. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. Cependant, de nombreuses études de cette hypothèse n'ont pas été préalablement évaluées par des pairs.

Notes de mise en œuvre

En envisageant la mise en œuvre de cette hypothèse, il faut prendre en considération l'intersectionnalité et son impact sur une approche multisectorielle pour les rescapés. La hiérarchie sociale peut éventuellement jouer un rôle en termes d'obstacles auxquels les défenseurs et les rescapés sont confrontés pour accéder à une approche globale/multipartite de l'identification et du soutien des victimes/rescapés.

Hypothèse 30

Anita Franklin et Lisa Doyle, [Still at risk: A review of support for trafficked children](#) (Londres : The Children's Society et The Refugee Council, 2013).

David Okech, Whitney Morreau et Kathleen Benson, « [Human trafficking: Improving victim identification and service provision](#) », *International Social Work* 55, 4 (2012) : 488-503.

David Rousseau, [Review of Models of Care for Trafficking Survivors in Thailand](#) (Washington D.C. : Winrock International, 2019).

David Trees, Vu Pham Thi Nguyen Thanh, Tran Ban Hung, [Assessment Report on Reintegration Support Models for Victims of Trafficking in Vietnam](#) (Hanoï : Organisation internationale pour les migrations, Mission au Vietnam (2012).

Dorothy Neriah Muraya et Deborah Fry, « Aftercare Services for Child Victims of Sex Trafficking: A Systematic Review of Policy and Practice », <i>Trauma, Violence, and Abuse</i> 17 (2015) : 204-220.
Hea-Won Kim, Taekyung Park, Stephanie Quiring et Diana Barrett, « The anti-human trafficking collaboration model and serving victims: Providers' perspectives on the impact and experience », <i>Journal of Evidence-Informed Social Work</i> 15, 2 (2018) : 186-203.
Peter Williams, <i>Labor Trafficking in Cambodia: A Review of the Public Justice System's Response</i> (Washington D.C. : International Justice Mission, 2016).
Jennifer E. O'Brien, Brooke Jordan, Nina Honeycutt, Catherine Wilsnack et Clara Davison, « "It's All about Breaking down Those Barriers...": Exploring Survivors' Perspectives on Services and Treatment Needs following Commercial Sexual Exploitation during Childhood », <i>Journal of Evidence-based Social Work</i> 16, 2 (2019) : 160-177.
Jordan J. Steiner, Jamie Kynn, Amanda M. Stylianou et Judy L. Postmus, « Providing services to trafficking survivors: Understanding practices across the globe », <i>Journal of Evidence-Informed Social Work</i> 15 (2018) : 151-169.
Kathleen Turner, Michelle Anderson et Stefanie Lopez-Howard, <i>Assessing the Scope and Availability of Services for Human Trafficking Victims Among Georgia's Victims' Services Providers</i> (Atlanta : Georgia Criminal Justice Coordinating Council, 2014).
Nöel Busch-Armendariz, Maura Busch Msonwu et Laurie Cook Heffron, « A Kaleidoscope: The Role of the Social Work Practitioner and the Strength of Social Work Theories and Practice in Meeting the Complex Needs of People Trafficked and the Professionals that Work with Them », <i>International Social Work</i> 57, 1 (2014) : 7-18.
Ntokozo Yingwana, Rebecca Walker et Alex Etchart, « Sex Work, Migration, and Human Trafficking in South Africa: From polarised arguments to potential partnerships », <i>Anti-Trafficking Review</i> 12 (2019) : 74-90.
Rachel Annison, <i>Hidden in plain sight: Three years on: updated analysis of UK measures to protect trafficked persons</i> (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2013).
Rebecca Surtees, <i>Beyond trafficking. The re/integration of trafficking victims in the Balkans, 2007 à 2014</i> (Washington D.C. : NEXUS Institute, 2015).
Rebecca Surtees, « Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers », <i>Groningen Journal of International Law</i> 1, 2 (2013) : 91-151.
Thomas B. Hofmann et Yaroslaba Garcia, « Partnership, the Fourth P, Enhances HT Service Efforts in Prevention, Protection and Prosecution Areas », <i>Slavery Today</i> 2, 2 (2015) : 1-15.
Victoria Rietig, « Prevent, Protect, and Prosecute Human Trafficking in Mexico-Policy and Practical Recommendations », <i>International Migration</i> 53, 4 (2014) : 9-24.
Walk Free, <i>Protecting People in A Pandemic</i> (Sydney : Walk Free Foundation, 2020).
Hannah Thinyane, Francisca Sassetti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, <i>Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations</i> (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

Hypothèse 31 : niveau de confiance haut

Proposer aux prestataires de services et aux travailleurs sociaux une formation spécialisée pertinente au sujet de l'esclavage moderne améliore la qualité des soins apportés aux rescapés.

Raison du score de confiance : bien que peu nombreuses et peu diversifiées sur le plan géographique, les études soutenant cette hypothèse étaient convaincantes et de très bonne qualité. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Proposer aux prestataires de services et aux travailleurs sociaux une formation spécialisée pertinente au sujet de l'esclavage moderne afin d'améliorer la qualité des soins apportés aux rescapés a une réelle valeur. Les études ont souligné que les prestataires de services, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé et ceux du domaine juridique devraient être formés pour accompagner tous les types de victimes de la traite et soutenir leur réintégration sans discrimination et en suivant des directives éthiques pour améliorer leurs soins globaux. La formation doit inclure : la manière dont fournir des services centrés sur les victimes, notamment concernant les

conseils, les concepts psychosociaux et les compétences essentielles ; la manière dont identifier, recevoir, traiter, protéger et défendre les victimes ; la manière dont établir des relations de confiance ; et la gestion des dossiers. Une formation relative à la définition et aux impacts de la traite devrait également être proposée.

Diversité

Un grand nombre des études utilisaient des méthodes mixtes comprenant des données qualitatives et quantitatives et des sources primaires.

Envergure

La recherche était principalement constituée d'études du Royaume-Uni et des États-Unis et bénéficierait donc d'une plus grande diversité, notamment des études portant sur un plus grand nombre de régions du monde et reflétant un éventail diversifié de rescapés. Les échantillons étaient variés, mais seulement la moitié des études incluaient plus de 40 participants. De plus, toutes les études incorporaient des données probantes ne provenant que d'un seul pays.

Qualité technique des preuves

Les études étaient d'une grande qualité technique. Elles étaient adaptées au contexte, avec un cadre clair, et ont été jugées valides, fiables, transparentes et convaincantes. Cependant, toutes les études n'ont pas été préalablement évaluées par des pairs.

Notes de mise en œuvre

Les praticiens ont reconnu que, même si la formation fait partie de l'amélioration de la qualité des soins, les standards de formation (y compris les normes de formation minimales), le fait de définir des normes minimales de soins et un cadre de suivi et d'évaluation sont tous des aspects essentiels de l'amélioration de la qualité des soins apportés aux rescapés et doivent être pris en considération dans le cadre de cette hypothèse.

Hypothèse 31

David Trees, Vu Pham Thi Nguyen Thanh et Tran Ban Hung, [Assessment Report on Reintegration Support Models for Victims of Trafficking in Vietnam](#) (Hanoï : Organisation internationale pour les migrations, Mission au Vietnam, 2012).

Emily H Novak, [Vagrants, Vixens, and Victims: Exploring the Limitations of Human Trafficking Victim Recognition Criteria in Texas](#) (Denton, Texas : Texas Woman's University, 2016).

Lillian Chang, [An Education for Mental Health Care Providers: Sex Trafficking Victim Identification](#) (Phoenix, Arizona : Université d'État de l'Arizona, 2018).

Rachel Annison, [Hidden in plain sight: Three years on: updated analysis of UK measures to protect trafficked persons](#) (Londres : The Anti Trafficking Monitoring Group, 2013).

Rebecca Surtees, [Our Lives: Vulnerability and Resilience Among Indonesian Trafficking Victims](#) (Washington D.C. : NEXUS, 2017).

Hannah Thinyane, Francisca Sasseti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, [Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations](#) (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

Hypothèse 32 : niveau de confiance haut

Apporter un soutien global et multidisciplinaire aux rescapés de l'esclavage moderne est nécessaire pour soutenir leur rétablissement et leur réintégration.

Raison du score de confiance : les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Les études ont identifié la nécessité d'apporter un soutien global et multidisciplinaire aux rescapés de l'esclavage moderne pour soutenir leur rétablissement et leur réintégration. Plus particulièrement, une étude a souligné la nécessité d'adapter le soutien au rétablissement et à la réintégration des rescapés de l'esclavage moderne à chaque victime. Les documents ont révélé que les programmes de soutien doivent être multidisciplinaires, multinationaux et intégrer plusieurs organismes. Ils devraient inclure des conseillers, des travailleurs sociaux, des psychologues, des psychiatres, des sociologues, du personnel médical et des professionnels du droit qui procèdent à une évaluation complète des besoins, assurent la sécurité et la confidentialité, veillent à une gestion complète des dossiers, pratiquent des soins tenant compte des traumatismes, parlent la langue maternelle de la victime, offrent des services culturellement appropriés et fournissent un refuge spécialisé pour les rescapés. L'accent a été mis sur la nécessité d'un soutien continu pour répondre aux besoins immédiats et en cas de crise, aux besoins continus et aux besoins à long terme. Les principaux domaines des services concernés par ce continuum sont les besoins de base ; un refuge et un logement sûrs et sécurisés ; des soins de santé physique ; des soins de santé mentale ; une défense juridique et concernant l'immigration ; une formation à l'emploi et aux compétences essentielles, et ; des services liés à la toxicomanie.

Diversité

Les preuves étayant cette hypothèse étaient variées en termes de méthodes (qualitatives et quantitatives) et de données (primaires et secondaires). Parmi les données probantes, un large éventail d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des déclarations examinées par ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, et plusieurs pays différents étaient représentés dans les données probantes.

Envergure

Un grand nombre des études de l'hypothèse ne portaient que sur un pays spécifique. Cependant, deux des études portaient sur une large zone géographique, venant ainsi solidement étayer l'hypothèse. Une attention particulière aurait pu être incluse pour les groupes sociaux désagrégés, tels que les peuples autochtones, les individus et les communautés discriminés sur la base du travail et de l'ascendance, les personnes handicapées ou la désagrégation par identité de genre, car cette intersectionnalité impacte les besoins en matière de soutien multidisciplinaire global des rescapés de l'esclavage moderne. Malgré leur envergure limitée, les données probantes ont été recueillies à partir de divers emplacements géographiques, permettant ainsi de constater que l'hypothèse n'est pas limitée à un pays ou un continent.

Qualité technique des preuves

La plupart des études disposent d'un cadre de recherche clair et sont adaptées au contexte. Cependant, la majorité d'entre elles manquent quelque peu de transparence, de fiabilité et de validité.

Hypothèse 32

Adejumo Gbadebo Olubunmi, E. Olu-Owolabi Fadeke et O. Fayomi Oluyemi, « [Perceived Satisfaction and Effectiveness of Rehabilitation of Victims of Human Trafficking in Nigeria: Implications for Political and Psychological Interventions](#) », *British Journal of Education, Society & Behavioral Science* 6, 3 (2015) : 218-226.

Dorothy Neriah Muraya et Deborah Fry, « [Aftercare Services for Child Victims of Sex Trafficking: A Systematic Review of Policy and Practice](#) », *Trauma, Violence, and Abuse* 17 (2015) : 204-220.

Iffat Idris, [Interventions to Support Victims of Modern Slavery](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Rebecca J. Macy et Natalie Johns, « [Aftercare Services for International Sex Trafficking Survivors: Informing U.S. Service and Program Development in an Emerging Practice Area](#) », *Trauma, Violence and Abuse*, 12, 2 (2011) : 87-98.

Rebecca Surtees, [Our Lives: Vulnerability and Resilience Among Indonesian Trafficking Victims](#) (Washington D.C. : NEXUS, 2017).

Danny Burns, Pauline Oosterhoff, Anusha Chandrasekharan et Rituu Nanda, [Evaluation Report on the Results of the Interventions to Reduce the Prevalence of Bonded Labour in Bihar and Uttar Pradesh](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institut d'études du développement, 2020)

Université de Hong Kong et The Freedom Fund, [Pathways for children to exit commercial sexual exploitation in Kathmandu](#) (Londres : Freedom Fund, 2018).

Jewel Gausman, Miriam Chernoff, Angela Duger, Jacqueline Bhabha et Hillary Chu, [When we raise our voice: The challenge of eradicating labor exploitation](#) (Boston : Centre François-Xavier Bagnoud pour la santé et les droits de l'homme, 2016).

The Freedom Fund, [Literature review: Behavior change communications campaigns targeting the demand-side of exploitation](#) (Londres : The Freedom Fund, 2019).

Hypothèse 33 : niveau de confiance moyen

Convenir de normes minimales à l'échelle mondiale, couplées à un cadre de suivi et d'évaluation pour l'identification, le rétablissement, la réintégration et la formation, aiderait le rétablissement des rescapés et établirait des pratiques plus cohérentes.

Raisons du score de confiance : bien que soutenant l'hypothèse, le nombre de preuves était limité. L'hypothèse semble intuitivement correcte et est étayée par l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Définir certains termes peut être sujet à controverse parmi les rescapés et les praticiens, en particulier « sauvetage ». À l'échelle mondiale, le sens attribué à « rétablissement » et « réintégration » varie en fonction du contexte socio-juridique et culturel, ainsi que du parcours unique d'identification, de rétablissement et de réintégration d'un rescapé. L'accent doit être mis sur les approches multidisciplinaires et incluant plusieurs organismes. Les normes des soins apportés aux rescapés devraient garantir qu'un cadre de suivi et d'évaluation vienne renforcer des approches cohérentes en matière d'identification, de rétablissement et de réintégration. Définir des normes minimales de soins et de pratiques avec un cadre de suivi et d'évaluation est une base fondamentale pour parvenir à des pratiques cohérentes. Une étude a révélé qu'une coordination mondiale accrue au sujet des concepts fondamentaux du soutien aux rescapés (dans ce cas précis, les enfants victimes) améliorerait la cohérence et donc le rétablissement des rescapés. L'étude a souligné la nécessité d'une gestion de dossier complète et coordonnée, ainsi que de l'apport de soins fondés sur les droits et tenant compte des traumatismes.

Force des preuves

Diversité

L'hypothèse a été testée via une analyse méthodique afin d'examiner la littérature universitaire et grise de 2000 à 2013. La méthodologie utilisée a été clairement décrite, étayant fortement les conclusions formulées. L'examen combinait des recherches au sein de quatre bases de données avec Google Scholar, sur des sites Web clés et dans des listes de références. Les auteurs ont également contacté des organisations de soutien pour accéder à davantage de littérature grise. Dans l'ensemble, l'examen portait sur 15 documents.

Envergure

Les éléments de preuve étayant l'hypothèse étaient relativement diversifiés sur le plan géographique, notamment des sources couvrant des contextes en Roumanie, en Thaïlande et au Royaume-Uni.

Qualité technique des preuves

La qualité technique des preuves a été jugée solide et les données probantes étayant l'hypothèse ont été considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes.

Hypothèse 33

Dorothy Neriah Muraya et Deborah Fry, « [Aftercare Services for Child Victims of Sex Trafficking: A Systematic Review of Policy and Practice](#) », *Trauma, Violence, and Abuse* 17 (2015) : 204-220.

Politiques et pratiques en matière de santé

Les soins de santé permettent aux individus ayant subi la traite d'accéder à des ressources essentielles. Ces dernières années, le corpus de littérature soutenant le rôle du secteur de la santé dans la réponse à la traite s'est étoffé et vient étayer les hypothèses suivantes. Il convient de noter que la plupart des données probantes recueillies concernent des contextes américain et britannique. Les conclusions peuvent être généralisées à d'autres contextes. Toutefois, la compréhension de la pratique et des résultats de ces interventions dans divers contextes nécessite des recherches supplémentaires.

Hypothèse 34 : niveau de confiance très haut

Proposer aux travailleurs de la santé une formation sur l'esclavage moderne, prenant en compte les besoins des enfants et des adultes, permettrait d'accroître l'identification des victimes et d'intervenir de manière appropriée.

Raison du score de confiance : même si la plupart des études ne portaient que sur les États-Unis, elles étaient de très bonne qualité et, dans la plupart des cas, s'appuyaient sur des échantillons de bonne taille. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

L'évolution des connaissances et des comportements résultant de la formation des travailleurs de la santé peut améliorer l'identification des victimes et conduire à des interventions appropriées. Les études examinées par ce groupe mettent l'accent sur la position unique que les praticiens et les travailleurs de la santé occupent en ce qui concerne l'identification des victimes potentielles de la traite des personnes. Elles révèlent que les travailleurs de la santé peuvent jouer un rôle clé dans l'identification, car les victimes entrent souvent en contact avec le système de santé et parce que les interactions avec les patients impliquent l'établissement d'une relation de confiance (bien qu'une étude souligne l'importance des systèmes hospitaliers et pratiques consacrant le temps nécessaire à l'établissement de relations et de confiance avec les patients qui sont des victimes potentielles). Les études notent en outre que les travailleurs de la santé sont idéalement positionnés pour fournir aux victimes potentielles des informations sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre et le soutien disponible, ainsi que pour les mettre en contact avec les services pertinents. Plusieurs études notent cependant que les actuelles formations et sensibilisations relatives à la traite des êtres humains parmi les travailleurs de la santé sont limitées.

Plusieurs études soulignent l'importance d'une formation et d'un enseignement axés spécifiquement sur la compréhension de la traite et la détection de ses signes, mettant l'accent sur les bienfaits potentiels d'une identification accrue dans les contextes de soins de santé. Les études ont également signalé l'importance d'une formation fondée sur des données probantes, prenant en compte les rescapés et les traumatismes, et qu'une formation sur les soins appropriés pour les rescapés devrait être incluse. Plusieurs sources mettent l'accent sur l'importance de programmes clairs répondant à ces normes. Elles ont en outre noté que les travailleurs de la santé tireraient profit d'une formation sur des situations variées, adaptées aux contextes culturels, afin d'être en mesure d'identifier et de traiter comme il se doit un large éventail de victimes aux expériences différentes. L'une des études a également mis en évidence d'éventuels manques de formation dans les zones rurales, notant l'importance de veiller à ce que les formations ne concernent pas uniquement les milieux urbains. La plupart des études ne portaient que sur le contexte des États-Unis et se concentraient trop fortement sur le trafic sexuel au lieu d'examiner toutes les formes d'esclavage moderne.

Force des preuves

Diversité

La plupart des études examinées par ce groupe ont été publiées, la majorité d'entre elles l'ayant été dans des revues à comité de lecture. Les études primaires étaient le moyen le plus courant de tester les déclarations examinées par ce groupe, adoptant principalement des méthodes de recherche qualitative. Les modèles observationnels étaient les plus courants, même si ce groupe comprenait également de rares études adoptant des modèles expérimentaux et quasi-expérimentaux.

Envergure

Les études de cette section n'étaient pas diversifiées sur le plan géographique : hormis une exception (réalisée au Royaume-Uni), toutes les études ont été menées dans le contexte américain ou prenaient spécifiquement en compte cette région. La plupart des études ont analysé un État spécifique des États-Unis (Arizona, New York, Pennsylvanie et Wisconsin). Les autres études portaient sur les États-Unis au sens large. Dans ce groupe, la méthode la plus courante de collecte de données primaires était les sondages, dont la majorité adoptaient des méthodes quantitatives. Le nombre de personnes interrogées lors des sondages allait de 9 à 1 648, la plupart des études interrogeant de 70 à 170 individus.

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la majorité des déclarations étant jugées claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. Les données probantes étayant les déclarations ont été considérées comme pleinement ou relativement convaincantes dans la majorité des cas, bien que, dans l'ensemble, les documents ne répondaient pas entièrement à ce critère de qualité. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires.

Notes de mise en œuvre

Dans de nombreux milieux, les travailleurs de la santé sont régulièrement formés pour traiter les problèmes de sécurité et de violence, tels que la violence conjugale et le suicide. Ces éléments sont inclus dans le programme des facultés de médecine, des écoles d'infirmières et dans la formation d'autres travailleurs de la santé. Cependant, la formation relative à l'esclavage moderne est très limitée. Les prestataires et le personnel ne disposent donc pas des connaissances et des compétences nécessaires pour identifier et répondre aux besoins des victimes du trafic sexuel et de main-d'œuvre. Les formations qui incluent les points de vue des rescapés de la traite se sont avérées particulièrement efficaces. Le personnel de santé formé obtient la confiance nécessaire pour intervenir de manière appropriée et est mieux à même de prendre soin des patients. Les normes minimales relatives aux composantes d'une formation de base des professionnels de la santé au sujet de la traite sont consultables dans [l'outil d'évaluation des formations destinées aux prestataires de soins de santé sur la traite des êtres humains par HEAL](#).

Les réponses cliniques à la traite des êtres humains sont complexes et nuancées. Par conséquent, sensibiliser les professionnels de santé à l'existence de la traite des êtres humains ne suffit pas. Ils doivent acquérir les compétences nécessaires pour détecter la traite et prendre en charge les victimes. La formation des cliniciens en matière de traite consiste à leur apprendre comment mettre leurs connaissances en pratique, afin d'améliorer la santé et le bien-être des victimes de la traite. Compte tenu des opinions et de la peur exprimées par les victimes de la traite à l'égard des soins de santé, former les travailleurs de la santé aux préjugés implicites et aux soins tenant compte des traumatismes est important. De plus, toutes les formes de traite devraient être incluses au sein de toute formation des professionnels de la santé.

Hypothèse 34

Amber Egyud, Kimberly Stephens, Brenda Swanson-Bierman, Marge DiCuccio et Kimberly Whiteman, « [Implementation of Human Trafficking Education and Treatment Algorithm in the Emergency Department](#) », *Journal of Emergency Nursing* 43, 6 (2017) : 526-531.

Cathy L. Miller, Makini Chisolm-Straker, Gloria Duke et Hanni Stoklosa, « A Framework for the Development of Healthcare Provider Education Programs on Human Trafficking Part Three: Recommendations », <i>Journal of Human Trafficking</i> 6, 4 (2020) : 425-434.
Clydette Powell, Kirsten Dickins et Hanni Stoklosa, « Training US health care professionals on human trafficking: where do we go from here? » <i>Medical Education Online</i> 22, 1 (2017).
Frances H. Recknow, Gretchen Gemeinhardt et Beatrice J. Selwyn, « Health-care provider challenges to the identification of human trafficking in health-care settings: A qualitative study », <i>Journal of Human Trafficking</i> 4, 3 (2018).
Georgia Tortolero, Human Trafficking Victim Identification and Response Within the United States Healthcare System (Chicago : The International Association for Healthcare Security and Safety Foundation, 2020).
Hannah Fraley, Teri Aronowitz et Hanni Stoklosa, « Systematic Review of Human Trafficking Education Interventions for Health Care Providers », <i>Western Journal of Nursing Research</i> 42, 2 (2019) : 1-25.
Jamie Shandro, Makini Chisolm-Straker, Herbert C. Duber, Shannon Lynn Findlay, Jessica Munoz, Gillian Schmitz, Melanie Stanzer, Hanni Stoklosa, Dan E. Wiener et Neil Wingkun, « Human Trafficking: A Guide to Identification and Approach for the Emergency Physician », <i>Annals of Emergency Medicine</i> 68, 4 (2016).
Kanani E. Titchen, Dyani Loo, Elizabeth Berdan, Mary Becker Rysavy, Jessica J. Ng et Iman Sharif, « Domestic Sex Trafficking of Minors: Medical Student and Physician Awareness », <i>North American Society for Pediatric and Adolescent Gynecology</i> 30, 1 (2017) : 102-108.
Laura C. Palombi, Hannah Van Ochten et Caroline Patz, « The Pharmacists' Role in Identifying and Supporting Victims of Human Trafficking », <i>Journal of Human Trafficking</i> 5, 3 (2019) : 255-266.
Lillian Chang, An Education for Mental Health Care Providers: Sex Trafficking Victim Identification (Phoenix, Arizona : Université d'État de l'Arizona, 2018).
Bradley Nordstrom, « Multidisciplinary Human Trafficking Education: Inpatient and Outpatient Healthcare Settings », <i>Journal of Human Trafficking</i> 28 (2020) : 1-1.
Margaret Chambeshi, Amanda Eckhardt, Xinyi Wang et Chris Muller, Healthcare Access for Foreign-National Survivors of Trafficking (New York : Restore NYC, 2019).
Megan E. Beck, Megan M. Lineer, Marlene Melzer-Lange, Pippa Simpson, Melodee Nugent et Angela Rabbitt, « Medical Providers' Understanding of Sex Trafficking and Their Experience with At-Risk Patients », <i>Pediatrics</i> 135, 4 (2015).
Rebecca M. Lutz, « Human trafficking, education for nurse practitioners: Integration into standard curriculum », <i>Nurse Education Today</i> 61 (2018) : 66-69.
Steven Donahue, Michael Schwien et Danielle La Vallee, « Educating Emergency Department Staff on the Identification and Treatment of Human Trafficking Victims », <i>Journal of Emergency Nursing</i> 45, 1 (2019) : 16-23.
Vicky Brotherton, Time to Deliver: Considering pregnancy and parenthood in the UK's response to human trafficking (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2016).
Wendy Macias-Konstantopoulos, « Human Trafficking: The Role of Medicine in Interrupting the Cycle of Abuse and Violence » <i>Annals of Internal Medicine</i> 165 (2016) : 582-588.
Vincent Lo, Duane Bland, Xylona Bibal, Bahman Chavoshan, Willard Chung, Pamela M. Davis, Gregory R. Lewis, Terrie Mendelson, Heidi Millard, Benjamin Oldach, La Donna R. Porter, John Paik-Tesch, Jordan Greenbaum et Ronald Chambers, « Training Residents on Understanding Trafficked Humans », <i>Journal of Human Trafficking</i> 22, 1 (2020).
Yvonne Rafferty, « Mental health services as a vital component of psychosocial recovery for victims of child trafficking for commercial sexual exploitation », <i>American Journal of Orthopsychiatry</i> 88, 3 (2020) : 249-260.

Hypothèse 35 : niveau de confiance très haut

Il est nécessaire de veiller à ce que les rescapés aient accès à des soins de santé mentale et physique cohérents, à long terme, adaptés à leur âge et à leur développement pour favoriser le rétablissement et la réinsertion.

Raison du score de confiance : un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de très bonne qualité, diversifiées sur le plan géographique et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était bonne. Leurs conclusions étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Les traumatismes subis par les rescapés de la traite ont des effets permanents sur leur santé mentale et physique. Il est nécessaire de les traiter via un accès à des soins de santé mentale et physique cohérents, à long terme, adaptés à leur âge et à leur développement pour favoriser le rétablissement et la réinsertion. Les études examinées par ce groupe ont souligné les besoins de soins de santé des rescapés de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains, ainsi que le rôle essentiel de l'accès à des soins de santé appropriés, pour soutenir leur rétablissement et leur réinsertion, ainsi que pour leur apporter un sentiment de sécurité. Toutes les études ont souligné l'importance des services de santé mentale et de soutien psychologique, tandis que certaines ont également mis l'accent sur la nécessité de soins de santé physique appropriés. Plusieurs études ont mis en avant la nécessité d'un soutien continu et à long terme, tant pour la santé mentale que pour les problèmes de santé physique chroniques découlant de l'exploitation, ainsi que des soins immédiats et d'urgence.

Les études ont souligné la nécessité de soins de santé répondant aux expériences spécifiques de l'esclavage moderne et de la traite, notant également l'importance cruciale d'adapter les soins aux besoins particuliers des rescapés. Cela comprenait la nécessité de rendre les soins de santé accessibles dans la langue maternelle des rescapés et de les adapter à leur culture. Plusieurs études ont souligné que les soins doivent être centrés sur la victime et tenir compte des traumatismes, précisant que cela augmente les chances de réussite et diminue les risques d'abandon. L'importance de la cohérence a également été notée, plus particulièrement concernant l'accès à divers services plutôt que de privilégier une approche standardisée des soins pour les différents rescapés. Une étude a soulevé le manque de coordination entre les organismes gouvernementaux qui entrave l'accès aux soins de santé pour les rescapés. Tandis que plusieurs études ont souligné l'importance de la collaboration entre les différents acteurs pour assurer l'accès à un soutien approprié et cohérent.

La nécessité d'allouer des ressources pour assurer un accès immédiat et à long terme aux services de santé a été soulignée dans plusieurs études. Une étude a présenté des cas de prestataires de soins de santé ayant refusé l'accès à des victimes identifiées ayant droit à une assistance, soulignant le lien avec la nécessité d'une formation appropriée et prolongée pour les prestataires de soins de santé. Plusieurs études ont mis en avant l'importance cruciale d'un changement et d'un soutien structurel, l'une insistant sur le rôle joué par l'accès structurel aux soins de santé dans l'amélioration de la résilience individuelle et communautaire suite à des expériences d'esclavage moderne. Les études ont en outre souligné l'importance de ne pas relier l'accès aux soins de santé à la participation aux processus de justice pénale. Une étude a également noté la nécessité d'une politique internationale plus favorable, précisant que son absence empêche l'apport d'un soutien efficace et coordonné pour assurer l'accès des rescapés aux soins de santé et entrave donc leur rétablissement et leur réintégration.

Force des preuves

Diversité

Les études primaires étaient le moyen le plus courant de tester les déclarations examinées par ce groupe, adoptant principalement des méthodes de recherche qualitatives et des modèles observationnels. La méthode de collecte de données la plus utilisée était les entretiens.

Envergure

Les études examinées par ce groupe portaient sur des zones géographiques variées, mais la majorité ne se concentraient que sur une seule juridiction nationale. Deux études n'étaient pas liées à un emplacement géographique spécifique mais de portée mondiale, tandis qu'une autre portait sur un groupe de pays européens (Belgique, France, Hongrie, Italie et Royaume-Uni). Deux études ont examiné des contextes infranationaux spécifiques, couvrant la région du Greater Sydney en Australie et de Kansas City aux États-Unis. Les autres études couvraient les contextes nationaux de la Moldavie, du Népal, du Nigeria, du Royaume-Uni, des États-Unis (3) et du Vietnam. Des modèles d'entretiens semi-structurés ont été privilégiés et le nombre de personnes interrogées dans une même étude allait de 5 à 112.

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la majorité des déclarations étant jugées claires, adaptées au contexte, valides et convaincantes. Les données probantes étayant les déclarations ont également été considérées comme pleinement ou relativement transparentes dans la majorité des cas, et pleinement ou relativement fiables dans l'ensemble des cas. Les études primaires examinées par ce groupe étaient généralement soutenues par des références bibliographiques et des recherches documentaires supplémentaires, étayant ainsi les données probantes et les possibilités d'extrapolation des conclusions à d'autres contextes. La méthode de collecte de données la plus utilisée était les entretiens.

Notes de mise en œuvre

Les facteurs sociaux, ainsi que les vulnérabilités de santé physique et mentale, augmentent les risques individuels de trafic sexuel et de main-d'œuvre. Des modèles de soins écologiques parallèlement à une approche de santé publique en lien avec les efforts de lutte contre la traite suggèrent que la prévention primaire peut atténuer ces facteurs et vulnérabilités à l'exploitation. Si un accès aux soins est disponible, la prévention secondaire, y compris l'identification des victimes de la traite, réduit les préjudices longitudinaux. Les victimes de la traite peuvent être identifiées en dehors des systèmes de soins de santé par des ONG ou des partenaires juridiques et orientées vers des prestataires de soins de santé. Ou bien les systèmes de soins de santé peuvent identifier les victimes de la traite. De nombreuses séquelles médicales de la traite ont été identifiées, notamment, sans s'y limiter : les blessures aiguës et chroniques, l'exacerbation d'une maladie due à la négligence des soins, le syndrome douloureux chronique, les maux de tête et les lésions cérébrales traumatiques, les troubles musculo-squelettiques, les troubles pelviens, la santé reproductive, les infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH, et les maladies faciales/dentaires. Les victimes de trafic sexuel et de main-d'œuvre peuvent également présenter des séquelles sur leur santé mentale, notamment, sans s'y limiter : l'anxiété, la dépression, les troubles liés à l'utilisation de substances, la psychose et le trouble de stress post-traumatique. L'accès aux soins doit être disponible, intégré entre tous les prestataires de soins de santé, défragmenté entre les besoins sociaux et juridiques, en mettant l'accent sur la stabilisation des problèmes de santé mentale de manière à pouvoir répondre à d'autres besoins médicaux et de services. Les prestataires devraient également accorder une attention particulière aux handicaps physiques, psychiatriques ou développementaux, qui pourraient rendre une personne plus vulnérable à la traite. L'amélioration de la santé peut réduire le risque d'être de nouveau victime de traite et modifier le pronostic à long terme.

Hypothèse 35

Adejumo Gbadebo Olubunmi, E. Olu-Owolabi Fadeke et O. Fayomi Oluyemi, « [Perceived Satisfaction and Effectiveness of Rehabilitation of Victims of Human Trafficking in Nigeria: Implications for Political and Psychological Interventions](#) », *British Journal of Education, Society & Behavioral Science* 6, 3 (2015) : 218-226.

Antonio Pascual-Leone, Jean Kim et Orrin-Porter Morrison, « [Working with Victims of Human Trafficking](#) », *Journal of Contemporary Psychotherapy* 47 (2017) : 51-59.

Cathy Zimmerman et Nicola Pocock, « [Human Trafficking and Mental Health: 'My Wounds are Inside; They are Not Visible'](#) », *The Brown Journal of World Affairs* 19, 2 (2013) : 265-280.

David Rousseau, [Review of Models of Care for Trafficking Survivors in Thailand](#) (Washington D.C. : Winrock International, 2019).

Iffat Idris, [Interventions to Support Victims of Modern Slavery](#) (Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, 2017).

Joanne Van Selm, [Evaluation of the Effectiveness of Measures for the Integration of Trafficked Persons](#) (Paris : Organisation internationale pour les migrations, 2013).

Jordan Greenbaum et Nia Bodrick, « [Global Human Trafficking and Child Victimization](#) », *Pediatrics* 140, 6 (2017).

Laura Simich, Lucia Goyen, Andrew Powell et Karen Mallozzi, [Improving Human Trafficking Victim Identification – Validation and Dissemination of a Screening Tool](#) (Brooklyn : VERA Institute of Justice (2014).

Livia Ottisova, « [Psychological consequences of child trafficking: An historical cohort study of trafficked children in contact with secondary mental health services](#) », *PLoS One* 13, 3 (2018).

Naomi M. Twigg, « [Comprehensive Care Model for Sex Trafficking Survivors](#) », *Journal of Nursing Scholarship* 49, 1 (2016).

Nicolae V. Ostrovschi, Martin J. Prince, Cathy Zimmerman, Mihai A. Hotineanu, Lilia T. Gorceag, Viorel I. Gorceag, Clare Flach et Melanie A. Abas, « Women in post-trafficking services in moldova: diagnostic interviews over two time periods to assess returning women's mental health », <i>British Medical Council Public Health</i> 11, 232 (2011).
Retina Rimal et Chris Papadopoulos, « The mental health of sexually trafficked female survivors in Nepal , » <i>International Journal of Social Psychiatry</i> 62, 5 (2016) : 487-495.
Thanh Hung Tran, Tien Hoang Le et Thi Phuong Diep Tran, « Support Trafficking Victims through Inter-Agency Cooperation in Vietnam: Achievements and Limitations », <i>Asian Journal of Criminology</i> 15 (2019).
Toni Schofield, Julie Hepworth, Mairwen Jones et Eugene Schofield, « Health and community services for trafficked women: an exploratory study of policy and practice », <i>Australian Journal of Social Issues</i> 46, 4 (2016) : 391-410.
Vicky Brotherton, <i>Time to Deliver: Considering pregnancy and parenthood in the UK's response to human trafficking</i> (Londres : The Anti-Trafficking Monitoring Group, 2016).
Karen Albright, Jordan Greenbaum, Sherry Edwards et Carmelle Tsai, « Systematic review of facilitators of, barriers to, and recommendations for healthcare services for child survivors of human trafficking globally » <i>Child Abuse & Neglect</i> 100 (2020).

Hypothèse 36 : niveau de confiance très haut

Dans un cadre de soins de santé, une éducation universelle tenant compte des traumatismes et une détection spécialisée reliée à des services appropriés peuvent améliorer l'identification et l'intervention pour les victimes potentielles de l'esclavage moderne.

Raison du score de confiance : les données probantes étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes, même si de nombreuses études étaient de faible envergure et limitées sur le plan géographique. Les conclusions des études étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Si les professionnels de la santé se renseignent correctement sur les expériences d'un patient victime de la traite, cela peut permettre d'apporter à la victime les soins qu'elle recherche. Les études ont démontré que les travailleurs de la santé disposaient d'une position idéale pour aider à l'identification des victimes et les mettre en relation avec divers services, car les victimes contactent souvent le système de santé. Quelques études ont examiné l'application spécifique d'une intervention (outil de détection) dans un contexte particulier, concluant dans les deux cas que cela améliorerait l'identification. Les études ont également soulevé des questions et des facteurs particuliers qui devraient être pris en compte dans ces outils. Toutes les études examinées par ce groupe ont été publiées et se sont concentrées sur les États-Unis. Des études supplémentaires, provenant de documents sur la violence entre partenaires intimes, soutiennent la détection basée sur la non-divulgaration et un modèle universel d'éducation apportant aux victimes des informations et tenant compte des traumatismes.

Diversité

Toutes les études examinées par ce groupe ont été publiées, trois d'entre elles ayant été publiées après avoir été évaluées par des pairs avec paternité universitaire, et une publiée par une ONG sans examen préalable par des pairs. Les études ont été publiées entre 2014 et 2019. Deux d'entre elles impliquaient une collecte de données primaires, une adoptant des méthodes quantitatives et un modèle quasi expérimental, et une basée sur des méthodes qualitatives et observationnelles. Une étude a présenté une analyse complète, et la dernière comprenait une discussion théorique basée sur l'expérience pratique.

Envergure

L'ensemble des données probantes étayant ces hypothèses n'était pas diversifié sur le plan géographique. Toutes les études examinées par ce groupe portaient sur les États-Unis, deux se concentrant largement sur le contexte national et deux sur des contextes infranationaux spécifiques (Kansas City et Pennsylvanie).

Qualité technique des preuves

Les données probantes examinées soutiennent l'hypothèse, la majorité des déclarations étant jugées claires, adaptées au contexte, valides et convaincantes. Les données probantes étayant les déclarations ont également été considérées comme pleinement ou relativement transparentes dans la majorité des cas, et pleinement ou relativement fiables dans l'ensemble des cas.

Notes de mise en œuvre

Il est important de noter que, dans certains contextes, la détection peut causer davantage de préjudices au patient. Il est crucial de veiller à ne pas nuire. Les répercussions négatives d'une détection inappropriée peuvent inclure un accès réduit aux services de santé, la perte d'autres services, un isolement accru et une plus grande violence de la part du trafiquant. Il est donc essentiel de suivre certaines étapes clés. La première étape du processus consiste à assurer la confidentialité, afin que le patient soit en sécurité et que les informations échangées restent privées. La deuxième étape consiste à éduquer le patient. Idéalement, cette éducation sera dispensée à chaque patient, partout. L'étape suivante consiste à poser des questions via un processus de détection spécialisé et à donner aux patients l'occasion de se confier. Le traitement et les contacts avec les ressources peuvent être fournis sans que le patient ne révèle qu'il est victime de traite. Parfois, le moment peut ne pas être opportun pour que le patient divulgue cette information. La dernière étape consiste à respecter les souhaits du patient et à répondre à ses demandes et besoins. Si le patient est disposé à recevoir des services supplémentaires, les travailleurs de la santé doivent le mettre en contact avec les ressources disponibles via une référence directe immédiate. Mettre une victime en contact avec un défenseur des rescapés peut accroître son implication auprès des services.

Toutes ces étapes doivent être mises en œuvre via une approche tenant compte des traumatismes. C'est-à-dire une approche basée sur les connaissances de l'impact des traumatismes, afin de garantir que les environnements et les services sont accueillants pour les bénéficiaires et le personnel. Les soins tenant compte des traumatismes intègrent les six principes définis par l'Administration fédérale américaine des services de toxicomanie et de santé mentale (SAMHSA). Ceux-ci incluent : (1) sécurité ; (2) fiabilité et transparence ; (3) soutien par les pairs ; (4) collaboration et réciprocité ; (5) autonomisation, témoignage et choix ; et (6) problématiques culturelles, historiques et de genre.

Hypothèse 36
Amber Egyud, Kimberly Stephens, Brenda Swanson-Bierman, Marge DiCuccio et Kimberly Whiteman, « Implementation of Human Trafficking Education and Treatment Algorithm in the Emergency Department », <i>Journal of Emergency Nursing</i> 43, 6 (2017) : 526-531.
Annie Lewis-O'Connor, Abi Warren, Jeannie V. Lee, Nomi Levy-Carrick, Samara Grossman, Mardi Chadwick, Hanni Stoklosa et Eve Rittenberg, « The state of the science on trauma inquiry », <i>Women's Health</i> 42, (2019).
Corinne Schwarz, Erik Unruh, Katie Cronin, Sarah Evans-Simpson, Hannah Britton et Megha Ramaswamy, « Human Trafficking Identification and Service Provision in the Medical and Social Service Sectors », <i>Health and Human Rights Journal</i> 18, 1 (2016) : 181-192.
Elizabeth Miller, Daniel Tancredi, Michel Decker, Heather McCauley, Kelley Jones, Heather, Lisa James et Jay Silverman, « A family planning clinic-based intervention to address reproductive coercion: a cluster randomized controlled trial » <i>Contraception</i> 1, 94 (2016) : 58-67.
Elizabeth Miller, Sandi Goldstein, Heather McCauley, Kelley Jones, Rebecca Dick, Jetton Johnson, Silverman Samantha Blackburn. Erica, Monasterio, Lisa James et Dan Tancredi, « A school health center intervention for abusive adolescent relationships: a cluster RCT », <i>Pediatrics</i> 1, 135 (2015) : 76-85.
Elizabeth Miller, Michele Decker, Heather McCauley, Daniel Tancredi, Rebecca R. Levenson, Jeffery Waldman, Phylliss Schoenwald et Jay Silverman, « A family planning clinic partner violence intervention to reduce risk associated with reproductive coercion », <i>Contraception</i> 1, 83 (2011) : 274-80.
Jeff Todahl, Ajhila Nekkanti et Simone Schnabler, « Universal Screening and Education: A Client-Centered Protocol for Normalizing Intimate Partner Violence Conversation in Clinical Practice. Journal of Couple & Relationship Therapy », <i>Journal of Couple and Relationship Therapy</i> 19, 4 (2020) : 322-346.
Lois, Haggerty, Joellen Hawkins, Holy Fontenot et Annie Lewis-O'Connor, « Tools for screening for interpersonal violence: state of the science », <i>Violence and Victims</i> 26, 6 (2011) : 725-737.
Margaret Chambeshi, Amanda Eckhardt, Xinyi Wang et Chris Muller, Healthcare Access for Foreign-National Survivors of Trafficking (New York : Restore NYC, 2019).

Nadejda Bepalova, Juliet Morgan, John Coverdale, « [A Pathway to Freedom: An Evaluation of Screening Tools for the Identification of Trafficking Victims](#) », *Academic Psychiatry* 40, 2 (2016) : 124-8.

Hannah Thinyane, Francisca Sasseti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, [Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations](#) (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

Vincent Lo, Duane Bland, Xylona Bibal, Bahman Chavoshan, Willard Chung, Pamela M. Davis, Gregory R. Lewis, Terrie Mendelson, Heidi Millard, Benjamin Oldach, La Donna R. Porter, John Paik-Tesch, V. Jordan Greenbaum et Ronald Chambers, « [Training Residents on Understanding Trafficked Humans](#) » *Journal of Human Trafficking* 20, 1 (2020).

Hypothèse 37 : niveau de confiance haut

Les systèmes de santé dotés de politiques et de procédures visant à identifier et prendre en charge les victimes de la traite permettent une identification accrue de celles-ci et des issues plus favorables.

Raison du score de confiance : un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de très bonne qualité et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était correcte. Les conclusions de l'étude étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

Concernant les soins apportés aux rescapés, les systèmes de santé devraient adopter une approche proactive et non réactive, en mettant en place des plans pour identifier et prendre en charge les victimes de la traite. Cet ensemble de preuves contenait neuf articles, provenant tous de publications évaluées par des pairs. Ces publications concernent la traite des êtres humains et la violence entre partenaires intimes. Les études indiquent la nécessité pour les établissements de santé de mettre en œuvre des protocoles de soins avec des mécanismes d'orientation vers des ressources communautaires approuvées pour les victimes qui décident de quitter leurs trafiquants. Une étude suggère que le protocole idéal pourrait être le suivant : (a) utiliser une liste complète d'indicateurs potentiels, fondée sur des données probantes et aiguillée par la pratique ; (b) fournir une définition formelle de la traite des êtres humains, conforme aux lois fédérales et étatiques des États-Unis ; (c) inclure des informations sur les approches de détection, y compris les soins tenant compte des traumatismes, les dangers potentiels de l'évaluation des patients, enfants comme adultes, face à la traite des êtres humains, et spécifier les conséquences négatives possibles de la détection ou de la réaction au statut de victime d'un patient lorsque la priorité n'est pas donnée à sa sécurité ou à ses besoins ; (d) expliquer la suite d'événements qui doit avoir lieu lorsque des victimes de la traite des êtres humains sont identifiées, y compris la voie hiérarchique concernant la prise de décision liée à l'orientation et au signalement aux organismes de ressources locaux, aux services de protection de l'enfance et aux forces de l'ordre formées à la traite des êtres humains, ainsi que ce qu'il faut faire lorsque des enfants ou des adultes refusent d'être aidés ; (e) fournir des coordonnées de défenseurs de victimes employés dans les organismes de ressources locaux (mises à jour régulièrement), et ; (f) suggérer les bonnes pratiques relatives au suivi des patients identifiés comme victimes, y compris la surveillance et l'évaluation continues. Même si les établissements peuvent adopter un protocole spécifique à un environnement ou à une population de patients, par exemple pour un public général de prestataires/praticiens (c'est-à-dire l'ensemble du personnel d'un établissement de soins de santé), à un environnement spécifique (c'est-à-dire le personnel d'un service d'urgence) ou à une population spécifique de patients (c'est-à-dire des enfants), les établissements de santé devraient être encouragés à établir un protocole à l'échelle de l'organisme, afin que les victimes puissent être identifiées et aidées, quels que soient les raisons de leur recherche d'aide et le lieu où elles l'effectuent. La mise en place de groupes de travail institutionnels ou de comités chargés de surveiller, d'évaluer, de parfaire et de maintenir les protocoles relatifs à la traite des êtres humains au nom d'un organisme de soins de santé permet de garantir qu'un ensemble diversifié de parties prenantes est inclus dans ces processus et qu'il existe un engagement institutionnel permanent face à cette problématique. Les organismes de soins de santé ayant déjà mis en place des comités dédiés à la traite des êtres humains ont inclus des représentants des spécialités suivantes : pédiatrie, médecine d'urgence, travail social, services dédiés aux violences domestiques ou sexuelles, santé comportementale et sécurité. Intégrer des représentants d'autres spécialités médicales, services, organisations communautaires locales et groupes de défense de la traite des êtres humains est également encouragé.

Notes de mise en œuvre

En l'absence de protocole, les victimes peuvent subir des préjudices involontaires dans le cadre des soins de santé, y compris une éventuelle arrestation ou expulsion. Les protocoles du système de santé devraient répondre aux besoins de tous les rescapés de la traite et ne pas se limiter à l'exploitation sexuelle. L'un des guides aiguillant la mise en œuvre des politiques du système de santé est la Boîte à outils pour les protocoles de lutte contre la traite de HEAL⁷.

Offrir des services de haute qualité aux victimes de la traite de manière cohérente nécessite un engagement durable de la part des organismes de soins de santé. Pour que la formation aboutisse aux résultats souhaités, des politiques et des procédures sont nécessaires afin de soutenir les travailleurs de la santé. Les politiques doivent traiter de la sécurité des patients et du personnel, de la formation obligatoire et régulière de tout le personnel en contact avec les patients, des lois et réglementations applicables, des outils à utiliser par le personnel, du soutien émotionnel du personnel susceptible de subir un traumatisme indirect, de la documentation existante, des procédures de signalement et des ressources locales auxquelles les patients peuvent être adressés.

Hypothèse 37
Elizabeth Miller, Bridgid McCaw, Betsy Humphreys et Connie Mitchell, « Integrating intimate partner violence assessment and intervention into healthcare in the United States: a systems approach », <i>Journal of Women's Health</i> 1, 24 (2015) : 92-9.
Frances Recknow, Gretchen Gemeinhardt et Beatrice Selwyn, « Health-care provider challenges to the identification of human trafficking in health-care settings: A qualitative study », <i>Journal of Human Trafficking</i> 3, 4 (2018). 213-30.
L Kevin Hamberger, Karin Rhodes et Jeremy Brown, « Screening and intervention for intimate partner violence in healthcare settings: creating sustainable system-level programs », <i>Journal of Women's Health</i> 1, 24 (2015) : 86-91.
Hanni Stoklosa, Mary Beth Dawson, Francis Williams-Oni et Emily Rothman, « A Review of U.S. Healthcare Institution Protocols for the Identification and Treatment of Victims of Human Trafficking », <i>Journal of Human Trafficking</i> 3, 2 (2017) : 116-124.
Hanni Stoklosa, Elizabeth Showalter, Anna Melnick, Emily Rothman, « Healthcare Providers' Experience with a Protocol for the Identification, Treatment, and Referral of Human Trafficking Victims », <i>Journal of Human Trafficking</i> 3 (2016) : 182-192.
Wendy Macias-Konstantopoulos, « Human Trafficking: The Role of Medicine in Interrupting the Cycle of Abuse and Violence » <i>Annals of Internal Medicine</i> 165, 8 (2016) : 582-588.
Stephanie Armstrong, Jordan Greenbaum, Cristina López et Julie Barrosom, « Preparedness to Identify and Care for Trafficked Persons in South Carolina Hospitals: A State-Wide Exploration », <i>Journal of Human Trafficking</i> 26, 6 (2020) : 281-308.
Doris Testa, « Hospital Health Provider Experiences of Identifying and Treating Trafficked Persons. Australian Social Work », <i>Australian Social Work</i> 2, 73 (2020) : 92-104.
Kelly C. Young Wolff, Krista Kotz, Brigid McCaw, « Transforming the Health Care Response to Intimate Partner Violence: Addressing 'Wicked Problems », <i>JAMA</i> 21, 315 (2016).

Hypothèse 38 : niveau de confiance haut

L'accès à des soins de santé abordables diminue le risque de traite en réduisant les dépenses directes qui conduisent à l'endettement et à l'appauvrissement.

Raison du score de confiance : un certain nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Celles-ci étaient de très bonne qualité. Les conclusions de l'étude étaient cohérentes avec l'expérience pratique des évaluateurs.

Description

L'accès à des soins de santé abordables diminue le risque de trafic d'origine économique. Cette hypothèse se rapporte également à la cible 3.8 des ODD : « Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable. ». Au sein des neuf articles publiés examinés, dont beaucoup ont été évalués par des pairs, le lien entre les dépenses de santé et le risque de trafic est établi.

Notes de mise en œuvre

Même si les soins de santé jouent un rôle important dans la prise en charge des actuelles et anciennes victimes de la traite, ils occupent également une place cruciale dans la prévention. Lorsque les soins de santé ne sont pas disponibles à un prix abordable partout, les individus peuvent faire face à des coûts catastrophiques en raison d'une blessure ou d'une maladie. Ils peuvent alors tomber dans la servitude pour dettes afin d'obtenir les fonds nécessaires qui peuvent être requis avant le traitement. Ils peuvent également se retrouver endettés suite au traitement et entrer dans le trafic pour rembourser leur prêt. L'accès à des soins de santé abordables diminue ce risque, en particulier pour les populations vulnérables.

Hypothèse 38
Charu C. Garg et Anup K. Karan, « Catastrophic and Poverty Impact of Out-of-Pocket Payment for Health Care in India: A State-Level Analysis , » <i>Health Policy and Planning</i> 24, 2 (2009) : 116-128.
Danny Burns, Pauline Oosterhoff, Aruna Mohan et Rituu Nanda, Patterns and dynamics of slavery and bonded labour in Bihar and Uttar Pradesh: Findings from life story analysis (Londres : Institute of Development Studies, 2015).
David Peters, Anu Garf, Gerry Bloom, Damian G. Walker, William Breiger et M. Hafizur Rahman, « Poverty and access to health care in developing countries », <i>Annals of the New York Academy of Science</i> 1136 (2008) : 161-71.
Felicia Knaul, Rebecca Wong, Hector Arreola-Ornelas et Oscar Méndez, « Household catastrophic health expenditures: a comparative analysis of twelve Latin American and Caribbean Countries », <i>Salud pública de México</i> 53 (2011) : 85-95.
Jane Falkingham, « Poverty, out-of-pocket payments and access to health care: evidence from Tajikistan », <i>Social Science Medicine</i> 58, 2 (2018) : 247-58.
Mohammad Kurshid Alam et Ajay Mahal, « Economic impacts of health shocks on households in low and middle income countries: a review of the literature », <i>Globalization and Health</i> 10, 1 (2014) : 1-18.
Leiyu Shi et Gregory D. Stevens, « Disparities in access to care and satisfaction among U.S. children: the roles of race/ethnicity and poverty status », <i>Public Health Reports</i> 120, 4 (2004) : 431-41.

Hypothèse 39 : niveau de confiance moyen

Apporter une aide linguistique dans les établissements de santé améliore l'identification et le traitement des victimes de l'esclavage moderne.

Raison du score de confiance : un nombre modéré d'études de qualité variable ont soutenu cette hypothèse. Même si les données probantes présentées ne comprennent qu'une seule étude étayant une déclaration relative aux patients victimes de la traite des êtres humains, il existe de nombreuses preuves supplémentaires de la nécessité d'un accès linguistique dans le cadre des soins de santé en général.

Description

Lorsque les victimes de l'esclavage moderne ne sont pas en mesure de communiquer dans la langue qu'elles maîtrisent le mieux lors de leurs soins de santé, des opportunités cruciales sont manquées. Par conséquent, fournir de tels services peut permettre une identification accrue des victimes. De nombreuses études ont souligné

le rôle joué par l'aide linguistique dans le cadre de l'identification des victimes et leur accès à un soutien approprié. Les études ont examiné l'intérêt de fournir des ressources linguistiques spécifiques sur la traite des êtres humains dans les établissements de santé pour transmettre efficacement des informations aux rescapés, la nécessité d'utiliser des interprètes dans les établissements de santé pour permettre l'identification et le traitement et les obstacles à l'accès aux soins de santé rencontrés par les rescapés qui ne parlent pas la langue locale. Les études comprenaient des recherches au sein de contextes non liés à la traite des êtres humains (santé des réfugiés), car ceux-ci s'appliquent aux rescapés de la traite.

Force des preuves

Diversité

Deux études ont impliqué la collecte de données primaires avec des méthodes qualitatives et des modèles observationnels. L'une des études alliait des entretiens semi-structurés d'informateurs clés à un sondage auprès d'informateurs clés et à un examen des politiques. Une autre a effectué des sondages auprès de 76 rescapés. La dernière était une étude de cas non empirique.

Envergure

Les études portaient sur des emplacements géographiques spécifiques, une étant axée sur le Royaume-Uni et deux se concentrant sur les États-Unis. Les conclusions peuvent être généralisées à d'autres contextes. Cependant, la compréhension de la pratique et des résultats de ces interventions dans divers contextes nécessite des recherches supplémentaires.

Qualité technique des preuves

Deux études examinées par ce groupe ont été publiées, une après avoir été évaluée par des pairs avec paternité universitaire, et deux rédigées par des ONG sans examen préalable par des pairs.

Notes de mise en œuvre

Les obstacles à la détection, à l'identification et à la divulgation de toutes les formes de traite des êtres humains dans les établissements de santé proviennent à la fois des patients et des prestataires. L'accès à des services linguistiques au sein d'un établissement de santé (via un interprète sur place ou à distance) améliore la communication entre les patients et les prestataires. L'amélioration de la communication renforce l'alliance thérapeutique entre les patients et les prestataires. Les patients sont moins susceptibles de rencontrer des difficultés à communiquer leurs antécédents médicaux si ceux-ci sont traduits avec précision à leurs prestataires. Ces derniers peuvent poser des questions nuancées concernant le trafic sexuel et de main-d'œuvre si des facteurs de risque cliniques sont présents. Les interprètes doivent communiquer avec précision ce qui est demandé par les prestataires et divulgué par les patients, sans modifier le sens ni résumer. Les interprètes doivent disposer de connaissances relatives aux traumatismes et ne pas connaître le patient afin de réduire le risque de honte ou d'identification, qui peuvent tous deux empêcher une divulgation précise. Les interprètes tenant compte de la dimension culturelle peuvent jouer un rôle de médiateur entre le prestataire et le patient si ceux-ci viennent d'horizons différents. La formation des interprètes pour travailler auprès des victimes d'abus, de négligences et de traumatismes peut être dispensée par des organismes de traducteurs spécialisés dans les soins de santé ou des systèmes de soins de santé. Renforcer l'identification par une interprétation précise peut améliorer la probabilité qu'un patient reçoive des services de santé et des ressources sociales et juridiques spécifiques à la traite.

Hypothèse 39

Margaret Chambeshi, Amanda Eckhardt, Xinyi Wang et Chris Muller, [Healthcare Access for Foreign-National Survivors of Trafficking](#) (New York : Restore NYC, 2019).

Ronak B. Patel, Roy Ahn et Thomas F. Burke, « [Human Trafficking in the Emergency Department](#) », *Western Journal of Emergency Medicine* 11, 5 (2010) : 402-404.

Hannah Thinyane, Francisca Sasseti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, [Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations](#) (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

Hanni Stoklosa, Nathan Kunzler, Zheng Ben Ma, Juan Carlos Jimenez Luna, Gonzalo Martinez de Vedia et Timothy B. Erikson, « [Pesticide Exposure and Heat Exhaustion in a Migrant Agricultural Worker: A case of Labor Trafficking](#) » *Annals Emergency Medicine* 76, 2 (2020) : 215-218.

Sarah K. Clarke, Janice Jagge et Raeyn Mutch, « [Overcoming Communication Barriers in Refugee Health Care](#) », *Pediatric Clinics of North America* 66, 3 (2019) : 669-686.

Vincent Lo, Duane Bland, Xylona Bibal, Bahman Chavoshan, Willard Chung, Pamela M. Davis, Gregory R. Lewis, Terrie Mendelson, Heidi Millard, Benjamin Oldach, La Donna R. Porter, John Paik-Tesch, V. Jordan Greenbaum et Ronald Chambers, « [Training Residents on Understanding Trafficked Humans](#) », *Journal of Human Trafficking* 22, 1 (2020).

Hypothèse 40 : niveau de confiance moyen

Des instruments internationaux et régionaux fournissant des instructions sur les obligations des États en matière de soins de santé aideraient à garantir l'accès des rescapés aux soins de santé dont ils ont besoin dans le cadre de leur rétablissement et de leur réintégration.

Raison du score de confiance : bien que soutenant l'hypothèse, le nombre de preuves était limité. Même si cette problématique est cruciale pour les décideurs, définir si l'intervention proposée fonctionnera dans d'autres contextes n'est pas évident. Veuillez consulter la description et les notes de mise en œuvre pour obtenir de plus amples détails sur les nuances à apporter à cette hypothèse.

Description

Des instruments internationaux et régionaux établissant les obligations des États en matière de soins de santé envers les rescapés pourraient avoir une réelle valeur. Cette valeur potentielle des instruments internationaux et régionaux établissant les obligations des États en matière de soins de santé envers les rescapés a été décrite dans deux déclarations issues de deux études. Ces études ont mis en évidence les lacunes actuelles dans l'apport de soins de santé aux rescapés au niveau national, en particulier aux migrants, et le rôle des cadres juridiques, réglementaires et politiques pour garantir l'accès à des soins de santé appropriés. Un document a noté que l'absence de politique internationale entrave considérablement l'action coordonnée pour apporter des soins de santé aux rescapés. L'autre a conclu que des normes internationales exigeant la mise en pratique d'instructions spécifiques relatives aux obligations médicales et de soins de santé des États augmenteraient la probabilité que les États (en particulier le Royaume-Uni) légifèrent pour le plein accès aux soins pour les rescapés (plus particulièrement les non-résidents), et a souligné qu'il était peu probable que les États le fassent volontairement en l'absence de tels cadres.

Diversité

Les deux études étayant cette hypothèse ont été publiées après avoir été évaluées par des pairs et rédigées par des universitaires. Elles ont été publiées en 2011 et 2013. L'une d'elles était une étude primaire qualitative adoptant un modèle observationnel, tandis que l'autre présentait une analyse méthodique à méthodes mixtes. L'étude primaire a mené 46 entretiens approfondis avec des parties prenantes clés, y compris des fonctionnaires, des prestataires de soutien contre la traite, des défenseurs de la lutte contre la traite, des avocats, des responsables de l'application de la loi et des prestataires de soins de santé. Le tout a été complété par l'observation des participants lors de 41 événements pertinents dans le cadre de ces politiques.

Envergure

L'une des études portait spécifiquement sur le Royaume-Uni, tandis que l'autre adoptait une perspective internationale, sans lien avec un emplacement géographique spécifique.

Qualité technique des preuves

L'hypothèse a été considérée comme prouvée dans les deux études, l'une étayant beaucoup plus fortement l'hypothèse que l'autre.

Notes de mise en œuvre

Un État membre de l'ONU devrait avoir pour obligation de pourvoir aux besoins de soins de santé des victimes de la traite. Cela comprend des efforts de prévention primaire pour atténuer les vulnérabilités à la traite aux niveaux individuel, communautaire et systémique. La prévention doit viser toutes les formes de traite, tous les genres et tous les âges à risque. En plus d'apporter des soins de santé aux rescapés, les États devraient avoir pour obligation de mettre à disposition un enseignement et une formation pour les prestataires de services directs dans toutes les disciplines des soins de santé (plus de détails disponibles sur cette formation dans les notes de mise en œuvre de l'hypothèse 34). Les obligations soutenues par l'État amélioreraient la compréhension épidémiologique de la traite et l'accès à des solutions de soins de santé interdisciplinaires. Les obligations devraient inclure au minimum un engagement envers l'éducation, des soins cliniques interdisciplinaires, des recherches relatives aux bonnes pratiques, des fournisseurs de soins de santé adoptant un rôle de défenseur et des experts pour guider l'amélioration de ces politiques. Les leaders des rescapés devraient disposer des éléments nécessaires pour s'associer aux efforts visant à éduquer les parties prenantes, à façonner les politiques et à modifier les normes culturelles.

Hypothèse 40

Siân Oram, Cathy Zimmerman, Brad Adams et Joanna Busza, « [International law, national policy-making, and the health of trafficked people in the UK](#) », *Health and Human Rights* 13, 2 (2013).

Hannah Thinyane, Francisca Sassetti, Don Rodney Junio, Michael Gallo et Silvia Mercia, [Use of New Technologies for Consistent and Proactive Screening of Vulnerable Populations](#) (Macao : Institut de l'Université des Nations Unies à Macao, 2020).

¹ Assemblée générale des Nations Unies, « Résolution 55/25 adoptée par l'Assemblée générale, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, complétant la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée », Nations Unies, 15 novembre 2000, S/RES/56/25, <https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/protocoltraffickinginpersons.aspx>.

² Organisation internationale du Travail et initiative Walk Free de la fondation Minderoo, *Estimations mondiales de l'esclavage moderne : travail forcé et mariage forcé* (Genève : OIT, 2017) https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_575479/lang--fr/index.html.

³ The Rights Lab, Université de Nottingham et Université Monash, « Antislavery in domestic legislation », consulté pour la dernière fois le 31 mars 2021, <https://antislaverylaw.ac.uk>.

⁴ Assemblée générale des Nations Unies, « Résolution 74/183 Dispositions législatives types sur les partenariats public-privé de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, adoptée par l'Assemblée générale à la soixante-quatorzième session », Nations Unies, 18 décembre 2019, A/RES/74/183 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N19/432/11/PDF/N1943211.pdf?OpenElement>.

⁵ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « Principes et directives concernant les droits de l'homme et la traite des êtres humains : recommandations », 20 mai 2002, E/2002/68/ADD <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/Traffickingfr.pdf>.

⁶ « il n'existe actuellement aucune compréhension commune du phénomène de la traite ». Borg Jansson propose une définition juridique modernisée qui englobe toutes les formes contemporaines d'esclavage, y compris la traite des êtres humains. ... Dominika Borg Jansson, *Modern Slavery: A Comparative Study of the Definition of Trafficking in Persons* (Upsala : Brill Nijhoff, 2014).

⁷ Heal Trafficking, *Boîte à outils pour les protocoles de HEAL Trafficking et Hope for Justice visant à apporter une réponse aux victimes de la traite des êtres humains dans les environnements de soins de santé* (Heal Trafficking et Hope for Justice) <https://healtrafficking.org/2017/06/protocol-toolkit/>.

RETOUR

[Logo Delta 8.7]

DELTA87.ORG
@DELTA87

767 THIRD AVENUE, SUITE 35B NEW YORK, NY 10017 États-Unis